

RECUEIL

2011



THÈSES

HABILITATIONS À DIRIGER DES RECHERCHES

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN
LYON 3

COMPRENDRE LE MONDE

SERVICE DE LA RECHERCHE

TEL. 04 78 78 71 01 | RECHERCHE@UNIV-LYON3.FR

18 RUE CHEVREUL | 69007 LYON

S O M M A I R E

THÈSES PAR DATE DE SOUTENANCE

[3]

Ecole doctorale de Droit (57 thèses).....	p. 3
Ecole doctorale de Sciences Economiques et de Gestion (22 thèses)	p. 62
Ecole doctorale de Philosophie (9 thèses).....	p. 85
Ecole doctorale de Sciences Sociales (6 thèses).....	p. 95
Ecole doctorale Lettres, Langues, Linguistique, Arts (14 thèses).....	p.102
Ecole doctorale Sciences de l'Education, Psychologie, Information et Communication (1 thèses).....	p.117

HABILITATIONS A DIRIGER DES RECHERCHES

[119]

Droit (5 HDR)
Sciences de gestion (3 HDR)
Langues (1 HDR)
Philosophie (1 HDR)

INDEX ALPHABETIQUE

[130]

ECOLE DOCTORALE DE DROIT

PAR DATE DE SOUTENANCE

07.01.2011	LATTOUF Ziad.....	p. 5
08.02.2011	DJEATSA FOUEMATIO Lionel	p. 6
15.03.2011	SEVGILI Didem	p. 7
21.03.2011	NGA ESSOMBA Tergalise	p. 8
15.04.2011	FOURNIER Aurélie	p. 9
09.05.2011	BEJI Noël	p. 10
12.05.2011	FRASSON-QUENOZ Florent	p. 11
27.05.2011	ABDOURAOUI Ibrahim	p. 12
17.06.2011	DUYMAZ Erkan	p. 13
23.06.2011	VIRICEL Séverin	p. 14
24.06.2011	TEMUR Zedet	p. 15
27.06.2011	DELEURENCE Béatrice	p. 16
30.06.2011	BONNAMOUR Blandine	p. 17
30.06.2011	DUREZ Clément	p. 18
01.07.2011	HUR Nelly	p. 19
01.07.2011	YANG Ning	p. 20
02.07.2011	KAINIYA Mohammad	p. 21
04.07.2011	BOEX Valentin	p. 22
09.07.2011	TONFACK KENFACK Thérèse Flaviane	p. 23
12.07.2011	KOHLER Robert	p. 24
12.07.2011	STAMM Eric	p. 25
05.09.2011	AL ARJA Rabih	p. 26
09.09.2011	OTT Cécile Chantal	p. 27
12.09.2011	AMBEU Akoua Viviane Patricia	p. 28
20.09.2011	TCHAMENI Augustin	p. 29
27.09.2011	MAIGA Abdoulaye	p. 30
29.09.2011	DRAME Alioune	p. 31
29.09.2011	ELONG FILS François Xavier	p. 32

.../...

ECOLE DOCTORALE DE DROIT (SUITE)

PAR DATE DE SOUTENANCE

30.09.2011	AGBOBLY-ATAYI Amevi	p. 33
07.10.2011	BENDEGUE Jean-Marie Vianney	p. 34
12.10.2011	FARRE-MALAVAL Margerie	p. 35
14.10.2011	AIVO Gérard	p. 36
19.10.2011	GAUTIER Maud	p. 37
16.11.2011	ACHOUR Dehlila	p. 38
18.11.2011	LATIL Arnaud	p. 39
21.11.2011	TEIXEIRA Cédric	p. 40
25.11.2011	BERNADSKAYA Elena	p. 41
25.11.2011	WRAZEN Céline	p. 42
28.11.2011	CHARVIER Fanny	p. 43
01.12.2011	BASCOULERGUE Adrien	p. 44
02.12.2011	COPAIN Carine	p. 45
02.12.2011	NERI Kiara	p. 46
03.12.2011	DEPREZ Emmanuel	p. 47
05.12.2011	GBECHOEVI Alohoutadé Alexandre .	p. 48
05.12.2011	SUDRE Aurore	p. 49
08.12.2011	WALTZ Bélanda	p. 50
12.12.2011	LE GAL Sébastien	p. 51
12.12.2011	PERRIER Maëlle	p. 52
14.12.2011	DANET Laurent	p. 53
15.12.2011	MEDDOUR Sabrina	p. 54
15.12.2011	SEYE Aliou	p. 55
16.12.2011	DESOUTTER Vanessa	p. 56
16.12.2011	DREXLER Alexandre	p. 57
17.12.2011	SABIL Mariem	p. 58
19.12.2011	COUTURIER Gaël	p. 59
19.12.2011	DURIN Guillaume	p. 60
22.12.2011	PALSEUR Alban	p. 61

LATTOUF Ziad

TITRE

La mise en oeuvre de l'accord d'association Algérie - Union européenne dans les perspectives du respect des droits de l'homme.

DISCIPLINE

Droit international
et relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Christian PHILIP

JURY

Emmanuel DECAUX
Professeur
Université de Paris II

Mohammed BEDJAOUI
Professeur, Expert international

Christian PHILIP
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Michaël KARPENSCHIF
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Michaël KARPENSCHIF

RAPPORTEURS

Emmanuel DECAUX
Mohammed BEDJAOUI

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Equipe de droit public

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'accord d'association Algérie-Union Européenne, paraphé à Bruxelles le 19 décembre 2001 et entré en vigueur le 1^{er} septembre 2005, fonde un partenariat en matière des droits de l'homme. Déclenché par la Déclaration de Barcelone du 27 et 28 novembre 1995, il fournit aujourd'hui le modèle le plus complet pour une meilleure mise en œuvre réelle et effective des droits de l'homme dans le cadre des accords d'associations. Inspiré, d'une politique euro-méditerranéenne qui a pour objectif la promotion et la protection des droits de l'homme, tel qu'énoncée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, inspire les politiques internes et internationales des parties et constitue un élément essentiel pour la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-UE. Y'a-t-il une réelle mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union Européenne dans les perspectives du respect des droits de l'homme ? Et quels sont les moyens mis en place ?

The Algerian-European association, signed on 19 December 2001 in Brussels and enforced on 1 September 2005, represents a partnership in terms of human rights. Set off by the Barcelona Declaration of 27 & 28 November 1995, it nowadays serves as the best model for a genuine implementation of human rights in the field of association agreements. Inspired by Euro-Mediterranean policy whose objective is the promotion as well as protection of human rights, as stated in the universal declaration of human rights, it affects the parties, domestic and international policies and represents an essential element in the implementation of the Algerian-European association agreement.

Is there a genuine implementation of the Algerian-European association agreement in the perspective of the respect of human rights? And what are the means used for that purpose?

MOTS CLÉS

Accord d'association, Accord euro-méditerranéen, Accord de coopération, Accord de nouveau voisinage, Algérie-Union Européenne, Amnesty internationale

DJEATSA FOUEMATIO Lionel

TITRE

L'efficacité de la justice répressive à l'épreuve du contradictoire.

DISCIPLINE

Droit pénal
et sciences criminelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jacques BUISSON

JURY

Philip BONFILS

Professeur

Université Paul Cézanne Aix-Marseille

Rynald OTTENHOF

Professeur émérite

Université de Nantes

Jacques BUISSON

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

André VARINARD

Professeur émérite

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

André VARNINARD

RAPPORTEURS

Philip BONFILS

Rynald OTTENHOF

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de droit pénal

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La sauvegarde des intérêts de la société implique une répression nécessaire mais aussi efficace. Cette dernière ne peut être pourvue que par une recherche efficiente de preuves relatives à la commission d'une infraction afin d'en connaître l'auteur. Tel est l'enjeu du procès pénal. Cependant, si la protection de la paix publique autorise et légitime une telle démarche, cette dernière ne peut s'opérer sans limitations aux dépens des droits de l'individu. Aussi, une conciliation doit être établie entre des intérêts apparemment contradictoires. La recherche d'un équilibre entre ces deux intérêts a eu des expressions multiples selon l'évolution législative, cette dernière ayant témoigné d'un balancement perpétuel entre ces impératifs. Il existe des situations de fait dans lesquelles il est nécessaire que les représentants de la justice réagissent. Ainsi se trouve justifié le recours à un corps de règles spécifiques grâce auquel la réponse pénale peut s'accomplir avec un minimum d'entrave. Le renforcement de la police judiciaire et la simplification procédurale, pour ne citer que ceux-là, semblent donc pleinement justifiés. Cependant, il est permis de se demander si l'accroissement du rôle des organes de la procédure ne doit pas être entouré de limites devant faire en sorte que l'objectif du législateur, et seulement cet objectif soit atteint.

A l'occasion d'une réflexion globale de la place de la personne poursuivie pendant le procès pénal, cette étude conduit d'abord à s'interroger sur la portée des diverses réformes, puis sur le rôle de plus en plus accru des organes de la procédure, afin de constituer en parallèle une dynamique possible de l'accroissement des droits préexistants, voire la création de droits de la défense nouveaux. Le jeu de pouvoirs et de droits qui profile le procès, doit s'effacer sous l'influence de la Convention européenne des droits de l'homme pour laisser apparaître un procès pénal contradictoire. Simplement contradictoire, mais pleinement contradictoire.

Safeguarding the interests of society implies a necessary but also effective enforcement. The latter can be provided efficiently by a search of evidence relating to the commission of an offense in order to know the author. This is the issue of criminal proceeding. However, if the protection of public peace authorizes and legitimizes this approach, the latter can not happen without limitations at the expense of individual rights. Therefore, a compromise must be made between apparently contradictory interests. Finding a balance between these two interests has had multiple expressions by legislative developments, the latter has shown a constant swing between these imperatives. There are situations in which it is necessary that justice officials respond. Thus, is justified the use of a body of specific rules by which the criminal justice response can be accomplished with minimal interference. The strengthening of the judicial police and procedural simplification, to name but a few, seem to be fully justified. However, it is reasonable to ask whether the increased role of the organs of the procedure should not be surrounded by limits to ensure that parliament's objective, and only that objective.

On the occasion of a comprehensive reflection of the place of the defendant during the criminal trial, this study leads first to question the scope of various reforms and the role of increasingly enhanced organs the procedure to be parallel dynamics can increase the pre-existing rights or create new rights of defense. The set of powers and rights which profiles the trial to give way under influence of the European Convention on Human Rights to reveal an adversarial criminal trial. Simply contradictory, but fully contradictory.

MOTS CLÉS

justice, Procédure pénale, Enquêtes de police judiciaire, Garde à vue, Instruction préparatoire, Juge d'instruction, Procédures simplifiées, Jugement, Contradictoire, Droit à l'information, Droit de discussion.

SEVGILI Didem

TITRE

La responsabilité de l'état et des collectivités territoriales.

DISCIPLINE

Droit

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean UNTERMAIER

JURY

Jean-François DAVIGNON
Professeur émérite
Université de GrenobleJessica MAKOWIAK
Maître de conférences HDR
Université de LimogesJean UNTERMAIER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Jean-François SESTIER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Jérôme TRAVARD
Maître de conférences
Université de Rennes 1

PRESIDENT DE JURY

Jean-François SESTIER

RAPPORTEURS

Jean-François DAVIGNON
Jessica MAKOWIAK

MENTION

Très Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Equipe de droit public

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le problème de la détermination de la personne publique responsable comporte deux points à examiner : tout d'abord il s'agit de trouver un débiteur pour indemniser la victime ensuite de répartir la charge indemnitaire entre les responsables du dommage. Il existe trois critères utilisés par le juge administratif afin de déterminer la personne publique responsable : le critère matériel, le critère fonctionnel et le critère décisionnel. Pourtant aucun d'eux ne s'avère suffisant pour expliquer tout les cas de responsabilité. Toutefois on peut dire qu'en principe la responsabilité suit la compétence. Dans ce cas devient important de limiter précisément les compétences des différentes personnes publiques ce qui n'est pas toujours le cas. Concernant la répartition de la charge indemnitaire, il peut être utilisé deux critères soit celui de la gravité des fautes respectives soit celui des rôles causals des coresponsables dans la survenance du dommage.

The problem of determining the person public responsible has two points: first step is finding a debtor to indemnify the victim second step is distribution of the financial load among those responsible for compensation of the damage. There are three criteria used by the administrative judge to determine the person responsible public: organic criterion, functional criterion and decision criterion. Yet none of them is sufficient to explain all cases of responsibility. However; in principle we can say that the responsibility follows the competence. In this instance it becomes particularly important to determine the powers of the different public bodies, but in reality it is not always perfectly characterised. On the other hand, concerning the distribution of the load compensation two criteria can be used one of them is the severity of each fault, the other one is the causal roles of each co-responsible on the formation of the damage.

MOTS CLÉS

Responsabilité administrative, Collectivités territoriales, collectivités locales, Etat, coresponsabilité, obligation à la dette, contribution à la dette, critère matériel, critère fonctionnel, critère décisionnel, répartition de la charge indemnitaire.

NGA ESSOMBA Tergalise

TITRE

La protection des droits de l'accusé devant la cour pénale internationale.

DISCIPLINE

Droit pénal
et sciences criminelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Annie BEZIZ AYACHE

JURY

Henri-Désiré MODI KOKO BEYBEY
Professeur
Université de Douala (Cameroun)

Michel MASSE
Professeur
Université de Poitiers

Annie BEZIZ AYACHE
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Elisabeth JOLY SIBUET
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Elisabeth JOLY SIBUET

RAPPORTEURS

Henri-Désiré MODI KOKO BEYBEY
Michel MASSE

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de droit pénal

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La protection des droits de l'accusé est tributaire du respect du procès équitable dans presque tout débat judiciaire. Ce faisant, la création de la CPI suscite une attention particulière en vertu non seulement de son caractère permanent et universel, mais aussi de l'ampleur des crimes internationaux qu'elle connaît. Sous l'effet de cette configuration, la recherche laisse découvrir une protection à l'efficacité relative et utopique malgré l'exigence de compatibilité du droit applicable aux droits de l'homme internationalement reconnus. Toutefois, le respect apparent de ces droits, l'application du principe du contradictoire et l'exigence de la présence de l'accusé dans son procès ne garantissent pas l'effectivité de l'égalité des armes, l'exercice des droits de la défense et le respect de la présomption d'innocence. Au contraire, la prééminence du déséquilibre processuel, de la durée excessive des procès et du maintien en détention de l'accusé conduit à faire objection sur l'existence possible de la protection efficace des droits de l'accusé. La dite protection cède plutôt devant la lutte contre l'impunité, la délicatesse des victimes et témoins et la souveraineté des Etats. A l'issue de cette étude, il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage des droits entre les parties et à une reconceptualisation de la compétence de la Cour.

Protecting the rights of the accused depends in any legal debate on respect for a fair trial. In doing so, the creation of the ICC merits special attention by virtue not only of its being permanent and universal, but also the extent of international crimes with which it deals. As a result of this broad scope, research suggests any protective coverage is relative in its effectiveness and utopian, despite the requirement of compatibility of the law applicable to internationally recognized human rights. The apparent respect for these rights, the principle of due process and the requirement of the presence of the accused at his or her trial do not guarantee an effective equality of arms, the exercise of one's rights or respect for the presumption of innocence. Instead, the procedural rule of imbalance, the excessive length of trials and the continued detention of the accused have led to objections about effectively protecting the rights of the accused. So-called protection gives way instead to the fight against impunity, the reticence of victims and witnesses and the sovereignty of States. Following this study, it is necessary to rebalance the rights of the parties and rethink the jurisdiction of the Court.

MOTS CLÉS

procès équitable, présomption d'innocence, droits de la défense, débats contradictoires, détention provisoire, égalité des armes, preuve, CPI, protection, coopération, efficacité, effectivité.

FOURNIER Aurélie

TITRE

Le contrôle international de la lutte contre le terrorisme.

DISCIPLINE

Droit international
et relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBE-BILLE

JURY

Rahim KHERAD
Professeur
Université d'AngersPaul TAVERNIER
Professeur émérite
Université Paris SudStéphane DOUMBE-BILLE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Xavier PHILIPPE
Professeur
Université Paul Cézanne Aix-MarseilleHabib SLIM
Professeur émérite
Université de Tunis Al Manar

PRESIDENT DE JURY

Habib SLIM

RAPPORTEURS

Rahim KHERAD
Paul TAVERNIER

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de droit international

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette thèse a pour objectif de démontrer que la lutte contre le terrorisme n'exige pas de mesures arbitraires pour se prémunir et/ou éradiquer un tel phénomène globalisé. Deux notions s'affrontent : le maintien de la paix et la sécurité et les droits de l'homme. Sont-elles compatibles ? La lutte contre le terrorisme doit elle être menée à tout prix ?

Nous verrons que le contrôle international/régional des mesures prises par les Etats au sein d'une instance internationale ou individuellement est nécessaire et ce en raison de la globalisation du terrorisme qui impacte toutes les nations. Certains droits sont particulièrement menacés par les diverses mesures anti-terroristes, ainsi que les cadres définis des possibilités ou des interdictions de déroger ou de limiter spécifiquement chacun de ces droits. Ce contrôle va être confié à des organes internationaux/régionaux de statuts différents et disposant de moyens de contrôles différents pour contrôler les mesures des Etats. Ce contrôle va permettre de vérifier si les mesures prises par les Etats sont bien conformes au droit international et notamment que ces mesures ne violent pas ni le droit international des droits de l'homme ni le droit humanitaire.

Toutefois, ce contrôle international est limité. En effet, les mesures édictées au niveau international sont prises par les Etats victimes du terrorisme et pour lesquelles un contrôle de légalité semble difficile à envisager. Ce contrôle est limité également en raison de l'objectif primordial de lutte contre le terrorisme existant au sein de chaque organe international et régional visant à ne pas freiner l'action des Etats. Nous verrons ainsi que la portée de ce contrôle reste encore nuancée.

The aim of this work is to prove that the fight against terrorism doesn't need arbitrary measures to eradicate such a globalised phenomena. Two notions are in conflict: peace keeping and human rights. Are they compatible? Should the fight against terrorism be lead by all means?

We will see the the international/regional control of the measures taken by the States is necessary because of the globalisation of terrorism. Rights are threatened by measures undertaken by the States. The control is done by international/regional organs which can take different ways. It checks that the States respect international law and especially International Human rights and Humanitarian Law.

Nethertheless, this control is limited because the measures adopted at international level are made by States who are victims of terrorism. The international control of legality is far from being accepted. The control is also limited because of the primary aim of the States which is to fight against terrorism. We will see that the scope of the control is nuanced.

MOTS CLÉS

Terrorisme international ; Droit international ; Droit international des Droits de l'Homme ; Droit International humanitaire ; Contrôle international ; Lutte contre le terrorisme ; Combattants illégaux.

BEJI Noël

TITRE

Système pénal et politique criminelle : interférences et spécificités.

DISCIPLINE

Droit pénal
et sciences criminelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Annie BEZIZ AYACHE

JURY

François FOURMENT
Professeur
Université de Nancy IIPatrick MISTRETTA
Maître de conférences HDR
Université d'AuvergneAnnie BEZIZ-AYACHE
Maître de conférences HDR
Université Jean moulin Lyon 3Charles-Adrien DANA
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La politique criminelle est liée à un mode de fonctionnement particulier rattaché aux différences conceptuelles et structurelles des systèmes pénaux. Ainsi les solutions au phénomène criminel sont spécifiques à un mode de construction sociale dont la cohérence et l'efficacité exigent la compatibilité de la conception de la politique criminelle avec le système pénal.

La construction d'une justice pénale se distingue par sa configuration exclusive et par une lecture particulière des institutions qui la compose. Elle se réalise à travers un enchaînement intellectuel spécifique qui intègre sa filiation historique, politique et sociale pour former un ensemble de références communes.

The conceptual and structural differences between penal systems and the operating mode of the criminal policies linked to these differences.

The solutions to the criminal phenomenon are specific to a social construction model, which its consistency and efficiency require the compatibility of the criminal policy and the penal system.

The construction of a criminal justice is distinguished by the exclusivity of its configuration and by a particular lecture of its institutions. It is performed through an intellectual chaining that incorporates its historical, political and social filiations to realize a set of common references.

PRESIDENT DE JURY

Adrien-Charles DANA

RAPPORTEURS

François FOURMENT
Patrick MISTRETTA

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de droit pénal

MOTS CLÉS

Système pénal, politique criminelle, modèle inquisitoire, modèle accusatoire, incarcération, resocialisation, individualisation de la peine, peines alternatives.

FRASSON-QUENOZ Florent

TITRE

La construction de la communauté de sécurité africaine :
une perspective africaine.

DISCIPLINE

Sécurité internationale
et défense

DIRECTEUR(S) DE THESE

Frédéric RAMEL
Frédéric MASSE

JURY

François AKINDES
Professeur
Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Michel-Louis MARTIN
Professeur
Université Toulouse 1

Frédéric RAMEL
Professeur
Université Paris Sud

Frédéric MASSE
Professeur
Université Externado de Colombia

PRESIDENT DE JURY

François AKINDES

RAPPORTEURS

François AKINDES
Michel-Louis MARTIN

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les difficultés rencontrées pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationale sur le continent africain constituent un réel obstacle au développement économique, un danger pour les populations et une menace sérieuse pour la survie des États.

Les outils théoriques classiques de la sécurité internationale s'étant révélés insuffisants pour apporter une réponse à cette problématique, notre objectif est ici, en recourant à l'approche constructiviste, de déterminer si les États africains manifestent une réelle volonté et/ou capacité à construire une communauté de sécurité (CS) à même de palier ces difficultés.

Pour ce faire nous nous interrogeons sur l'existence d'un lien entre la production d'actes de parole, la promotion et l'adoption de normes de régulation pacifiques des conflits et la manière qu'ont les États africains d'appréhender leurs relations avec les autres membres de la CS supposée.

L'utilisation additionnelle du concept de région et l'adoption d'une perspective africaine nous permettent en outre de diviser l'objet d'étude « Afrique » en plusieurs sous-ensembles plus propices à la réalisation d'une étude scientifique et d'évaluer d'une part la pertinence et d'autre part le sens même du concept de CS lorsqu'il est appliqué au terrain africain.

The difficulties met to insure the preservation of the peace and the international security on the African continent constitute a real obstacle to the economic development, a danger for the populations and a serious threat for the survival of States.

The classic theoretical tools of the international security having proved insufficient to provide an answer to this issue, our objective is to determine, on the basis of the constructivist approach, whether African States show a real willingness and/or a capacity to build a Security Community (SC) that would be able to overcome these difficulties.

In order to do so we question whether a link exists between the production of "speech acts" on the one hand and the promotion and the adoption of pacific regulation norms for conflicts on the other, and we examine the way African States apprehend their relations with other members of the supposed SC.

The additional use of the concept of "region" and the adoption of an African perspective allow us to divide the object of study "Africa" into several subsets more propitious to the achievement of a scientific study, and to evaluate the relevance and the meaning of the SC concept when applied to the African field of study.

Thèse en cotutelle avec l'Université Externado de Colombia (Colombie)

MOTS CLÉS

Sécurité internationale, Communauté de sécurité, sécurité humaine, architecture de sécurité africaine, Droit international public, Histoire, Panafricanisme, Afrique, Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, société civile et autorités "traditionnelles"

ABDOURAOUI Ibrahim

TITRE

Les clivages entre civilistes et juristes de Common Law
dans la perspective d'un droit africain des affaires.

DISCIPLINE

Droit Comparé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Olivier MORETEAU
Professeur

JURY

Jean-Sylvestre BERGE
Professeur
Université Paris X Nanterre

Victor-Emmanuel BOKALI
Professeur
Université Yaoundé II

Stéphanie PORCHY-SIMON
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Yves REINHARD
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Yves REINHARD

RAPPORTEURS

Jean-Sylvestre BERGE
Victor-Emmanuel BOKALI

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Droit international
et comparé

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La configuration du droit des affaires en Afrique est intimement liée à l'histoire coloniale, histoire d'une compétition entre puissances qui se décline aujourd'hui en compétition de fait entre systèmes juridiques. Le processus de l'OHADA, entamé et mené en grande pompe, s'est contenté d'une harmonisation interne du droit des pays civilistes, avec une large coïncidence entre les règles adoptées et celles qui constituent le droit français des affaires. Ce droit « harmonisé » des affaires laisse donc de côté le droit des pays de common law, l'autre facette du paysage juridique africain et il s'en dégage des clivages entre juristes de deux bords.

Mais les clivages ne se limitent pas à cette dichotomie droit civil-common law. A côté de ces systèmes proclamés, existe une régulation informelle dont la prise en compte est indispensable à qui veut comprendre la règle qui régit les affaires en Afrique. L'enjeu est dès lors multiple : Un rapprochement est souhaitable et possible entre le droit OHADA et la common law. La proximité entre les pays et les peuples dont relèvent ces deux systèmes est telle qu'on se demande comment est-ce possible de maintenir les cloisons. Rapprocher la common law de l'OHADA ne voudrait pourtant pas dire les remplacer par un système de substitution et de consensus, belle vue de l'esprit du reste. C'est donc plus la compatibilité que l'uniformité qui est recherchée. Cet objectif paraît en tout cas plus en adéquation avec la logique de recherche d'attractivité qui est celle du droit des affaires.

Cette étude insiste donc sur cette ouverture vers « l'autre » système, tout en soulignant l'importance du secteur informel, des us et coutumes qui en découlent.

The configuration of business law in Africa is intimately linked to its colonial history, a story of competition between powerful groups, evident today in the competition between legal systems. The process of "OHADA", which started with such ceremony, has ultimately contented itself with an internal harmonization of the legal systems of countries with a civil law system. There is a notable correlation between the adopted rules and French business law. This "harmonized" law, therefore, ignores countries with common law systems, the other facet of the African legal landscape, generating tensions between lawyers on both sides.

Nevertheless, the divisions are not limited to the dichotomy civil law-common law. Informal regulation exists alongside both these legal systems, and they must be taken into account if the rules that govern business in Africa are to be understood. This generates a multiple challenge: bringing OHADA law and common law closer is both desirable and possible. The proximity between these people and countries is too close to justify the existing differences. Nevertheless, bringing common law and OHADA closer, does not mean replacing them with a new common system, which seems unrealistic. Compatibility, rather than uniformity, would be the desired result, offering a better fit with the search of attractiveness, which is in the essence of business law.

This study therefore promotes an open approach of the "other" system, while underlining the importance of the informal sector, based on custom and usages.

MOTS CLÉS

droit des affaires – OHADA - common law - système civiliste – harmonisation – clivages – rapprochement – compatibilité – attractivité - informel.

DUYMAZ Erkan

TITRE

L'"effet horizontal" de la convention européenne des droits de l'homme.

DISCIPLINE

Droit public

DIRECTEUR(S) DE THESE

Thierry DEBARD

JURY

Michel LEVINET

Professeur
Université Montpellier 1

Hélène TIGROUDJA

Professeur
Université d'Artois

Thierry DEBARD

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean DHOMMEAUX

Professeur émérite
Université Rennes 1

Hélène SURREL

Professeur
IEP, Université Lyon 2

PRESIDENT DE JURY

Jean DHOMMEAUX

RAPPORTEURS

Michel LEVINET
Hélène TIGROUDJA

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre d'études
constitutionnelles

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'effet horizontal implique l'application de la Convention EDH dans les relations interindividuelles. Justifiée par la théorie des obligations positives, cette construction jurisprudentielle permet la mise en jeu de la responsabilité internationale de l'État lorsque celui-ci ne prend pas les mesures nécessaires pour prévenir et réprimer les violations de la Convention commises par les personnes privées. La reconnaissance de l'effet horizontal par le juge européen a pour conséquence la prolifération des obligations substantielles et procédurales de l'État. La transposition de celles-ci dans l'ordre juridique interne astreint les autorités publiques, y compris les tribunaux, à intervenir dans les rapports privés. Nécessaire à l'effectivité des droits de l'homme, la diffusion de l'effet horizontal a pour contrepartie l'accroissement de l'intervention étatique dans la sphère privée et l'apparition des devoirs individuels fondés sur le respect des droits et libertés d'autrui. La Cour EDH, pionnière de l'«horizontalisation», refuse d'en élaborer une théorie générale. Le défi est dès lors de délimiter l'extension des droits de l'homme aux relations interindividuelles afin que celle-ci ne devienne pas un facteur d'affaiblissement de la protection verticale des droits de l'homme.

The horizontal effect involves the application of the ECHR in interindividual relationships. Justified by the theory of positive obligations, this jurisprudential construction allows to establish the international responsibility of the State when it fails to take necessary measures to prevent and suppress violations of the Convention committed by private persons. Recognition of the horizontal effect by the European judge results in the proliferation of substantive and procedural obligations of the State. Transposing them into domestic law compels public authorities, including courts, to interfere in private relations. Necessary for the effectiveness of human rights, the diffusion of the horizontal effect generates, in return, an extension of State intervention in the private sphere and the emergence of individual duties based on the respect of the rights and freedoms of others. The European Court of Human Rights, pioneer of the « horizontalization », refuses to develop a general theory. The challenge is therefore to delimit the extension of human rights to relations between individuals so that it does not become a factor of weakening of the vertical protection of human rights.

MOTS CLÉS

Droits de l'homme, droits fondamentaux, CEDH, conventions internationales, effet direct, effet horizontal, invocabilité, Drittwirkung, obligations positives, effectivité, État, responsabilité internationale, imputabilité, devoirs, relations interindividuelles.

VIRICEL Séverin

TITRE

Neutralité fiscale et déplacement du patrimoine des "entreprises" soumises à l'impôt sur les sociétés.

DISCIPLINE

Finances publiques
et Fiscalité

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Luc ALBERT

JURY

Pierre BELTRAME
Professeur émérite
Université Aix-Marseille III

Thierry LAMBERT
Professeur
Université Aix-Marseille III

Jean-Luc ALBERT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Olivier NEGRIN
Professeur
Université Lumière Lyon 2

PRESIDENT DE JURY

Olivier NEGRIN

RAPPORTEURS

Pierre BELTRAME
Thierry LAMBERT

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CERFF

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Dans l'évolution d'une entreprise, la nécessité d'opérer des « déplacements de son patrimoine » est directement liée à sa vie voir même à sa survie. Cette réalité complexe des déplacements du patrimoine procède de ce que l'on désigne communément par le terme « restructuration ». Ces opérations comportent des enjeux économiques, sociaux, financiers, juridiques, patrimoniaux et fiscaux pour les entrepreneurs et dirigeants. L'influence de la fiscalité en ces domaines est une réalité, souvent perçue comme une pression, traduite en contrainte par les dirigeants toujours à la recherche de solutions optimales. La recherche de la neutralité fiscale de l'opération est alors un aspect privilégié dans le processus de prise de décision.

Au-delà de cette constatation, le concept de neutralité fiscale trouve une définition large, évolutive et diversement traduite compte tenu des vertus véhiculées par ses principes économiques.

Cette neutralité peut être qualifiée de principe lors de déplacements du patrimoine sans contrepartie financière que sont les opérations de fusions et assimilées. En effet, à l'ère des politiques interventionnistes, la frontière entre public et privé s'estompe du fait de l'incitation et de l'orientation fiscale de l'économie. Ce faisant, l'Etat vise ainsi à atteindre un de ses intérêts supérieurs : le développement et la sauvegarde des entreprises nationales. La neutralité fiscale qui s'applique aux fusions et opérations assimilées témoigne de l'existence de règles fiscales dérogatoires spécialement édictées pour atteindre lesdits objectifs. Alors que, s'agissant des déplacements sans contrepartie financières, les choses sont établies depuis un certain temps, en matière de déplacements avec contrepartie financière (ventes de titres et de fonds de commerce), une neutralité dérogatoire « d'exemption » est apparue récemment et favorise ce type de mutation. Ces derniers développements sont apparus pour les mêmes raisons que précédemment mais également pour répondre à la concurrence fiscale internationale.

Ainsi, contrairement à sa définition classique qui l'associe aux politiques libérales, la neutralité fiscale peut-être recréée par l'interventionnisme fiscal dans certaines opérations. Les opérations de restructurations nécessitant le déplacement du patrimoine des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, sont la traduction de ce constat, particulièrement lorsqu'il est question de regroupement et de concentration.

As part of a company's development, the need for « transfers of assets and liabilities » is directly related to corporate life and even corporate survival. The complex reality of transferring assets and liabilities follows on from what is commonly called « restructuring ». These operations have economic, company relations, financial, legal and tax implications for entrepreneurs and company managers. The impact of taxation in these areas is a reality that is often perceived as a burden translating as a constraint for company managers ever seeking solutions that are optimal. The search for tax neutrality of the operation is therefore an aspect given priority in the decision-making process.

Over and beyond this consideration, the notion of tax neutrality finds a broad, evolving definition reflected in various forms having regard to the benefits conveyed by its underlying economic principles.

This neutrality can be qualified as acquired in principle at the time of asset and liability transfers conducted without any financial consideration i.e. mergers and related operations. In this era of interventionist policies, the boundary between public and private becomes blurred subsequent to tax incentives and the fiscal stance taken by the economy. By so doing, the State aspires to achieving one of its overriding interests: the development and safeguarding of national companies. The tax neutrality which applies to mergers and related operations is evidence of the existence of exceptional tax rules specially laid down to reach these objectives. Whereas provisions for transfer operations conducted without any financial consideration have been in place for some time, for operations which do entail a financial consideration (sales of securities and goodwill) dispensational « exemption » neutrality is newly introduced and favours this type of transfer. These recent developments have been prompted by the same reasons as previously, but they are also a response to international tax competition.

Therefore, contrary to its conventional definition in which it was associated with liberal policies, tax neutrality can be reproduced by tax interventionism for some operations. Restructuring operations which require the transfer of assets and liabilities of companies liable for corporate tax are the reflection of this observation, in particular when the issue is one of regrouping and concentration.

MOTS CLÉS

Concentration, concurrence fiscale, incitation, intérêt supérieur, interventionnisme, neutralité fiscale, opérations de fusions et assimilées, règles fiscales dérogatoires, ventes de titres et de fonds de commerce.

TEMUR Zedet

TITRE

L'Université francophone de Galatasaray à Istanbul.

DISCIPLINE

Histoire du droit des institutions
et des faits sociaux

DIRECTEUR(S) DE THESE

Nicole DOCKES-LALLEMENT

JURY

Christian CHENE
Professeur
Université Paris VNicole DOCKES-LALLEMENT
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3Louis-Augustin BARRIERE
Professeur
Université Lumière Lyon 2Niyasi OKTEM
Professeur
Université Dogus d'Istanbul

PRESIDENT DE JURY

Louis Augustin BARRIERE

RAPPORTEURS

Christian CHENE
Eric GASPARINI
Professeur
Univ. Paul Cézanne Aix Marseille III

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre lyonnais d'histoire du droit
et de la pensée politique

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'Université de Galatasaray est une université publique jeune, dont les origines remontent au XVe siècle. Mais elle est avant tout une université francophone.

Comment une université publique à la fois moderne et francophone s'inscrit dans une tradition d'enseignement séculaire ? C'est à cette question que répond cette étude. Héritière d'une tradition éducative qui commence avec le Mekteb-i Sultani, l'actuel lycée de Galatasaray, l'université constitue le dernier maillon de l'institution Galatasaray. Il s'agit alors d'analyser les circonstances de sa création, son fonctionnement, sa place et son rôle en Turquie comme à l'international.

Née avec l'appui de la Fondation d'éducation Galatasaray, une fondation privée créée au début des années 1980, l'université est l'aboutissement d'une coopération étroite entre la Turquie et la France, ouvrant ainsi une nouvelle page dans les relations bilatérales. Projet inhabituel, à l'heure où l'anglais occupe une place prépondérante dans le milieu scientifique et universitaire, les amoureux de la langue française ont réussi à braver les difficultés politiques, diplomatiques et financières pour mener à terme cette aventure inédite.

Galatasaray est la preuve de l'existence d'une amitié solide entre la France et la Turquie, parfois fragilisée par les dissensions politiques entre les deux pays. Mais par-dessus tout, elle est le fruit d'une politique francophone sans lien avec le passé impérial de la France.

Installée sur les rives du Bosphore, l'université de Galatasaray fait partie aujourd'hui des établissements les plus prestigieux de Turquie. Atatürk disait du lycée de Galatasaray qu'il était « une fenêtre qui s'ouvre à l'Occident ». Il ne serait pas prétentieux de dire aujourd'hui que l'université de Galatasaray est quant à elle « une porte qui s'ouvre à l'Occident ».

The French-speaking University of Galatasaray in Istanbul

Galatasaray University is a young state university, whose origins go back to the 15th century. But it is above all a French-speaking university.

How can a state university, which is both modern and French-speaking, fit into an old traditional institution? This study will provide an answer to this question.

Galatasaray University inherited an educational tradition which started with the Mekteb-i Sultani, the current Galatasaray high school. It is the last link in the chain of the Galatasaray institution.

Let us then analyze the circumstances of its creation, how it works, its place and role in Turkey but also on the world-wide scale.

Born with the support of the Galatasaray Education Foundation, a private foundation created in the early 1980's, the university is the outcome of a narrow cooperation between Turkey and France, thus opening a new chapter in the bilateral relations. It could be seen as an unusual project, at a time when English is prevailing in the scientific and academic circles: the lovers of the French language succeeded in overcoming the political, diplomatic and financial difficulties in order to carry this completely new adventure through.

Galatasaray shows how strong friendship between France and Turkey is, although it has been sometimes weakened by some political disagreements between the two countries. But above all, it is the fruit of a French-speaking politics which marked a break with the imperial past of France.

Settled on the Bosphore bank, Galatasaray University is nowadays among the most prestigious institutions of Turkey. Atatürk would say about Galatasaray High School that it was "an open window towards the West". It would not be pretentious today to say that Galatasaray University is "an open door to the West".

MOTS CLÉS

Université, Galatasaray, Turquie, Istanbul, coopération, français, fondation, étudiant, faculté, langue

DELEURENCE Béatrice

TITRE

Droits des personnes atteintes de troubles mentaux au Québec,
l'exemple d'un centre de santé et de services sociaux.

DISCIPLINE

Ethique et droit médical

DIRECTEUR(S) DE THESE

Marie-France CALLU

JURY

Liliane DALIGAND

Professeur

Université Claude Bernard Lyon 1

François VIALLA

Professeur

Université Montpellier 1

Marie-France CALLU

Maître de conférences HDR

Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Pierre CLAVERANNE

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Michèle JEAN-STANTON

Professeur

Université de Montréal

PRESIDENT DE JURY

Jean-Pierre CLAVERANNE

RAPPORTEURS

Liliane DALIGAND

François VIALLA

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

GRAPHOS

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Pour faire face à la stigmatisation et l'exclusion vécues par les personnes atteintes de troubles mentaux, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux au Québec (province du Canada) a mis en place un plan d'action en santé mentale 2005-2010, la force des liens, afin d'offrir des services de première ligne en santé mentale accessibles et efficaces dans la communauté.. Cette société de droit par son dispositif législatif, veut protéger les personnes vulnérables d'autant plus les personnes présentant un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, ceci parfois même au prix de leur liberté, par des mesures de contrôle, ce qui implique ingérence médicale et sociale.

La révision des services de santé mentale dans un centre de santé et des services sociaux au Québec permet de préciser ce qu'en disent les acteurs impliqués et les personnes souffrant de troubles mentaux. Cette démarche met en évidence les difficultés des personnes utilisatrices de services pour recevoir le support nécessaire à leur intégration dans la communauté et à l'atteinte de leur pleine citoyenneté. Un des défis de l'avenir est de solliciter leur participation à différents niveaux de décision, les stratégies législatives internationales viennent illustrer et compléter cet alignement.

In order to take on stigmatization and exclusion experienced by people who have mental health problems, the Quebec Minister of Health and Social Services (province of Quebec in Canada) put in place The Mental Health Action Plan 2005 – 2010 The Strength of Links offering first line services in Mental Health that are accessible and of quality to the community.

The Legislative assembly of Quebec as a society of rights wants to protect vulnerable persons and even more so those persons who are a danger to others or themselves sometimes at the price of their freedom, by measures of restraint that implicate medical and social intrusion.

The revision of Mental Health Services in a Quebec Health and Social Services Centre permits clearer understanding of needs expressed by those implicated who suffer from mental health as well as the users of the services. This method gives a greater overview of the difficulties people have in receiving the necessary care and support so as to integrate fully in society as full citizenship entails. This is a challenge for the future, to seek their participation at different decision levels; international legislative strategies do illustrate and complete this alignment.

MOTS CLÉS

Québec; Quebec; Troubles mentaux; Mental problems Droits; Rights; Autonomie
Autonomy Mesures de contrôle; Measures of restraint; Garde en établissement; Protective
custody; Citoyenneté Citizenship; Centre de santé et de services sociaux; Health and
Social Services Centre; Santé mentale; Mental health; Consentement; Consent.

BONNAMOUR Blandine

TITRE

**Le dommage en droit international privé européen.
Réflexions à partir du règlement Rome II sur la loi applicable
aux obligations non contractuelles.**

DISCIPLINE

Droit privé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Cyril NOURISSAT

JURY

Marc FALLON

Professeur

Université Catholique de Louvain

Sabine CORNELOUP

Professeur

Université de Bourgogne

Cyril NOURISSAT

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Sylvestre BERGE

Professeur

Université Paris X Nanterre La Défense

Thomas KADNER GRAZIANO

Professeur

Université de Genève

Edouard TREPPOZ

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Marc FALLON

RAPPORTEURS

Marc FALLON

Sabine CORNELOUP

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IDC

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le règlement Rome II sur la loi applicable aux obligations non contractuelles énonce une règle de conflit commune aux États membres de l'Union européenne. La sécurité juridique représente son objectif substantiel premier. Sur ce fondement en particulier, le texte érige un élément principal de rattachement relativement inédit en droit international privé comparé : le dommage. La confrontation de ce critère à l'exigence de sécurité juridique met cependant en lumière le caractère inachevé de l'œuvre européenne. L'amphibologie de la notion de dommage risque, en effet, de mettre à mal la satisfaction de l'exigence de sécurité.

Cette recherche entend proposer des solutions à l'incomplétude du critère du dommage.

Des réflexions d'ordre théorique et pratique conduisent à envisager deux séries de réponses. Les premières s'adressent au praticien. Elles consistent en l'élaboration d'une notion conflictuelle autonome de dommage, distincte de la notion substantielle de préjudice. Une seconde solution s'adresse directement au législateur de l'Union, dans l'hypothèse d'une révision de la règle européenne de conflit de lois. Il s'agit de proposer une autre méthodologie, qui repose sur la consécration d'un droit international privé européen du dommage. Celle-ci s'entend de l'élaboration de nouvelles catégories conflictuelles, exclusivement organisées autour du dommage.

The Damage in European International Private Law. Discussion on the Rome II Regulation on the law applicable to non-contractual obligations.

The Rome II regulation on the law applicable to non-contractual obligations states a common rule of conflict into the European Union. Legal security is one of its main purposes and justifies more specifically the choice of an unprecedented connecting factor in comparative international private law: the damage. Nevertheless, the notion of damage covers many different meanings in the different countries of European Union. This plurality may compromise the satisfaction of legal security and, by failing to address this specific issue, the European regulation Rome II turns out to be unfinished.

This study intends to suggest solutions to effectively complement and harmonize the notion of damage as a connecting factor in European international private law.

Some theoretical and practical reflections lead us to consider two types of answer. The first one is aimed at practitioners. It consists in drawing up an autonomous notion of damage distinct from the material notion of prejudice. A second solution is aimed at the European legislator. It consists in a new methodology based on the adoption of a European international private law of the damage. This means drawing up new conflict categories, exclusively organized around the notion of damage.

MOTS CLÉS

Règle de conflit de lois - Règlement Rome II- Obligations non contractuelles - Sécurité juridique -Dommage- Notion autonome- Préjudice- Catégories conflictuelles

DUREZ Clément

TITRE

La règle du jeu et le droit.
Contribution à l'élaboration d'une théorie juridique du jeu organisé.

DISCIPLINE

Droit privé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Hervé CROZE

JURY

Philippe JESTAZ
Professeur émérite
Université Paris XII

Marie-Laure MATHIEU
Professeur
Université Montpellier I

Patrick MAISTRE DU CHAMBON
Professeur
Université Grenoble II

Hervé CROZE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

William DROSS
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Philippe JESTAZ

RAPPORTEURS

Patrick MAISTRE DU CHAMBON
Marie-Laure MATHIEU

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre Louis JOSSERAND

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La réglementation des jeux semble frappée de désuétude, à l'image des articles 1965 à 1967 du Code civil qui n'ont jamais été modifiés depuis 1804. Cependant, l'avènement successif de la télévision, des logiciels informatiques et d'Internet a métamorphosé les problématiques ludiques. Les juristes s'étonnent, après s'être désintéressés du jeu pendant de longues années, de le voir ressurgir dans toutes les composantes de leur discipline. A l'heure où le jeu sportif échappe encore à l'obsession réparatrice du droit de la responsabilité civile, où le jeu de hasard sacrifie un monopole étatique sur l'autel de la libre concurrence, et où le jeu télévisé redéfinit les frontières de la prestation de travail, le moment semblait propice à l'élaboration d'une réflexion globale sur les problèmes juridiques du jeu. Dans le cadre d'une démarche systémique, le jeu sera le point de départ de nos travaux et la règle sa pierre angulaire, permettant ainsi d'écarter l'amusement libre au profit du jeu réglé. Ce dernier, lorsqu'il prend naissance dans la rencontre de consentement entre un organisateur, qui émet une offre de jeu, et un ou plusieurs joueurs qui l'acceptent, soulève des problèmes juridiques similaires dans toutes les disciplines ludiques. L'organisateur d'un jeu est-il responsable des équipements de jeu qu'il fournit ? Doit-il réglementer l'accès à son jeu ? A-t-il l'obligation de délivrer un enjeu au gagnant d'une partie ? Quelles sont les conséquences des différentes fautes de jeu ? La licéité du but fixé est-elle une condition de validité du jeu ? En nous efforçant d'approfondir ces interrogations, nous chercherons à poser les premiers jalons d'une théorie juridique du jeu.

Gaming regulations appear to have become obsolete as articles 1965 to 1967 of the Civil Code which has not been modified since 1804 demonstrate. However, the successive arrival of television, computer software and internet has metamorphosed recreational activities, including gaming. Lawyers, long disinterested by gaming issues, are now surprised to see these reemerging throughout their profession. At a time when sports games still escape the "obsessive rectification" the rights of civil responsibility grant, where principles of free competition have removed the state monopoly concerning the games of chance and where televised games redefine the characteristics of work contracts, it seems to be appropriate to elaborate a global discussion on the judicial aspect of gaming. Within a framework of a general approach gaming will be studied but from the point of view of its rules in order to lay aside unregulated amusement activities to favor regulated gaming. The latter, whenever it takes place under an agreement between an organizer presenting an offer to participate and one or several players who accept, raises similar juridical questions for all types of gaming activities. Is the organizer responsible for the equipment he provides? Should he regulate access to his game? Does he have an obligation to offer a prize to the winner of a game? What are the consequences concerning the various violations of the game? Is the licitly of the established target a valid condition of the game? By seeking to elaborate on these questions, this dissertation aims to pave the way for a more appropriate judicial framework for gaming.

MOTS CLÉS

Jeu, règle, théorie du droit, sociologie du droit, pluralisme juridique, analyse systémique, jeu réglé, jeu organisé, contrat de jeu, consentement au jeu, équipement de jeu, accès au jeu, action de jeu, but du jeu, enjeu

HUR Nelly

TITRE

La dignité dans l'exécution des peines privatives de libertés.

DISCIPLINE

Droit pénal
et sciences criminelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Annie BEZIZ-AYACHE

JURY

Xavier PIN
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Annie BEZIZ-AYACHE
Maître de conférences
Université Jean Moulin Lyon 3Jean PRADEL
Professeur émérite
Université de PoitiersDavid DECHENAUD
Professeur
Université de GrenobleJacques BUISSON
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Patrick MOUNAUD
Chargé de mission
Direction de l'Administration pénitentiaire
Paris

PRESIDENT DE JURY

Xavier PIN

RAPPORTEURS

Jean PRADEL
David DECHENAUD

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de droit pénal

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'analyse de la dignité du condamné dans l'exécution de sa peine privative de liberté suppose d'étudier d'une part les conditions dans lesquelles il exécute sa peine lorsqu'il est incarcéré au sein d'un établissement pénitentiaire, puis d'autre part celles dans lesquelles il exécute sa peine dans la phase post-carcérale. Cependant, la constatation du respect ou de la négation de la dignité du condamné repose sur l'appréciation de l'adaptation et de la proportionnalité de l'atteinte portée à ses spécificités humaines primaires et à leurs supports, à un objectif légitime d'intérêt général.

Ainsi, si l'humanisation des conditions de détention permet d'assurer progressivement le respect de la dignité du condamné, sa responsabilisation et la réappropriation de sa condition humaine lui offrent les moyens de promouvoir sa dignité par la stimulation de ses potentialités humaines d'amélioration. La phase d'exécution post-carcérale de la peine privative de liberté semble connaître un mouvement inverse. En effet, si la conception et la mise en œuvre des mesures d'aménagements de peine semblaient garantir le respect et la promotion de la dignité du condamné, l'introduction « d'une éthique de conviction » de surveillance étatique du condamné dans la phase post-carcérale emporte la négation de la dignité du condamné par une atteinte à son autonomie qui s'avère totalement inadaptée à l'objectif de prévention de la récidive criminologique.

The analysis of the convict's dignity while serving their custodial sentences implies to study the conditions in which they serve their penalties when incarcerated in a prison establishment on the one hand, then the conditions in which they carry out their sentences when out of prison on the other hand. However, if the convict's dignity is respected or negated, it depends in both cases on how the adaptation and proportionality of the infringement of their primary human features are assessed according to a legitimate public interest.

As a result, if more human detention conditions allow to ensure that the convict's dignity is gradually respected, the fact that they are encouraged to bear more responsibility and are again considered human beings enables them to promote their dignity by stimulating their human potential powers of improvement. The post-detention stage (when the custodial sentence is served out of prison) seems to evince an opposite trend. As a matter of fact, if the creation and implementation of measures of sentence reduction seemed to guarantee the respect and the promotion of the convict's dignity, the introduction of a "code of conviction" of state surveillance over the convict in the post-detention stage entails a negation of the convict's dignity as their autonomy has been infringed in a way totally inadapted to the aim of preventing second-offence crime.

MOTS CLÉS

aménagement de peine - condition humaine - dignité - humanisation - incarcération - peine privative de liberté - phase post-carcérale - prévention de la récidive - responsabilisation - surveillance.

YANG Ning

TITRE

Etudes des textes sino-européens sur les médicaments traditionnels à base de plantes.

DISCIPLINE

Droit communautaire

DIRECTEUR(S) DE THESE

Marie-France CALLU

JURY

Liliane DALIGAND

Professeur

Université Claude Bernard Lyon 1

Marie-France CALLU

Maître de conférences H.D.R.

Université Jean Moulin Lyon 3

Philippe PEDROT

Professeur

Université Bretagne Occidentale

Guy CHAZOT

Professeur émérite

Université Claude Bernard Lyon 1

Guillaume ROUSSET

Professeur

Université Toulouse 3

PRESIDENT DE JURY

Liliane DALIGAND

RAPPORTEURS

Philippe PEDROT

Guy CHAZOT

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

GRAPHOS

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Au cours des trente dernières années, avec la multiplication des effets secondaires des médicaments synthétiques, les médicaments traditionnels à base de plantes ont été redécouverts. Cette catégorie de médicaments est définie juridiquement par la directive communautaire 2004/24/CE.

Le but de cette recherche est, d'une part, de comparer les textes sino-européens sur le contrôle de la qualité des matières premières végétales dans les domaines de la production et du commerce international ; d'autre part, de comparer les textes sino-européens sur le contrôle de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des médicaments traditionnels à base de plantes, en tant que produits finis.

Toutes les réglementations communautaires et chinoises, concernant les médicaments traditionnels à base de plantes, ont pour objectif essentiel la sauvegarde de la santé publique ; la qualité, la sécurité et l'efficacité de ces médicaments particuliers sont strictement contrôlées dans ces deux régions du monde. Toutefois, il est important de noter que ces deux systèmes juridiques présentent des nombreuses divergences tenant à l'histoire et à la culture dans le secteur des médicaments traditionnels à base de plantes. L'harmonisation des textes sino-européens sur les médicaments traditionnels à base de plantes soulève un problème particulièrement complexe.

In the recent three decades, with the increase of side effects of synthetic drugs, attention to traditional herbal medicines has been paid again and given a clear legal definition by the directive 2004/24/EC.

In this thesis, we are making a comparative study: first on the Chinese-european texts on the quality control of vegetal raw material in the fields of production and international trade, then on the Chinese-european on the quality control, the security and effectiveness of traditional herbes-made medicine as products.

Although Chinese and European tradition herbal medicine regulations all mainly aim at protecting public health, and strictly controlling the quality, safety and efficacy of such medicines, there are big difference for traditional herbal medicine regulations between China and the EU due to difference of the history, culture and traditions in the pharmaceutical industry and the legal system. For a long period of time, coordination between the two will remain difficult.

MOTS CLÉS

Médicaments traditionnels à base de plantes, Union Européenne, Chine, Droit, Autorisation de mise sur le marché

KAINIYA Mohammad

TITRE

**La dématérialisation des actes et conventions
(de l'expérience française à sa réception par le droit iranien ?)**

DISCIPLINE

Droit privé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Sylvie FERRE-ANDRE

JURY

Hugues FULCHIRON

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Sylvie FERRE-ANDRE

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Yves CAMOZ

Professeur associé honoraire HDR

Directeur du CNEPN

Jean-Paul DECORPS

Professeur associé

Université d'Aix-Marseille

PRESIDENT DE JURY

Hugues FULCHIRON

RAPPORTEURS

Jean-Yves CAMOZ

Jean-Paul DECORPS

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de droit de la famille

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La signature électronique se fonde sur des siècles de sciences et d'expérience mais ce n'est qu'à la fin du XXème siècle que les Américains l'ont reconnue. L'Union Européenne à son tour a adopté la signature électronique en 1999. Le législateur français s'est intéressé à une révision essentielle du droit de la preuve. Le 13 mars 2000 une loi portant sur « l'adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et à la signature électronique » est promulguée par le gouvernement Jospin. Cette loi a ajouté l'alinéa 2 à l'article 1317. Cet alinéa permet d'établir et de conserver les actes authentiques, dans des conditions fixées par Décret en Conseil d'État. Une dernière phase de l'évolution du droit français de la preuve a été franchie par le décret du 10 août 2005. Ce décret a fixé les conditions relatives à l'établissement et à la conservation des actes authentiques sur support électronique. L'apport le plus important de ce décret est qu'il a inventé l'acte authentique électronique à distance encore imparfait à ce jour. A partir d'ici c'était au Conseil Supérieur du Notariat français de développer le système d'établissement et de conservation des actes authentiques en employant la clé sécurisée « Réal » et le système Télé@ctes. Il a également fondé un Minutier Central de très haut niveau de sécurité.

C'est au cours des années 2000 à 2003 que le législateur iranien va s'intéresser lui aussi à l'évolution mondiale en s'inspirant des lois des autres pays, en particulier des lois de l'Union Européenne et des États-Unis. Le 8 janvier 2003 il vote une loi sur le commerce électronique et exclut les actes authentiques du champ d'application de cette loi. Le Conseil Supérieur du Notariat Iranien n'a donc pas été autorisé à établir des actes authentiques électroniques. Dans cette thèse nous avons essayé de comparer les régimes juridiques de France et d'Iran, en particulier en matière d'établissement et de conservation des actes authentiques par officier public.

The electronic signature is based on a history of scientific experiments but it is only at the end of the twentieth century that the Americans recognized electronic signature. The European Union, in its turn, adopted the electronic signature in 1999. In The French legislators became involved in a fundamental revision of the laws of the proof. On March 13, 2000, a law carrying "the adaptation of the law of the proof to information technologies and to electronic signature" was promulgated by the Jospin government. This law added the paragraph 2 in the Article 1317 which allows establishing and keeping authentications under the conditions decided by Decree in Council of State. The last phase of the evolution of the French Law of the Proof was completed by the decree of August 10, 2005. This Decree established the conditions relative to the establishment and preservation of electronic authentication. The most important contribution of this Decree was that it invented remote electronic authentication that was still imperfect to that day. From here it was in the High Council of the French Notary's practice to develop the system of establishment and preservation of authentication. It employed the networks and secured "Real" key, the Télé@ctes system. It established Minutier Central with very high level of security.

It was in 2003 when the Iranian legislators became interested in this global trend and inspired by the laws of the other countries, and in particular by laws of the European Union and the United States. On January 8, 2003, Iran approved a law on the e-commerce, the Iranian legislators excluded electronic authentication in this law. In this thesis, we are going to note some important differences between Iran and France.

MOTS CLÉS

La signature électronique, droit de la preuve, le certificat électronique, les prestataires des services de certification électronique, la conservation, l'acte authentique électronique à distance.

BOEX Valentin

TITRE

La sûreté aéroportuaire face à la diversité des menaces.
Analyse juridique, systémique et typologique

DISCIPLINE

Droit public

DIRECTEUR(S) DE THESE

Emile François CALLOT

JURY

Xavier PIN

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Patrick LACLEMENCE

Professeur

Université de Technologie de Troyes

Xavier LATOUR

Maître de Conférences

Université Paris Descartes

Emile François CALLOT

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Alain BAUER

Professeur

CNAM, Paris

PRESIDENT DE JURY

Xavier PIN

RAPPORTEURS

Patrick LACLEMENCE

Xavier LATOUR

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les problèmes liés à la sûreté peuvent s'aborder dans un aéroport comme dans une ville (concept d'aéro-ville) avec ses phénomènes de terrorisme, de criminalité et de délinquance. Force est de constater que la sûreté aéroportuaire est surdéterminée par la menace terroriste, autrement dit, tous les dispositifs et réglementations mis en place ont pour fait générateur le terrorisme. En effet, la première barrière contre le terrorisme et la plus importante doit être établie au sol, c'est à dire à l'aéroport. Il faut empêcher les terroristes d'accéder à l'appareil. Il faut dire qu'immédiatement après les événements du 11 septembre, les pays membres de la CEAC ont mis en œuvre des mesures exceptionnelles de sûreté au sol. On retrouve cette même logique à travers la sécurisation du fret aérien. Les mesures de sûreté en vol ne sont qu'un dernier recours mettant en lumière les vulnérabilités du système de sûreté aéroportuaire.

Problems linked to airport security can be seen as urban security because an airport is considered as a city facing terrorism and criminality. Obviously, airport security relies largely on terrorist threat meaning that established security measures and regulations are generated by terrorism. Indeed, first barrier against terrorism and the most important has to be deployed in the airport. The goal is to prevent terrorists from accessing to the aircraft. Immediately after september 11 terrorist attacks, countries being part of the ECAC have implemented exceptional airport security measures. This logic equally influences aviation freight security. Inflight security measures are only a last resort emphasizing airport security system vulnerabilities.

MOTS CLÉS

Terrorisme, transport aérien, sûreté, aéroport

TONFACK KENFACK

Thérèse Flaviane

TITRE

Eldorado pétrolier dans le Golfe de Guinée.
Risques et menaces sur la sécurité des approvisionnements.

DISCIPLINE

Droit - Sécurité internationale
et Défense

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Paul JOUBERT

JURY

Frédéric RAMEL
Professeur
Université Paris Sud 11

Alain Didier OLINGA
Professeur
RI, Université Yaoundé II

Jean-Paul JOUBERT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Joseph Vincent NTUDA EBODE
Professeur
Université Yaoundé II

PRESIDENT DE JURY

Frédéric RAMEL

RAPPORTEURS

Frédéric RAMEL
Alain Didier OLINGA

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La raréfaction de la ressource pétrolière additionnée à l'insécurité ambiante dans la principale région pétrolifère du monde (Golfe arabo-persique), fait du Golfe de Guinée le nouvel eldorado pétrolier. Au delà du caractère off shore de sa production threaten, la méconnaissance de la valeur réelle de ses réserves prouvées, la qualité de son brut et les législations politico économiques en vigueur dans cette région sont des garanties de sécurisation des approvisionnements pour le monde occidental. Depuis les années 90, la ressource pétrolière du Golfe de Guinée attise les convoitises des grandes puissances. Conséquence de cette attractivité, le Golfe de Guinée est devenu aujourd'hui une zone de convergence des intérêts des pays développés ainsi que des puissances dites émergentes. L'enjeu géoéconomique et géopolitique en cours dans cette région, située au cœur de l'Afrique, suscite des rivalités et des affrontements entre acteurs faisant peser sur la région le spectre d'une guerre du pétrole.

Certes, l'ouverture du Golfe de Guinée sur le monde représente un intérêt certain dans les stratégies militaires maritimes mises en place, et donne une vision nouvelle des enjeux. Mais cela ne doit pas oblitérer la réalité des faits. Entre géo-économie et géopolitique, la pseudo-garantie de sécurité qu'offrirait le pétrole du Golfe de Guinée fait de plus en plus l'objet de vifs débats au sein des communautés scientifiques et politiques. C'est dans ce contexte que nous avons choisi de nous intéresser aux risques et menaces qui in fine peuvent réduire voire interrompre les approvisionnements pétroliers dans le Golfe de Guinée, en termes d'enjeux, de risques, de menaces et de défis potentiels pour la décennie à venir.

The rarefaction of the oil resource, the insecurity in the main oil region of the world (Arab-Persian Gulf) made the Gulf of Guinea the new oil El Dorado. The offshore character of its production, the Miss information of the real value of its proved reserve, the quality of its crude oil and political & economic legislations current in this region are guarantees of security of the oil supplies for the western world. Since the 90s, the oil resource of the Gulf of Guinea instigates the greeds of majors. Consequence of this attractiveness, Gulf of Guinea became a zone of convergence of the interests of countries developed as well as emergent's countries. The geo-economic interests and current geopolitics in this region, situated in the heart of Africa, instigate rivalries and confrontations between actors making be afraid of oil war.

Certainly, the opening of the Gulf of Guinea on the world represents a great interest in the organized maritime military strategies, and gives a new vision of the stakes. But it does not have to obliterate the reality of the facts. Between geography-economy and geopolitics, the pseudo-guarantee of security of oil supply that would offer the oil of the Gulf of Guinea made more and more the object of deep debates within the scientific and political communities. It is in this context that we chose to be interested at the risks and threaten who in fine can reduce even to interrupt the oil supplies in the Gulf of Guinea, in terms of stakes, risks, threats and potential challenges for decade to come.

Thèse en cotutelle avec l'Université de Yaoundé II

MOTS CLÉS

Energie, Exportateurs, Importateurs, Major, Menace, Pétrole, Risque, Sécurité.

KOHLE Robert

TITRE

Etat des lieux de la Médiation animale dans les Etablissements
d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en France

DISCIPLINE

Droit et Management
des structures sanitaires et sociales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Marie-France CALLU

JURY

Marc BERTHEL
Professeur
Université de StrasbourgMarie-France CALLU
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3Jean-Pierre CLAVERANNE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Laurent GERBAUD
Professeur
Université de Clermont-FerrandMarion GIRER
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3Marie-Claude LEBRET
Chargée de mission
Ministère de l'agricultureStéphane MARTINOT
Directeur
VetAgro Sup de Lyon

PRESIDENT DE JURY

Marion GIRER

RAPPORTEURS

Marc BERTHEL
Laurent GERBAUD

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

GRAPHOS

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Nous nous interrogeons sur les enjeux de la présence animale au sein d'une institution médico-sociale pour tenter de répondre aux controverses juridiques, mais également managériales, que soulève cette question. Notre questionnement s'inscrit dans une évolution sociétale favorable à la reconnaissance citoyenne de la personne âgée dépendante, et plus particulièrement dans ses droits sociaux et culturels. Notre problématique renvoie aux questions essentielles sur le pouvoir d'une personne vieillissante de décider elle-même de la conduite de sa vie. C'est ce que nous étudions au travers de cet outil particulier, mais symptomatique en milieu institutionnel, qu'est l'animal d'accompagnement social.

Nous débutons notre travail autour d'une réflexion pratique et théorique d'un projet d'introduction d'un chien éduqué dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Nous y abordons tout d'abord les questions liées à la connaissance et à la compréhension des usagers que les activités de médiation animale mettent en exergue (1ère partie), puis à partir de ce constat, de développer les aspects managériaux qui s'y trouvent liés en leurs propensions à insérer un projet dans un cadre institutionnel et en leurs facultés d'introduire un nouvel espace de réflexion et de construction du sens (2ème partie) - le résumé de l'ensemble de ces éléments constituant le cahier des charges de la médiation animale.

We are researching the implications of animal assisted therapy within a social care facility in an attempt to respond to the legal and managerial controversies surrounding the scheme. Our research is part of a societal trend towards recognizing the citizen rights of dependent elderly people, and in particular their social and cultural rights. We are studying important questions relating to the power of ageing people to make their own decisions about their lives. That is our main aim in researching the use of companion animals, which may be a revealing tool when used in an institutional setting.

We will begin our work by discussing the practical and theoretical implications of the plan to introduce a trained dog into a nursing home for dependent elderly people. We will first discuss the issues related to the knowledge and understanding of the users which will be highlighted through animal assisted therapy (1st part). Secondly, we will develop the managerial implications related to the implementation of this idea in an institutional framework and the possibility of introducing a new space for reflection and the construction of meaning (2nd part). These elements will be used to develop specifications for the animal assisted therapy project.

MOTS CLÉS

personne âgée, management, maison de retraite, soins, médiation animale, animal, chien, droit.

STAMM Eric

TITRE

**La transmission des données personnelles de santé,
analyse et propositions d'évolution : le cas du contrôle médical
de l'Assurance Maladie**

DISCIPLINE

Ethique et Droit médical

DIRECTEUR(S) DE THESE

Marie-France CALLU
Bruno PY

JURY

Jean-Pierre CLAVERANNE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Liliane DALIGAND
Professeur
Université Claude Bernard Lyon 1

Marie-France CALLU
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Nicolas KOPP
Professeur
Université Claude Bernard Lyon 1

Bruno PY
Professeur
Université Nancy II

Didier LAPORTE
Docteur en médecine
CNAMTS, Paris

PRESIDENT DE JURY

Jean-Pierre CLAVERANNE

RAPPORTEURS

Liliane DALIGAND
Nicolas KOPP

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

GRAPHOS

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'évolution du secret médical vers un secret professionnel concernant de nombreuses professions soulève la question de la transmission des données personnelles de santé.

Etudiant les fondements juridiques de cette transmission et s'appuyant sur des exemples pratiques relevés au cours de l'activité des praticiens conseils au sein de l'assurance maladie, ce travail développe les droits de l'individu sur la maîtrise du secret et les possibilités de transmissions des données dans le respect du droit des autres personnes que sont les ayants droits et les employeurs comme les droits de la défense. La possibilité d'une prédominance de la société sur la personne est envisagée dans le cadre de la protection de la santé, de la justice et de la gestion économique des dépenses de santé.

Des propositions d'évolution des pratiques et de la législation visent à permettre l'encadrement des transmissions des données personnelles de santé dans le respect des droits des personnes.

Medical secrecy is moving towards a professional secrecy, which concerns numerous professions, raising the question of transmission of personnel health data.

This thesis, based on practical examples taken from professional activities of practitioners advisers in the Health insurance, studies legal foundations of this transmission and develops individual rights on how to control secrecy and possibilities of transmission of data according to the respect of the rights of other people such as eligible parties and employers. The fact that a society can be more prominent than a person is contemplated in the context of health protection, justice and economic management of health spending.

Evolutions of practices and legislation are suggested and aim at allowing the supervision of transmission of personal health data according to people's rights.

MOTS CLÉS

secret médical, secret professionnel, transmission, données personnelles de santé
droits de l'Homme, droits de la défense, dépenses de santé

AL ARJA Rabih

TITRE

La fiscalité directe au Liban. Histoire et processus d'une modernisation.

DISCIPLINE

Finances publiques et Fiscalité

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Luc ALBERT

JURY

Pierre BELTRAME

Professeur émérite

Université Paul Cézanne Aix Marseille III

Thierry LAMBERT

Professeur

Université Paul Cézanne Aix Marseille III

Jean-Luc ALBERT

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Luc PIERRE

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Jean-Luc PIERRE

RAPPORTEURS

Pierre BELTRAME

Thierry LAMBERT

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CERFF

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Plusieurs cultures se sont mêlées à la conception du système fiscal actuel au Liban. Ce système cédulaire, inchangeable depuis les années cinquante, se caractérise par la prédominance des impôts indirects reflétant une difficulté à atteindre l'assiette des impôts directs.

C'est dans cette perspective qu'une révision intégrale du système fiscal Libanais s'avère cruciale. Cette révision doit tenir en compte les spécificités de l'économie libanaise basée sur les secteurs du tourisme et des finances et caractérisée par un secret bancaire très développé, des finances publiques rongées par le poids de la dette publique et du déficit budgétaire, et de la situation géopolitique du Liban, situé dans une région objet de conflits permanents.

Dans ce cadre, plusieurs réformes ont déjà été mises en place; l'introduction de la TVA en 2002 constituait la réforme majeure des impôts indirects, la création de la DASS, de la DGE du côté des impôts directs.

Toutefois la réforme en cours traite l'unification des impôts cédulaires en un impôt global; cela peut établir une meilleure justice entre les contribuables et engendrer une augmentation des recettes fiscales.

Le secret bancaire constitue un important défi à ce type d'imposition. A noter que l'abolition du secret bancaire n'est pas envisageable actuellement considérant son rôle majeur dans l'attraction des capitaux étrangers. Pour cela, la nouvelle loi doit essayer de trouver des solutions pour parvenir à la bonne application de l'imposition globale.

A ce niveau, les expériences égyptienne (contrôle fiscal des revenus des capitaux mobiliers, des activités commerciales et industrielles et des professions libérales) et tunisienne (l'application des « acomptes provisionnelles » et de « la retenue à la source ») peuvent constituer des sources d'inspiration.

Many cultures contributed to draw the current Lebanese tax system. This system, where taxes differ according to the source of income, haven't been reformed since the fifties. The predominance of indirect taxation is the main characteristic reflecting the disability to reach the tax base within the direct taxation.

Under this perspective, a full revision of the taxation system seems to be crucial. This revision should take into consideration the specificity of the Lebanese economy based on tourism and financial sectors and where banking secrecy is very developed, the public finance gnaw at by the public debt burden and the budget deficit, and the geopolitical situation where Lebanon is located in the heart of a conflict region.

Many reforms had been already undertaken; the VAT implementation in 2002 is the main indirect tax reform; the introduction of DASS and DGE are the reform undertaken on the direct taxes side.

Moreover, the current reform aim to unify the different income tax under one global tax; this can lead to a better justice among taxpayers and therefore to an increase in tax revenues.

The banking secrecy is an important challenge to this taxation. In fact, due to its major role attracting the foreign capitals, the abolition of this system is not currently considered. For this reason, the new law should figure out the appropriate conducts for a better application of the global tax.

At this level, the Egyptian and the Tunisian experiences could be sources of inspiration. The first one regarding the tax audit on the revenues from movable capitals, commercial and industrial activities and the liberal professions. The second one related to the application of the "forecasted installments" and the "stopping at source".

MOTS CLÉS

fiscalité directe, impôt cédulaire, impôt global, réforme fiscale, secret bancaire.

OTT Cécile Chantal

TITRE

Exploitation forestière et droits des populations locales et autochtones
en Afrique centrale (Cameroun, Congo, Congo RDC et Gabon)

DISCIPLINE

Droit de l'Environnement

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBE-BILLE

JURY

Jérôme FROMAGEAU

Professeur
Université Jean Monnet Paris-Sud

Mohamed Ali MEKOUAR

Professeur
Université de Casablanca, Maroc

Stéphane DOUMBE-BILLE

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Michel PRIEUR

Professeur émérite
Université de Limoges

PRESIDENT DE JURY

Michel PRIEUR

RAPPORTEURS

Jérôme FROMAGEAU

Mohamed Ali MEKOUAR

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de Droit International

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les forêts du Cameroun, du Congo, du Congo RCD et du Gabon regorgent d'énormes ressources. Plusieurs potentialités sont offertes à ces pays par la richesse et la diversité de la faune, la flore, l'exploitation des ressources du sous-sol, du bois et des produits forestiers non ligneux. L'exploitation forestière de ces ressources pourrait être un moyen efficace pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et autochtones qui dépendent de ces forêts. Toutefois, malgré les mécanismes juridiques, politiques et économiques mis en place par les différents gouvernements, la participation des populations à la gestion des forêts reste très relative. La promotion et la protection de leurs droits sociaux et économiques demeurent aussi problématiques.

The forests of Cameroon, Congo, Congo RCD and Gabon are full of enormous resources. Several possibilities are available to these countries by the richness and diversity of fauna, flora, exploitation of resources underground resources, wood and non wood forest products. Logging of these resources could be an effective means of improving the living conditions of local and indigenous people who depend on these forests. However, despite the legal, political and economic setup by different governments, people's participation in forest management is very relative. The promotion and protection of their social and economic rights also remain problematic.

MOTS CLÉS

Forêts, droits, populations locales, populations autochtones, forêts communautaires, aires protégées, participation, partage des bénéfices, exploitation forestière, environnement, droits forestiers, savoirs traditionnels, coutume, lois forestières.

AMBEU Akoua Viviane-Patricia

TITRE

La fonction administrative contentieuse en Côte d'Ivoire

DISCIPLINE

Droit public

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBE-BILLE

JURY

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON

Professeur
Université Bordeaux IV

Madjiguène DIAGNE

Professeur,
Université Cheikh Antar Diop, Dakar

Stéphane DOUMBE-BILLE

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Sylvie CAUDAL

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

André CABANIS

Professeur
Université Toulouse 1

PRESIDENT DE JURY

André CABANIS

RAPPORTEURS

Jean DU BOIS DE GAUDUSSON

Madjiguène DIAGNE

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IEA

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

D'une manière générale, la fonction administrative contentieuse peut être appréhendée comme l'ensemble des juridictions chargées de connaître des litiges résultant de l'activité des autorités administratives. Elle représente l'activité juridictionnelle en matière administrative. Par conséquent, la fonction administrative contentieuse doit s'appréhender tant sous l'angle d'une juridiction, que sous celle de son juge. L'institution d'une fonction administrative contentieuse en Côte d'Ivoire remonte à l'époque coloniale. Cependant, à l'instar de la plupart des ex-colonies françaises, ce n'est qu'au lendemain de l'indépendance en 1960, que la fonction administrative contentieuse ivoirienne s'est affirmée en tant que fonction juridictionnelle autonome à l'égard du système français. La procédure administrative non contentieuse, comme la procédure administrative contentieuse dont il est question dans l'étude ont connu de grands progrès tant en France que dans les pays francophones d'Afrique pour lesquels le système de juridiction administrative comme le droit qu'il vise à contrôler ont longtemps constitué, selon la belle formule de Jean RIVERO, un bon « produit d'exportation » français. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce constat. Aussi l'étude de la fonction administrative contentieuse en Côte d'Ivoire a pour objet de dessiner la physionomie générale de la justice administrative ivoirienne un demi siècle après son institution afin d'en souligner les éléments de permanence ou de changement.

Generally speaking, the contentious administrative function can be arrested as all the jurisdictions asked to know disputes resulting from the activity of the authorities. She represents the jurisdictional activity in administrative subject. Consequently, the contentious administrative function has to be read as long under the angle of a jurisdiction, that under that of his judge. The institution of a contentious administrative function (office) in Ivory Coast goes back up to the colonial time. However, following the example of most of the French ex-colonies, it is that after the independence in 1960, that the Ivory Coast contentious administrative function asserted itself as autonomous jurisdictional office towards the French system. The not contentious administrative procedure, as the contentious administrative procedure question of which it is in the study knew big progress both in France and in the French-speaking countries of Africa for which the system of jurisdiction administrative as the right at which it aims at checking constituted for a long time, according to the Jean RIVERO's beautiful formula, a voucher "produced by export" French. Ivory Coast does not escape this report. So, the study of the contentious administrative office in Ivory Coast has for object to draw the general face of the Ivory Coast administrative justice half a century after her institution to underline the elements of durability or change.

MOTS CLÉS

Légalité, Administration, Administrés, Litiges, Magistrats, Justice administrative, Contrôle juridictionnel, Contentieux administratif, Fonction contentieuse, Fonction administrative, Recours en annulation, Recours en appréciation de légalité, Recours en interprétation, Plein contentieux, Procédure administrative, Procédure contentieuse, effectivité, Jurisprudence, Côte d'Ivoire

TCHAMENI Augustin

TITRE

Les évolutions contemporaines du régionalisme africain :
essai sur la rationalisation de l'intégration.

DISCIPLINE

Droit international public
et Relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Mireille COUSTON

JURY

Eric CARPANO

Professeur
Université Clermont-Ferrand I

Alioune FALL

Professeur
Université Bordeaux IV

Mireille COUSTON

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Thierry DEBARD

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Pierre-Yves GAHDOUN

Professeur
Université Montpellier I

Ahmed MAHIOU

Professeur émérite
Université Aix-en-Provence

PRESIDENT DE JURY

Ahmed MAHIOU

RAPORTEURS

Eric CARPANO

Alioune FALL

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CDED

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

A rebours du schéma élaboré dans le cadre du Traité d'Abuja signé le 3 juin 1991 par les Etats membres de L'Organisation de l'unité Africaine (OUA), la divergence actuelle des systèmes régionaux africains constitue une dénaturation de l'approche convenue. Ce texte prévoit en effet dans son article 6, la création des Communautés économiques régionales (CER) comme une modalité de l'intégration continentale. A ce titre, huit CER sont aujourd'hui reconnues par l'Union Africaine : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ; la Southern Africa Development Community (SADC) ; l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) ; le Marché Commun de l'Afrique Australe et Orientale (COMESA) ; l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ; et la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD). L'établissement de la Communauté économique africaine instituée par le Traité, reste subordonné à la réussite de ces systèmes communautaires régionaux. Toutefois, la multiplication d'autres organisations communautaires sous-régionales - en plus de celles reconnues - d'une part, et la mise en œuvre de programmes et activités similaires dans le domaine économique d'autre part, tendent à compromettre la réalisation du projet africain. Cette situation fait échec au concept de départ qui établit le principe d'une exclusivité régionale à la faveur de la CER reconnue. A cause de chevauchements des objectifs poursuivis, il s'ensuit entre les organisations régionales, des rapports de rivalité plutôt que de complémentarité, aboutissant à la coexistence des systèmes d'intégration concurrents. Les rapports entre les CER et l'Organisation continentale rendent également visibles les insuffisances liées à la coordination du processus projeté. L'Union Africaine ne disposant pas du tout ou pas suffisamment des moyens juridiques lui permettant une intrusion dans la mise en œuvre des programmes communautaires régionaux, l'application des dispositions du Traité d'Abuja par les CER, ne semble pas homogène. La matérialisation des ambitions affichées par les Etats signataires demeure à ce jour conditionnée par la rationalisation de l'intégration envisagée. Cette étude vise à proposer quelques pistes de solutions en ce sens.

In stark contrast to the vision which emerged from the Treaty of Abuja, ratified by the member states of the Organisation of African Unity on the 3rd of June 1991, the present divergence of regional systems in Africa constitutes a serious distortion of the approach that was agreed upon. Indeed, in Article 6, the treaty sets forth the "strengthening of existing regional economic communities" (RECs) as a means of achieving integration on a continental scale. Along these lines, the African Union now recognizes eight RECs: the Economic Community of West African States (ECOWAS), the Economic Community of Central African States (ECCAS), the East African Community (EAC), the Southern African Development Community (SADC), the Intergovernmental Authority on Development (IGAD), the Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA), the Arab Maghreb Union (AMU), and the Community of Sahel-Saharan States (CEN-SAD). As laid out in the treaty, the establishment of the African Economic Community is entirely dependent upon the success of these regional community systems. At the same time, the increase of other community organisations at the sub-regional level, beyond those officially recognized, on the one hand, and the implementation of similar programmes and activities, on the other hand, tend to endanger the realisation of the African project. This situation flies in the face of the original idea, which was based on the principle of the regional exclusivity of the recognized RECs. As a result of the various overlapping goals that are being pursued by different organisations, competitive rather than complementary relations have led to a coexistence of rival systems of integration. The relations between the RECs and the continental organization (the AU) have also made apparent the inadequacy of the coordination procedure that had been envisaged. As the African Union does not have sufficient legal means at its disposal to intervene in the implementation of regional community programmes, the execution of the Treaty of Abuja by the RECs lacks homogeneity. In order to achieve the ambitions declared by those member states who signed the treaty, a rationalisation of the proposed integration is necessary. The present study puts forward several proposals as to how such a rationalisation may be accomplished.

MOTS CLÉS

Droit international public ; régionalisme africain ; traité d'Abuja ; union africaine ; CEDEAO
CEEAC ; SADC ; UMA ; IGAD ; CEN-SAD ; COMESA ; CAE ; CER

MAIGA Abdoulaye

TITRE

La crédibilité de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans sa quête de la paix et de la sécurité.

DISCIPLINE

Sécurité internationale
et défense

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Paul JOUBERT

JURY

Dominique BANGOURA
Professeur
Université Paris I Panthéon Sorbonne

Jean-Paul JOUBERT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

David CUMIN
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Illa Samballa DIALLO
Général de brigade
Ministère des Affaires étrangères
et de la Coopération Internationale,
Mali

PRESIDENT DE JURY

David CUMIN

RAPPORTEURS

Frédéric RAMEL
Professeur
Université Paris XI
Dominique BANGOURA

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest est une organisation internationale qui s'est très tôt impliquée dans le maintien de la paix et de la sécurité. Elle a entrepris des interventions militaires dans certains Etats ouest-africains, comme le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Bissau, dans les années 1990. A partir de 1999, la CEDEAO a procédé à une réorientation stratégique en matière de sécurité. Celle-ci s'est manifestée par l'adoption d'un nouveau mécanisme de sécurité visant à placer l'individu au cœur des préoccupations sécuritaires. Le nouvel objectif de la CEDEAO est de réaliser la sécurité humaine au profit des citoyens ouest-africains. Il se trouve que la réalisation de la sécurité humaine nécessite des moyens économiques et financiers, or les Etats ouest-africains sont parmi les plus pauvres du monde. Aussi, depuis l'adoption du nouveau mécanisme de sécurité, la CEDEAO rencontre de plus en plus de difficultés à concrétiser les nobles recommandations et principes contenus dans son ordonnancement juridique, dans un contexte marqué par l'accroissement des menaces militaires contemporaines et des menaces non militaires.

Après plus de 30 ans d'expériences dans le processus d'intégration, n'est t-il pas désormais évident que la réussite de l'organisation dans le maintien de la paix et de la sécurité est intimement liée au progrès accompli dans l'intégration économique ? La faiblesse des perspectives économiques des Etats de la CEDEAO n'appelle-t-elle pas à modifier la stratégie d'intégration de la CEDEAO ? L'adoption du fédéralisme à l'échelle ouest-africaine ne peut-elle pas constituer une voie salvatrice pour la CEDEAO ?

The Economic Community of West Africa is an international organization that was involved very early in the peacekeeping and security. It undertook military intervention in some West African states, like Liberia, Sierra Leone, and Guinea Bissau. In 1999, ECOWAS has made a strategic shift in security. This was manifested by the adoption of a new security mechanism to place the human at the heart of security concerns. The new objective of ECOWAS is to achieve human security for the citizens of West Africa. It turns out that the realization of human security requires economic and financial means, or the West African states are among the poorest in the world. Also, since the adoption of the new security mechanism, ECOWAS meeting more and more difficult to achieve the noble principles and recommendations contained in its legal system, in a context of increased of contemporary military and non military threats.

After over 30 years of experience in the integration process, is there not now clear that the success of the organization in peacekeeping and security is closely linked to progress in the economic integration? The weak economic outlook states of ECOWAS calls does not change the strategy of integration of ECOWAS? The adoptions of federalism across West Africa cannot it be a way of salvation for ECOWAS?

MOTS CLÉS

Afrique de l'ouest, Sécurité régionale, Intégration, Maintien de la Paix et de la sécurité, Bonne gouvernance, Sécurité humaine, prospective, Fédéralisme, privatisation de la violence, Fragilité Etatique, réforme du secteur de la sécurité.

DRAME Alioune

TITRE

La Francophonie au Sénégal, de la colonisation à la mondialisation : un enjeu identitaire

DISCIPLINE

Sciences politiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

Michel GUILLOU
Babacar GUEYE

JURY

Joël JALLAIS
Professeur émérite
Université Rennes 1

Albert LOURDE
Professeur
Université Senghor d'Alexandrie
Egypte

Michel GUILLOU
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3

Babacar GUEYE
Professeur
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Sénégal

PRESIDENT DE JURY

Joël JALLAIS

RAPPORTEURS

Joël JALLAIS
Albert LOURDE

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le Sénégal est un carrefour humain et géographique où cohabitent et interfèrent trois grandes civilisations : une négro-africaine, une arabo-musulmane et une occidentale. La part francophone de son identité est née de l'héritage culturel laissé par sa rencontre avec la France. Si cette affinité culturelle explique en partie la présence du pays dans la communauté francophone, son attachement à la Francophonie est lié aussi à la figure emblématique de Léopold Sédar Senghor et à sa représentativité diplomatique et symbolique au sein des institutions francophones. Paradoxalement, la francophonie ne suscite pas l'enthousiasme au sein de la jeunesse sénégalaise, perçue souvent comme assez ringarde ou peu utile dans la mondialisation actuelle. Le pourcentage de Sénégalais parlant français peine à dépasser les 20%. Sans perdre son importance, la francophonie semble y perdre son ampleur, confrontée à la wolofisation et à l'arabisation progressive de la société. Mais, ce sont effectivement les défis de la mondialisation qui continuent à donner toute sa place à la francophonie au Sénégal. Organisée comme union géoculturelle, la Francophonie actuelle, avec ses valeurs de diversité, de dialogue, de solidarité, constitue un pôle dans la mondialisation. Le pays en a besoin pour préserver son identité dans la mondialisation libérale qui a tendance à tout uniformiser et dans une Afrique où les géants sont anglophones et où les États francophones sont affaiblis par les conflits et la mal gouvernance. Il faudra donc beaucoup de volontarisme de la part de l'État sénégalais pour la promouvoir et de la part de l'OIF, qui pourrait se servir du Sénégal comme tête de pont de la Francophonie en Afrique, ce continent qui en est le cœur vivant.

Senegal is a human and geographic crossroads where coexist and interfere three major civilizations: an African, an Arab-Muslim and Western. The francophone part of his identity is born of the cultural heritage left by the encounter between France and Senegal. If this cultural affinity partly explains the country's presence in the Francophone community, his commitment to the Francophonie is also linked to the emblematic figure of Leopold Sedar Senghor and his diplomatic and symbolic representation within Francophone institutions. Paradoxically, the Francophonie does not arouse enthusiasm in the Senegalese youth, often seen as rather old-fashioned or very useful in today's globalization. The percentage of french-speaking Senegalese hardly exceeds 20%. Without losing its importance, the Francophonie seems to lose its size, faces the progressive wolofisation and arabization of the society. The challenges of globalization continue to give its full place to the Francophonie in Senegal. Organized as a geocultural union, today's Francophonie, with its values of diversity, dialogue, solidarity, is a center into globalization. The country needs to preserve its identity in liberal globalization that tends to unify everything and in an Africa where the giants are Anglophone and where Francophone states are weakened by conflict and poor governance. This will require a lot of voluntarism on the part of the Senegalese government to promote it and on behalf of OIF which could be use Senegal as a bridgehead of the Francophonie in Africa, a continent that is the living heart of the francophone community.

Thèse en cotutelle avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

MOTS CLÉS

Francophonie, Sénégal, colonisation, mondialisation, identité, langue, français.

ELONG FILS François Xavier

TITRE

La protection diplomatique des étrangers. Essai sur ses interactions avec la souveraineté des Etats et les droits de l'homme.

DISCIPLINE

Sciences politiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Paul JOUBERT

JURY

David CUMIN

Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Joseph Vincent NTUDA EBODE

Professeur
Université Yaoundé II, Cameroun

Jean-Paul JOUBERT

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

André-Svebor DIZDAREVIC

Maître de conférences
Université Catholique de Lyon

PRESIDENT DE JURY

David CUMIN

RAPPORTEURS

Joseph Vincent NTUDA EBODE

Alain Didier OLINGA

Maître de conférences
Université de Yaoundé II

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La protection diplomatique, autrefois institution centrale des relations internationales peut-elle être considérée aujourd'hui comme une sorte de vieil outil désormais rarement utilisé et promis sans doute très prochainement à un rangement définitif au grenier des concepts d'antan ? On pourrait au vue des mécanismes de protection internationale des droits de l'homme répondre par l'affirmative. Il ne s'agit nullement d'enterrer définitivement l'institution, mais de la replacer dans le contexte qui est celui de l'évolution d'autres mécanismes de protection des droits individuels dans le système international. Quel est l'état du droit applicable sur la mise en œuvre de la protection diplomatique ? Existe-t-il des instruments internationaux protégeant les nationaux à l'étranger en dehors de la protection diplomatique ?

Le principe de souveraineté peut-il peut devenir un obstacle pour l'individu ou l'Etat protecteur dans l'exercice de la protection diplomatique ? Peut-on parler de protection diplomatique en écartant systématiquement la souveraineté des Etats ?

La protection internationale des droits de l'homme concurrence t-elle l'exercice de la protection diplomatique ?

Diplomatic protection, formally the central institution of international relations could be considered today as a guiding tool, rarely used and could be definitely put aside of antan concepts ? We could from the observation of certain mechanisms of international protection of human right answer by affirmations. These allegations do not mean a definite putting aside of the institution, but a reiterations in a context whereby other mechanisms geared to protect human rights evaluate in an international system. What is the state of the law applied in the implementation of diplomatic protection? Do international instruments protecting nationals abroad exist apart from diplomatic protection?

Could the principle of sovereignty be an obstacle for an individual or the state protector in the implementation of diplomatic protection? Could we talk of diplomatic protection while putting aside systematically the sovereignty of States?

Does international protection of human rights compete with the exercising of diplomatic protection?

MOTS CLÉS

Protection diplomatique, protection consulaire, souveraineté des Etats, nationalité, ressortissants étrangers, droit de l'homme, responsabilité internationale, traitement des étrangers, droit des étrangers, compétence personnelle des Etats.

AGBOBLY-ATAYI Amevi

TITRE

L'organisation internationale de la francophonie en matière de prévention, de gestion et de règlement des crises et conflits en Afrique subsaharienne francophone :
Cas de la république démocratique du Congo, du Tchad, de la Côte d'Ivoire et du Togo.

DISCIPLINE

Sciences politiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

Frédéric RAMEL
Michel GUILLOU

JURY

Michel GUILLOU
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU
Professeur, Université Yaoundé II
(Cameroun)

Frédéric RAMEL
Professeur
Université Paris Sud XI

PRESIDENT DE JURY

Michel GUILLOU

RAPPORTEURS

Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU
Albert LOURDE
Professeur
Université Senghor d'Alexandrie

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

En Afrique subsaharienne francophone, au cours de ces deux dernières décennies, le nombre et l'intensité des crises et conflits restent un sujet de vive préoccupation exigeant une réponse globale. Ces différends ont souvent pour cause profonde la violation des droits de l'homme et l'avènement du processus démocratique débouchant sur des transitions chaotiques, notamment en République démocratique du Congo, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Togo. L'OIF, un acteur à vocation culturelle doté dorénavant d'instruments et de mécanismes de prévention et de sortie de crises, s'impose à côté de l'ONU et autres organisations internationales et régionales comme une institution culturelle de démocratie et de sécurité.

Outre son rôle prépondérant en matière de contribution au processus démocratique, les actions de la Francophonie se déroulent en complémentarité avec celles des autres organisations impliquées dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits.

A l'heure des enjeux sécuritaires entre Etats, et en dépit de ses moyens limités, il s'avère nécessaire de construire autour de cet espace géoculturel à dimension politique, une identité stratégique sécuritaire en vue de juguler les menaces et risques majeurs et jouer pleinement son rôle de puissance d'influence.

In francophone Sub-Saharan Africa conflicts and crises have increased in number and intensity over the two last decades and remained a major issue demanding a global response. They are often mainly caused by the breach of human rights and the coming of democratic process leading chaotic transitions, such as in the Democratic Republic of Congo, Chad, Ivory Coast and Togo.

The international organisation of " francophonie" – whose role consists in promoting culture and whose new tools and mechanisms aim at preventing and solving crises – play a major part among the UN and other international and regional organisations as a cultural institution for democracy and security. Apart from its prevailing part played in terms of contribution to the democratic process, the actions of the organisation complement those of other organisations involved in preventing, managing, and solving conflicts.

At this time of security challenge among countries and despite limited means, working out – within this geo cultural area that has a political dimension – a secure strategic identity, turns out to be necessary in order to curb major threats and risks and fully play the role of influential power.

MOTS CLÉS

Afrique subsaharienne, bonne gouvernance, conflits, crises, démocratie, droits de l'homme, développement économique, diplomatie, Francophonie, maintien de la paix, prévention, sécurité, sécurité humaine, stratégie.

BENDEGUE

Jean-Marie Vianney

TITRE

La gestion des écosystèmes aquatiques en droit international : étude comparée des systèmes européens et africains ; perspectives pour une gestion rationnelle et durable.

DISCIPLINE

Droit international
et relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBE-BILLE

JURY

Bernard DROBENKO
Professeur
Université du Littoral

Jochen SOHNLE
Maître de conférences HDR
Université de Metz

Stéphane DOUMBE-BILLE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Philippe BILLET
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Philippe BILLET

RAPPORTEURS

Bernard DROBENKO
Jochen SOHNLE

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CDI

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La finalité de l'étude est d'explorer la gestion des écosystèmes aquatiques d'Europe et d'Afrique à travers le prisme de l'approche systémique. Cette approche est fondée sur la recherche de solutions générales et globales aux problèmes y afférents, sans sacrifier les particularités et spécificités propres à chaque écosystème. A la différence d'une gestion cloisonnée, fragmentée et sectorielle, l'intérêt d'une gestion globale et intégrée des ressources en eau rares, est de permettre une meilleure rationalisation de cette gestion, par la prise en compte de l'ensemble des contraintes et des opportunités y relatives, de façon qu'elle soit plus pertinente et soutenable. Dans cette optique, la comparaison entre les systèmes européens, globalement plus avancés et les systèmes africains, vise, d'une part, à souligner que quelque soit le système considéré, les problèmes sont quasiment les mêmes et que l'approche globale et intégrée reste le meilleur gage d'efficacité et d'efficience en vue de les résorber ; d'autre part, à montrer que ces systèmes peuvent être mutuellement bénéfiques, notamment en termes d'échanges de bons procédés ou de bonnes pratiques.

On entend par écosystème aquatique, l'ensemble des eaux douces de toutes origines, superficielles, souterraines ou autres. Ces écosystèmes aquatiques entretiennent des interactions avec la terre, la mer et d'autres éléments de l'environnement global, qu'il importe de bien maîtriser, pour sacrifier aux exigences d'une gestion globale pertinente et intégrée desdits écosystèmes.

This study attempts to examine the management of freshwater resources in Africa and Europe, from an ecosystemic view point, and aims at global and appropriate solutions to problems, without neglecting local or regional specificities. Contrary to territorial and sector approaches, integrated water resource management is a better way to ensure a sustainable management of freshwater resources, taking into consideration all problems and opportunities pertaining thereto. In this regard, the first interest of comparing advanced European systems with African systems is to bring up global problems, in spite of regional or continental peculiarities, and to stress on the global and integrated approach as the best way of solving them effectively. The second interest is to show that managing these systems can be mutually beneficial if their respective advantages and weaknesses are considered.

Freshwater resources comprise superficial or deep water of various origins, and interact with elements of the global environment (earth, sea). Their mastery is of utmost importance as it will permit the global, adequate and integrated management of such ecosystems.

MOTS CLÉS

Ecosystèmes aquatiques ; gestion rationnelle et durable

TITRE

Les rapports juridiques entre sécurité maritime et protection du milieu marin : Essai sur l'émergence d'une sécurité maritime environnementale en droit international et de l'union européenne.

DISCIPLINE

Droit communautaire

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBE-BILLE

JURY

Alain PIQUEMAL

Professeur

Université Nice Sophia Antipolis

Marc BLANQUET

Professeur

Université Toulouse 1 Capitole

Tullio SCOVAZZI

Professeur

Université Milano-Bicocca, Italie

Stéphane DOUMBE-BILLE

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Thierry DEBARD

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Alain PIQUEMAL

RAPPORTEURS

Marc BLANQUET

Tullio SCOVAZZI

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CDI

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Débutée par l'étude des règles communautaires engendrées par le naufrage de l'Erika, la présente recherche s'est affinée autour de la relation entre sécurité maritime et protection du milieu marin tout en s'enrichissant de l'observation des règles internationales. Dès lors, l'idée retenue fut d'étudier la collision entre deux éléments ni équivalents, ni complètement différents et de voir ce que ce « big-bang » juridique avait pu provoquer.

La première partie envisagera le renouvellement de la fonction de sécurité maritime autour de la finalité de protection du milieu marin. En effet, vers le milieu du XXème siècle, l'apparition des préoccupations environnementales vient déséquilibrer la répartition classique des compétences entre l'Etat du pavillon et l'Etat côtier. La liberté, principe fondateur de l'ordre des mers, se transforme pour s'adapter aux réalités de la protection du milieu marin. Elle devient alors le principe d'utilisation durable de la mer, nouvelle clé de la répartition des souverainetés en mer. Une forme de gouvernance environnementale de la sécurité maritime paraît se constituer autour de l'Organisation maritime internationale et de l'Union européenne.

La seconde partie permettra de mettre en lumière la redéfinition de l'espace normatif de sécurité maritime au prisme de l'objectif de prévention des pollutions. A l'origine, les règles de sécurité maritime avaient pour but de protéger l'entreprise maritime contre les dangers de la mer. Désormais, il s'agit de protéger la biosphère pour sauvegarder l'humanité et ses générations futures. C'est pourquoi la sécurité maritime classique, devenue insuffisante, évolue vers une notion plus moderne, « environnementale ».

Begun with the study of the European Union rules engendered by the wreck of Erika, the present research was refined around the relation between marine safety and marine environment protection while growing rich of the observation of the international rules. From then on, the idea was to study the collision between two elements neither equivalents, nor completely different and to see what this legal "big-bang" had provoke.

The first part will envisage the renewal of the function of marine safety around the purpose of marine environment protection. Indeed, by the middle of the XXth century, the appearance of the environmental concerns comes to destabilize the classic distribution of the skills between the flag State and the coastal State. The freedom, founding principle of the order of seas, has been transformed to adapt itself to the realities of the marine environment protection. It becomes then the principle of sustainable use of the sea, the new key of the distribution of sovereignties on the sea. A shape of environmental governance of the maritime safety appears to establish around the International Maritime Organization and the European Union.

The second part will allow to bring to light the redefining of the normative space of maritime safety in the prism of the objective of prevention of the pollutions. Originally, the regulations of marine safety aimed at protecting the sailormen against the dangers of the sea. Henceforth, it is today a question of protecting the biosphere, the humanity and its future generations. That is why the classic marine safety, become insufficient, evolves towards a more modern, " environmental " notion.

MOTS CLÉS

Sécurité Maritime, Protection du milieu marin, Droit international, Droit de l'Union européenne, Droit de la mer, Droit maritime, Droit de l'environnement, Etat du pavillon, Etat côtier, Libre immatriculation, Juridiction rampante, Protection intégrée, Gouvernance environnementale, Pollutions accidentelles, Pollutions opérationnelles, Responsabilité, Effectivité des règles, Erika, Prestige

AIVO Gérard

TITRE

**Le statut de combattant dans les conflits armés non internationaux.
Etude critique de droit international humanitaire.**

DISCIPLINE

Droit international
et relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBE-BILLE
Robert KOLB

JURY

Louis BALMOND
Professeur
Université de Nice Sophia Antipolis

Marco SASSÒLI
Professeur
Université de Genève

Stéphane DOUMBE-BILLE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Robert KOLB
Professeur
Université de Genève

Philippe BLACHÈRE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Louis BALMOND

RAPPORTEURS

Marco SASSÒLI
Babacar GUEYE
Professeur
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD)

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Droit international
et comparé

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Avant les Conventions de Genève de 1949, seuls les conflits armés internationaux étaient réglementés par le droit de la guerre. Ce dernier ne pouvait s'appliquer dans les guerres civiles qu'après la reconnaissance des forces rebelles comme partie belligérante. Or, depuis la Seconde guerre mondiale on a assisté à une multiplication des conflits armés non internationaux. Mais les Conventions de Genève de 1949 leur ont consacré seulement l'article 3 commun ; puis le Protocole II additionnel de 1977 est venu le compléter. Ces deux textes comportent de nombreuses lacunes, notamment l'absence de définition des « combattants » et des « civils », rendant ainsi difficile le respect du principe de distinction pourtant essentiel à la protection des populations civiles. Ces dispositions ne réglementent pas non plus les moyens et méthodes de guerre. Outre les lacunes normatives, il y a des problèmes matériels qui compliquent la mise en œuvre efficace des règles pertinentes. Il s'agit notamment de la participation des populations civiles aux hostilités, y compris les enfants-soldats et les mercenaires. L'absence du statut de combattant dans les conflits armés non internationaux apparaît comme le problème principal compromettant l'efficacité du DIH. Celle-ci ne contribue-t-elle pas au non respect de ce droit par les groupes armés ? Faudrait-il conférer ce statut à ces derniers en vue de les amener à appliquer le droit international humanitaire ou envisager d'autres moyens ? Lesquels ?

Before the Geneva Conventions of 1949, only the international armed conflicts were regulated by the law of the war. This last one could apply in the civil wars only after the recognition of the rebel forces as belligerent party. Now, since the Second World War we attended an increase in non-international armed conflicts. But the Geneva Conventions of 1949 dedicated them only the common article 3; then the additional Protocol II of 1977 came to complete it. These two texts contain numerous gaps, in particular the absence of definition of the "combatants" and the "civilians", making so difficult the respect for the principle of distinction nevertheless essential for the protection of the civil populations. These rules do not regulate either the means and the war methods.

Besides the normative gaps, there are material problems which complicate the effective implementation of the relevant rules. It is in particular about the participation of the civil populations in the hostilities, including the children-soldiers and the mercenaries. The absence of combatant's status in the non-international armed conflicts appears as the main problem compromising the efficiency of the international humanitarian law. Does not this one contribute to the non compliance with this law by the armed groups? Would it be necessary to confer this status to these last ones to bring them to apply the international humanitarian law or to envisage the other means? Which one?

Thèse en cotutelle avec l'Université de GENEVE (Suisse)

MOTS CLÉS

Accords spéciaux, amnistie, CICR, civil, combattant, Cour pénale internationale, crimes de guerre, droit des conflits armés, enfants-soldats, forces armées, groupes armés, guérilla, mercenaires, ONU, principe de distinction, reconnaissance de belligérance, sociétés militaires privées.

GAUTIER Maud

TITRE

Les clauses de rendement

DISCIPLINE

Droit privé

DIRECTEUR(S) DE THESE

William DROSS

JURY

Pierre VIENNOIS

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Anne PELISSIER

Professeur

Université de Montpellier I

Franck PETIT

Professeur

Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

William DROSS

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Pierre VIENNOIS

RAPPORTEURS

Anne PELISSIER

Franck PETIT

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de théorie juridique

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Dès lors, comment peuvent-elles être conciliées avec les différents pans du droit dans lesquelles elles interviennent ? On les rencontre en droit social et elles prennent une dimension quasiment envahissante en droit de la distribution. Ainsi intégrée au domaine contractuel, la clause de rendement oblige le débiteur et nourrit les attentes du créancier. Mais, pas seulement. Car, si le débiteur de la clause de rendement doit s'astreindre à réaliser le rendement consenti, le créancier, dans l'optique de favoriser l'atteinte de l'objectif, ne doit pas adopter un simple comportement passif. En somme, l'obligation de rendement renvoie au « rapport tout entier » qui existe entre le créancier et le débiteur de la clause.

L'on pressent leur difficile insertion au regard de la théorie générale du droit des contrats. Leur

maniement délicat réclame l'étude de nombreux facteurs, paramètres, à prendre en considération pour assurer leur efficacité. A l'issue de cette étude, ces clauses apparaissent comme un outil de performance au service des contractants mais aussi de l'intérêt économique. Car, les clauses de rendement, bien maniées et encadrées strictement sont sources d'efficacité concurrentielle. En somme, la contrainte apparue initialement s'efface et révèle leur utilité dans l'intérêt général. Les clauses de rendement dynamisent ainsi le contrat, avivent la concurrence et par là-même sauvegardent les intérêts des consommateurs. Il semble alors que les comportements consistant à la réalisation des objectifs, participent, non seulement à une quête d'efficacité contractuelle, mais également à une efficacité concurrentielle dans l'intérêt de la collectivité toute entière.

Performance clauses are an incentive to overshoot, to act, and to perform. Therefore, how can they be reconciled with the different parts of the law in which they operate? They are found in labor law and take an almost overwhelming size in distribution law. Well integrated into the contractual sphere, the return clause obliges the debtor and feeds the creditor's expectations. But not only that, for if the debtor of the return clause must discipline himself to achieve the agreed performance, the creditor, with a view to help achieve the goal, should not simply adopt a passive attitude. In sum, the obligation to return back to the "whole report" exists between the creditor and the debtor.

It is difficult to present their inclusion under the general theory of contract law. Their delicate handling calls for the consideration of many factors and parameters that must be taken into consideration to ensure their effectiveness. At the end of this study, these terms appear as a performance tool in the service of contractors but also of economic interest. Well-handled and strictly supervised clauses of performance are competitive sources of efficiency.

All in all, the initial constraint is cleared and reveals the usefulness of performance clauses in the public interest. Thus, in terms of the contract and performance boost, performance clauses sharpen competition and thereby safeguard the interests of consumers. It seems then that the performance in achieving the objectives, participate not only in a quest of contractual effectiveness, but also for competitive efficiency for the whole community.

MOTS CLÉS

Clause de rendement – Clause de quota – Clause de minima – Clause d'objectif – Clause de pénétration de marché – Clause de résultat – Performance – Objectifs

ACHOUR Dehlila ép. MICOUD

TITRE

Cautionnement et droit des sociétés

DISCIPLINE

Droit des affaires

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yves REINHARD

JURY

Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND
Professeur
Université de Montpellier

Nicolas BORGA
Professeur
Université de Grenoble II

Yves REINHARD
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND

RAPPORTEURS

Marie-Pierre DUMONT-LEFRAND
Nicolas BORGA

MENTION

Très Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Equipe d'accueil
sur les grands problèmes
internes et internationaux
des entreprises

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

À l'heure actuelle, le droit du cautionnement est une matière totalement désagrégée. Cet éclatement du droit du cautionnement provient essentiellement de l'abondance et de la superposition des textes : on ne compte plus les multiples interventions du législateur, ni les rebondissements jurisprudentiels. La matière aurait pu être simplifiée si elle avait bénéficié de la réforme du droit des sûretés avec l'ordonnance du 23 mars 2006. Mais il n'en est rien.

Associée au droit des sociétés, cette matière en devient d'autant plus complexe. En droit des sociétés, le cautionnement est une garantie des plus répandues. Il constitue la plupart du temps, pour la société, un acte dangereux car il peut avoir des conséquences préjudiciables pour celle-ci. En même temps, la réglementation doit garder une certaine souplesse afin de respecter les exigences de rapidité de la vie des affaires. Cette conciliation est délicate à réaliser.

Cette étude se propose d'appréhender le lien existant entre le cautionnement et les règles du droit des sociétés. Pour mener à bien cette entreprise, il convenait d'envisager le sujet sous deux angles, à savoir d'une part le cautionnement donné par une société, et d'autre part, celui consenti au profit d'une personne morale.

Un tel cautionnement qu'il soit donné par une société, ou en sa faveur, est de nature à soulever des difficultés au regard des principes gouvernant le droit des sociétés. C'est pourquoi, certaines règles ont été fixées. Le cautionnement se trouve ainsi gouverné par des règles de droit des sociétés spécifiques, au-delà des règles de droit commun qui le régissent. Mais cela passe également par l'exploitation du formalisme supposé protéger la caution personne physique, les obligations du créancier telles que l'obligation d'information, de mise en garde, le principe de proportionnalité...

Si la loi Dutreil a échoué dans son impératif de cohésion et de simplification du droit du cautionnement, peut-on dire que l'avenir est à une unification des différentes législations relatives au cautionnement ?

At present, surety law is a matter that has totally been breaking apart. This fragmentation of surety law is mainly due to the abundance and overlapping of legislative acts: there are more interventions on the part of the legislator, more jurisprudential developments than we can count. The matter could have been simplified, had it benefited from the reform of security law in accordance with the order of 23 March 2006. But that was not the case.

In relation to corporate law, the subject is becoming even more complex. In corporate law, surety is the most widespread guarantee. To a company it represents, most of the time, an unsafe act because it may suffer adverse consequences from it. At the same time, regulation should retain some flexibility to meet the speed requirements of the business world. This is a delicate balance to achieve.

This study aims at grasping the relationship between surety and the rules of corporate law. To carry out this undertaking, it was appropriate to consider the subject from two different angles, namely the surety bond as it is issued by a company, and that as granted for the benefit of a legal person.

Such guarantee whether it is granted by a company or to it, is liable to give rise to difficulties with regard to the principles governing corporate law. Which explains why certain rules have been set. The guarantee is therefore governed by specific corporate rules that transcend the common law rules made to that effect. But it also involves meeting the formal requirements designed to protect the individual guarantor, and binding the creditor to obligations such as the duty of disclosure, duty of warning, the principle of proportionality ...

If the Dutreil law has failed to observe the requirements of cohesion and simplification of surety law, can we therefore say that the future is dependent on a unification of the various laws pertaining to surety?

MOTS CLÉS

Cautionnement – sûreté personnelle – garantie – sociétés – objet social – intérêt social – communauté d'intérêts – dirigeant social – débiteur – créancier – conseil d'administration – autorisation – mention manuscrite – obligation d'information – mise en garde – proportionnalité.

LATIL Arnaud

TITRE

Création et droits fondamentaux

DISCIPLINE

Droit des Affaires

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yves REINHARD

JURY

Thierry REVET

Professeur

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Jean-Pierre MARGUENAUD

Professeur

Université de Limoges

Jean-Michel BRUGUIERE

Professeur

Université de Grenoble

Yves REINHARD

Professeur émérite

Université Jean Moulin Lyon 3

Edouard TREPPOZ

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Thierry REVET

RAPPORTEURS

Jean-Pierre MARGUENAUD

Jean-Michel BRUGUIERE

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Equipe d'accueil
sur les grands problèmes
internes et internationaux
des entreprises

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'approche juridique de la notion de création est confuse. Elle est traditionnellement envisagée à travers les droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, brevet, dessins et modèles, etc.). Mais cette approche est insuffisante. Les droits fondamentaux permettent de s'en apercevoir. En effet, la création constitue à la fois une activité humaine (un acte créatif) et un objet de propriété (un bien créatif).

L'acte créatif est garanti par la liberté de création. La nature de cette dernière demeure toutefois incertaine. Elle oscille entre un rattachement à la liberté d'expression ou à la liberté du commerce et de l'industrie. De plus, le test de proportionnalité conduit à examiner les limites de la liberté de création à l'aune des « lois du genre créatif ». Les droits fondamentaux invitent alors à dépasser la conception de l'acte créatif compris comme un message.

Le bien créatif est protégé par le droit de propriété. Les droits fondamentaux conduisent cependant à remettre en cause la conception française des biens créatifs en soulignant davantage leur dimension économique. De plus, le test de proportionnalité implique de redessiner les limites du droit de propriété en tenant compte de ses fonctions sociales. En définitive, les droits fondamentaux brouillent la frontière entre le droit de propriété et le droit de la concurrence déloyale.

The legal approach to the notion of creation is vague. It is traditionally considered in the light of intellectual property rights (copyright, patent, design, etc.), but this approach is insufficient. Fundamental rights show us this. They let us distinguish between its different dimensions: creation as both a human activity (a creative act) and an object of property (a creative good).

The freedom of creation protects and ensures the creative act. However, the nature of the former remains unclear. It fluctuates between falling within the freedom of expression and the freedom to conduct a business. Furthermore, the proportionality test leads to the limits of creative freedom being examined in terms of "laws of the creative type". Fundamental rights then require us to go beyond the concept of the creative act as a message.

The creative good is protected by property law. Fundamental rights, however, bring into question the French concept of a creative good by further emphasising their economic aspect. Moreover, the proportionality test means retracing the boundaries of property law by taking into account its social functions. Fundamental rights therefore blur the line between property law and unfair competition law.

MOTS CLÉS

Propriété intellectuelle, droit de la presse, droits fondamentaux, droits de l'homme, liberté de création, liberté d'expression, liberté du commerce et de l'industrie, droit de propriété, travail créatif, acte créatif, bien créatif, lois du genre créatif, standard, test de proportionnalité, droit du procès équitable, droit à l'égalité.

TEIXEIRA Cédric

TITRE

La classification des sources des obligations du droit romain à nos jours.

DISCIPLINE

Histoire du droit des institutions
et des faits sociaux

DIRECTEUR(S) DE THESE

David DEROUSSIN

JURY

Jean BART
Professeur émérite
Université de BourgogneJean-Marie-AUGUSTIN
Professeur émérite
Université de PoitiersDavid DEROUSSIN
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Louis-Augustin BARRIERE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Avec l'apparition de plusieurs sources d'obligations en droit romain (le contrat et le délit), les juristes ont cherché à classer ces sources. Cela a commencé avec la classification des Institutes de Gaius. Cette étude propose d'étudier l'évolution de la classification des sources des obligations depuis son apparition en droit romain jusqu'à ses aspects les plus récents. Elle porte en conséquence sur les classifications doctrinales de l'ancien droit, la classification présente dans le Code civil et son interprétation par la doctrine du XIXe siècle, et les évolutions de cette classification au XXe siècle sous l'influence du droit allemand notamment.

With the appearance of several sources of obligations in Roman law (contract and torts), jurists sought to classify these sources. That started with the classification of Gaius in his Institutes. This study proposes to study the evolution of the classification of the sources of the obligations since its appearance in Roman law until its most recent aspects. It relates consequently to doctrinal classifications of the former law, classification present in the Civil code and its interpretation by the doctrines of the 19th century, and the evolutions of this classification at the 20th century under the influence of the German right in particular

PRESIDENT DE JURY

Louis-Augustin BARRIERE

RAPPORTEURS

Jean BART
Jean-Marie-AUGUSTIN

MENTION

Très honorable
avec Félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre lyonnais d'histoire du
droit et de la pensée politique

MOTS CLÉS

Obligations – Sources - Classification- Contrat - Délit- Quasi-contrat – Quasi-délit – Gaius-
Code civil- histoire

BERNADSKAYA Elena

TITRE

La sentence arbitrale internationale. Contribution de droit processuel comparé (droit français et droit russe)

DISCIPLINE

Droit Comparé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Cyril NOURISSAT

JURY

Cécile LEGROS
Professeur
Université de Rouen

Eric LOQUIN
Professeur
Université de Bourgogne

Cyril NOURISSAT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Marie-Elodie ANCEL
Professeur
Université Paris Est Créteil

Hervé CROZE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Hervé CROZE

RAPPORTEURS

Cécile LEGROS
Eric LOQUIN

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IDC

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La sentence est une notion complexe qui partage différentes caractéristiques avec le contrat, l'acte juridictionnel ou la décision de justice. En effet, la nature juridictionnelle de la sentence est aujourd'hui admise, mais en raison de son origine conventionnelle, elle demeure un acte privé. Ainsi, son régime d'acte juridictionnel est-il modifié par un élément conventionnel – dès la désignation des arbitres appelés à rendre la sentence jusqu'à son exécution. L'étude du droit comparé montre que la notion et le régime de la sentence sont différemment appréciés en droit français et russe – tout est question d'interprétation des critères de qualification, bien qu'ils s'avèrent être les mêmes. Ainsi, convient-il de faire ressortir ces différences à travers l'étude de la notion de la sentence et de son régime dans les deux ordres juridiques, sauf à démontrer que l'une et l'autre contribuent à la préservation du caractère particulier de la sentence qui ne peut et ne doit pas être assimilée, en définitive, à une décision de justice.

The arbitral award is a complex legal notion, sharing characteristics with the contract, the jurisdictional act and the judicial decision. Indeed, the jurisdictional dimension of the arbitral award has now been admitted, though, because of its contractual source, it is still considered as a private legal act. The legal regime of this jurisdictional act is therefore influenced by a contractual bias – as from the arbitrators' appointment up to the enforcement of the arbitral award. A comparative approach shows that the arbitral award's notion and legal regime are differently considered in French and Russian laws. The differences lie mainly in the interpretation of the legal qualification criteria, though the latter are similar in the two legal systems. The purpose of this analysis is to identify the said differences through the study of the arbitral award's notion and legal regime in French and Russian laws, which might lead to consider that the specificity of the arbitral award should be preserved instead of considering the award as a judicial decision.

MOTS CLÉS

sentence arbitrale internationale ; acte juridictionnel ; jugement ; autorité de la chose jugée ; force exécutoire ; exequatur ; recours en annulation ; tierce opposition ; droit russe, droit français.

WRAZEN Céline

TITRE

Fiscalité et réciprocité. Vers une mutation des relations
entre l'Administration fiscale et le contribuable

DISCIPLINE

Finances publiques
et fiscalité

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Luc ALBERT

JURY

Jean-Luc ALBERT
Professeur
Université d'AuvergneMartin COLLET
Professeur
Université Paris XI – SudMarie-Christine ESCLASSAN
Professeur
Université Paris I Panthéon-SorbonneMarc LEROY
Professeur
Univ. Reims-Champagne ArdennesOlivier NÉGRIN
Professeur
Université Lumière Lyon 2Luc SAÏDJ
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Luc SAÏDJ

RAPPORTEURS

Martin COLLET
Marc LEROY

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CERFF

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Essence même des rapports sociaux, la réciprocité est le principe fondamental qui gouverne les échanges entre les êtres humains et qui permet de définir l'équilibre de leurs relations. Protéiforme et fonctionnelle, elle demeure une notion délicate à circonscrire puisqu'elle s'inscrit à la fois dans la coopération et la lutte, qu'il s'agisse de la sociologie ou du droit.

Cet équilibre ne peut rimer avec égalité dès lors qu'il s'agit d'étudier les relations entre l'Administration et les usagers. En effet, les individus n'agissent pas sous couvert d'un voile d'ignorance et les Administrations préservent les intérêts de l'État. Le hiatus affiché, il est incarné essentiellement par l'unilatéralité et la légalité du droit fiscal. Le caractère réciprocitaire n'est pas exclu pour autant. Dérivé adapté du principe d'égalité, la réciprocité serait un concept juridique et anthropologique au service de chacun, en proportion.

À l'origine des valeurs et des structures humaines, de l'organisation de la famille jusqu'à celle de la société, la réciprocité imprègne tant le système fiscal que des instruments plus particuliers. Conformément à sa double nature, elle peut revêtir la forme de la « vengeance » – compliance et vérification, défaillance et rectification... – à l'instar du droit international, mais également la forme de « l'alliance » – Chartes, contrôle, transaction... –, à l'instar du droit des obligations. Stabilisatrice, la réciprocité participe donc du renouvellement de ces relations à tous les stades des procédures fiscales – imposition, contrôle et contentieux – dans le sens d'un équilibre obligatoirement différencié, générateur d'échange de bons procédés dans la préservation asymétrique, ou simplement différée, des intérêts de chacun.

Essence of social relations, reciprocity is the fundamental principle which governs human exchanges and defined the balance of their relationships. Protean and functional, it remains a delicate notion, between cooperation and struggle, in sociology but also in law.

This balance cannot rhyme with equality when we study public relations: people don't act behind a veil of ignorance and Administrations must work for public interest. The hiatus displayed, it is embodied basically in the unilateralism and legality of tax law. The reciprocal character is not excluded from these relations; from equality, it could be the anthropological and legal concept, serving each one, proportionally.

Source of the human values and structures, from the family organization to the society organization, reciprocity colours both tax system that more special instruments. In accordance with its double nature, it may be in the form of "revenge" – tax compliance and tax inspection, failure to fulfil tax obligations and tax adjustment... – like in international law, but also in the form of "alliance" – Charters, tax audit, transaction... – like in contract law. Stabilizer, reciprocity is related to the renewal of these relations at all stages of the tax procedures – taxation, control, litigation – in the sense of a necessarily differentiated balance, which leads to an exchange of goods in the asymmetric conservation, or simply deferred, of the interests of each one.

MOTS CLÉS

Administration fiscale – Contribuable – Système fiscal – Réciprocité – Amélioration des relations – Civisme fiscal – Instrumentation – Contractualisation

CHARVIER Fanny

TITRE

Les compétences des collectivités décentralisées en matière de patrimoine culturel, Etude comparée France, Italie, Belgique

DISCIPLINE

Droit public

DIRECTEUR(S) DE THESE

Sylvie CAUDAL

JURY

Jérôme FROMAGEAU
Maître de Conférences HDR
Université Paris-Sud XI

Jean-Marie PONTIER
Professeur
Université Panthéon-Sorbonne Paris I

Sylvie CAUDAL
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Anne-Marie DRAYE
Professeur
Université de Hasselt, Belgique

Christine FERRARI-BREEUR
Maître de Conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Anne-Marie DRAYE

RAPPORTEURS

Jérôme FROMAGEAU
Jean-Marie PONTIER

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

IEA

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La nécessité de développer des politiques dédiées à la sauvegarde du patrimoine culturel n'est plus à prouver. Aujourd'hui la question du patrimoine culturel soulève une nouvelle problématique liée au partage des compétences entre les différentes collectivités publiques. En France, il semble que perdure une vision centralisatrice de la protection du patrimoine, et on est en mesure de se demander comment sont organisées les politiques publiques patrimoniales dans les pays voisins, et notamment dans les Etats dotés d'une structure juridique et administrative différente et quelle place occupe particulièrement les collectivités décentralisées. La mise en parallèle des situations en France, en tant qu'Etat unitaire, en Italie, en tant qu'Etat régional et en Belgique, en tant qu'Etat fédéral, a permis de dégager des points de convergence et des points de divergence.

Ainsi, malgré une évolution historique sensiblement similaire, le cadre juridique dans lequel s'inscrivent les compétences des collectivités décentralisées est très différent d'un Etat à l'autre. Il se manifeste par des sources et des critères de répartition de compétences hétérogènes.

Au-delà d'un contexte diversifié, ces trois Etats se rejoignent en ce qui concerne l'exercice des compétences des collectivités décentralisées. Ces dernières disposent d'une autonomie limitée au sein des législations spécifiques au patrimoine. Mais il semble que ces collectivités trouvent une plus grande liberté dans le cadre de législations plus générales. Ces politiques patrimoniales viennent donc s'ajouter aux politiques fondées sur les dispositifs classiques de protection.

The need to develop policies dedicated to the preservation of cultural heritage has been proven. Today the issue of cultural heritage raises a new problem related to the distribution of powers between different public authorities.

In France, it seems that there is a centralizing vision of heritage protection that carries on. Therefore we can ask ourselves how heritage public policies are organized in neighboring countries, especially in the states with a different legal and administrative structure and also more particularly, which position do decentralized authorities get. The comparison between France, as unitary State, Italy, as regional State, and Belgium, as federal State shows similarities and differences.

Thus despite a substantially similar historical evolution, the legal framework of which the powers of decentralized communities are part of, is very different from one state to another. It can be seen through sources and criteria of heterogeneous powers repartition.

Beyond a diverse context, this three States come together with exercise of powers by decentralized authorities. These have limited autonomy in specific legislation heritage. But it seems that these authorities are more freedom in legislation more general. These heritage policies are in addition to policies based on traditional instruments of preservation.

MOTS CLÉS

Patrimoine culturel, Collectivités décentralisées, Compétences, Protection, Valorisation, France, Italie, Belgique, Droit comparé.

BASCOULERGUE Adrien

TITRE

Les caractères du préjudice réparable

DISCIPLINE

Droit privé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphanie PORCHY-SIMON

JURY

Mireille BACACHE
Professeur
Université Paris VFabrice LEDUC
Professeur
Université de ToursStéphanie PORCHY-SIMON
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Patrice JOURDAIN
Professeur
Université de Paris 1Olivier GOUT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Fabrice JOURDAIN

RAPPORTEURS

Mireille BACACHE
Fabrice LEDUC

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de théorie juridique

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Tout dommage que suscite la vie en société ne donne pas lieu à réparation. La formule illustre plus désormais un souhait qu'une réalité alors que l'histoire des conditions posées pour restreindre le champ de la réparation est depuis longtemps celle d'un lent et profond déclin. En principe, un dommage pour être indemnisé doit être personnel, certain et direct. La jurisprudence y ajoute une exigence de légitimité. L'examen du droit positif permet cependant de constater un contrôle de moins en moins poussé de ces différentes conditions. La reconnaissance récente du préjudice écologique pur confirme ce mouvement de recul alors que l'indemnisation de ce dommage collectif au sens strict repose sur l'abandon de l'exigence d'un préjudice personnel. Le phénomène est aujourd'hui acté. Il conduit à faire de presque n'importe quelle atteinte la source d'une indemnisation. Il invite surtout à réfléchir à une réhabilitation de certains caractères généraux du préjudice et même à la redécouverte d'autres caractères plus spéciaux comme la prévisibilité ou l'anormalité pour mieux circonscrire le droit de la réparation. Face à ce phénomène de relâchement, deux attitudes sont en effet possibles : soit y céder et abandonner tout espoir de contrôler par des moyens effectifs le champ de l'indemnisation, soit y résister et tenter de redonner au droit de la réparation une dimension à la fois cohérente et restreinte. C'est cette démarche que nous avons tenté d'entreprendre pour permettre au préjudice de jouer enfin un rôle structurant dans le droit contemporain de la responsabilité.

Not all prejudice emanating from society gives rights to redress. This expression illustrates more of a wish than a reality as the history of conditions to restrict the range of redress is one of long duration and of slow and profound decline. In principle, for prejudice to be compensated it must exist, be personnel, and direct. Jurisprudence adds the demands of legitimacy. An examination of current law however, shows that these conditions have less and less of an impact. For example, recent recognition of ecological prejudice confirms this while the compensation of collective damage in the strict sense rests on the relinquishment of the requirement of personal damage. The phenomenon is today acted upon, and results in the making of almost any infringement a source of compensation. As well, it encourages a reflection on the rehabilitation of certain general characteristics of the damage and even about the rediscovery of other more special characteristics. A reaction to the prejudice or an abnormality, to confine better the right are examples. To confront this, two attitudes are possible: either abandon any hope to control the field of the compensation effectively or to resist the phenomenon and restore in the right of redress incorporating a coherent and restricted dimension. It is this latter approach that this dissertation argues to enable prejudice to finally play a structuring role in contemporary law of responsibility.

MOTS CLÉS

indemnisation, dommage, préjudice, personnel, certain, légitime, licite, direct, anormalité, prévisibilité

COPAIN Carine

TITRE

L'encadrement de la contrainte probatoire en procédure pénale française

DISCIPLINE

Droit pénal
et Sciences criminelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Elisabeth JOLY-SIBUET

JURY

Philippe BONFILS
Professeur
Université de Nancy 2François FOURMENT
Professeur
Université d'Aix-Marseille IIIElisabeth JOLY-SIBUET
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3Jean PRADEL
Professeur émérite
Université de PoitiersAndré VARINARD
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3Jacques BUISSON
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

André VARINARD

RAPPORTEURS

Philippe BONFILS
François FOURMENT

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de droit pénal

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La procédure pénale française se caractérise par le pouvoir de contrainte probatoire accordé aux autorités chargées de la recherche de la vérité. Celui-ci a fait l'objet d'une activité législative importante au cours de ces quarante dernières années marquée tant par une multiplication des mesures que par un renforcement progressif de leur encadrement. Cette succession des réformes législatives, dont le rythme s'est accéléré depuis le début du XXI^e siècle, souligne la difficulté de trouver un équilibre satisfaisant entre, d'une part, l'efficacité de la recherche de la vérité et, d'autre part, l'effectivité des prérogatives accordées à l'individu. La recherche d'un tel équilibre conduit à s'interroger sur l'encadrement de la contrainte probatoire en s'extrayant des classifications traditionnelles des diverses mesures. Une approche historique des prérogatives accordées à l'homme permet de déterminer les droits et principes constituant aujourd'hui cet encadrement. En effet, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 appréhende l'individu en tant que citoyen dans ses relations avec l'Etat. Le respect de la liberté individuelle est dès lors mis en exergue. A ce titre, la création des mesures de contrainte ne peut être arbitraire et leur mise en œuvre doit être raisonnable. A l'issue de la Seconde guerre mondiale, l'individu n'est plus envisagé seulement comme un citoyen mais également comme un membre de l'humanité. L'effectivité de sa dignité et du respect de ses droits, en particulier, de son droit à un procès équitable, complètent en conséquence l'encadrement de la contrainte probatoire.

The main feature of French criminal procedure is the coercitive power attributed to the authorities in charge of seeking the truth. Over the last forty years, the number of statutes relating to this coercitive power largely increased, reinforcing the boundaries of its legal framework. Since the beginning of the 21st century, the path of statutes enactments increased suggesting that there is difficulty in finding the right balance between the efficiency in the truth seeking and the effectiveness of individuals' rights. Defining the right balance suggests to analyze the coercitive power's legal framework without relying on the classical legal categories. An historical approach of the individuals' rights allows us to identify the legal and theoretical framework of the said coercitive power. Indeed, the 1789 Declaration of the Rights of Man and of the Citizen considers the individual as a citizen relating to the State. The respect of individual freedom is the core of the Declaration, preventing arbitrary coercitive measures and an unreasonable use of the coercitive power. After Second World War, the individual has not been considered only as a citizen, but also as a member of Mankind. Accordingly, the respect of individuals' dignity and rights, especially the right to a fair trial has reinforced the coercitive power's legal framework.

MOTS CLÉS

recherche de la vérité – contrainte – liberté individuelle – droits de l'homme – légalité – légitimité – nécessité – proportionnalité – dignité – procédure équitable.

NERI Kiara

TITRE

L'emploi de la force en mer

DISCIPLINE

Droit international
et relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBE-BILLE

JURY

Slim LAGHMANI

Professeur
Université de Carthage

Tullio TREVES

Professeur
Université de Milan

Stéphane DOUMBE-BILLE

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Geneviève BURDEAU

Professeur
Université Paris 1

Louis BALMOND

Professeur
Université Nice Sophia Antipolis

Jean-Pierre QUENEUDEC

Professeur
Université Paris 1

PRESIDENT DE JURY

Jean-Pierre QUENEUDEC

RAPPORTEURS

Slim LAGHMANI

Tullio TREVES

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CDI

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le droit international contemporain est placé face à un défi majeur : assurer la sécurité et la liberté des espaces maritimes alors que l'on y observe une recrudescence des activités illicites ou dangereuses. L'étude s'inscrit dans le cadre de ce défi et tente de cerner la problématique de l'emploi de la force en mer afin de lutter contre ces activités. Elle se place alors dans la sphère du développement et de la mise en oeuvre de pouvoirs de police dans les zones maritimes et tente de montrer l'ambivalence de la police internationale relative à la mer. Elle est caractérisée par une double juxtaposition entre l'objet de l'emploi de la force en mer (activités illicites de personnes privées ou actes illicites des Etats) et entre les acteurs chargés de lutter contre l'illicite en mer. Elle se traduit par deux dialectiques distinctes mais étroitement imbriquées. La première, police internationale en mer et police internationale des mers, repose sur les acteurs de l'illicite et déterminera le corps de règles applicable. La seconde, emploi de la force décentralisé et emploi de la force centralisé, met en scène les acteurs de la police relative à la mer et permet de mettre en lumière le besoin croissant d'une gestion commune centralisée des atteintes à l'ordre des mers.

Contemporary international law is facing a great challenge: ensuring both the security and the liberty of the oceans while unlawful or hazardous activities at sea are constantly increasing. The study takes its place within this challenge and tries to shed light on the issue of the use of force at sea in order to combat these activities. It lies within the framework of the development and the enforcement of police powers on the maritime zones and attempts to put forward the ambivalence of the international police relating to the sea. The ambivalence is characterized by a couple of juxtapositions, both between the object of the use of force at sea (private unlawful activities or States' unlawful acts) and between the actors in charge of the struggle for the safety of the oceans. It results in two distinct but closely linked dialectics. The first, international police at sea and international police of the sea, relies on the actors of the unlawful acts and determines the relevant body of rules. The second, decentralized and centralized use of force, emphasizes the increasing need for a global and shared management of the breaches of the legal order of the sea.

MOTS CLÉS

emploi de la force ; Droit de la mer ; police internationale ; blocus ; embargo ; conflits armés en mer ; légitime défense ; Etat défaillant ; contre-mesures ; piraterie ; terrorisme maritime ; trafic de stupéfiants ; trafic de migrants ; pollution maritime ; pêche illicite.

DEPREZ Emmanuel

TITRE

Liberté contractuelle et le droit européen

DISCIPLINE

Droit communautaire

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Yves DE CARA

JURY

Clothilde GRARE

Professeur

Université de Paris Descartes

Patrick RAMBAUD

Professeur

Université de Paris Descartes

Jean-Yves DE CARA

Professeur

Université de Paris Descartes

Cyril NOURISSAT

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Pierre VIENNOIS

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Cyril NOURISSAT

RAPPORTEURS

Clothilde GRARE

Patrick RAMBAUD

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CEE

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La problématique conduit à une analyse du droit européen privé des contrats. La première partie recherche les sources de la liberté contractuelle européenne. La multiplicité des règles et des pratiques permet de constater un défaut de définition. Le premier chapitre souligne que l'autonomie de la volonté est relative parce qu'elle est subjective et évolue au gré des équilibres en jeu. Il s'agit d'une liberté intégrée, issue du code civil romano-germanique. Le second chapitre permet de constater que l'autonomie de la volonté est un principe très relatif en droit international privé. Le pluralisme du droit implique que la liberté contractuelle est une notion sans source et ni stable, ni établie. Le droit international privé européen est en construction et fonctionnel.

La seconde partie étudie la liberté contractuelle européenne du point de vue du droit positif au sens large du terme. Cette liberté est un principe relatif en symbiose avec les nécessités de protection des cocontractants et du commerce européen. Il s'agit d'un principe subjectif du fait de l'ordre public européen (qui contient l'ordre public économique, les lois de police et l'ordre public international classique), et d'un principe essentiel dans la construction européenne. Le premier chapitre trace le cadre et la structure générale de la liberté contractuelle européenne. Elle participe au commerce et se doit de respecter les principes essentiels de l'Union au sens de droit objectif (liberté d'établissement, juste concurrence, égalité commerciale) ; elle est traduite par l'essor de principes européens et par la pratique commerciale. Le second chapitre note que la liberté est une notion intégrée dans la société européenne. Elle est fonctionnelle et trouve son équilibre en correspondant avec l'ordre public au sens subjectif (protection des parties les plus faibles et des droits fondamentaux)

Problem drives to analyze what is European right of contract. First part searches the sources of European freedom of contract. The multiplicity of rules and practices allows seeing a defect of definition. The first chapter underlines that the autonomy of the will is relative because it is subjective and it evolves according to the balances in contract. It determines that this freedom is joined and is partly the result from the Romano-Germanic civil code. The second chapter allows noticing that the autonomy of the will is henceforth a very relative principle in international private law.

Pluralism of the law involves that the contractual freedom is a notion without spring neither stable nor established. The European private international law is under construction and organized in a functional way

Second part studies the European contractual freedom from the point of view of the substantive law. This freedom is a relative principle in symbiosis with the necessities of protection of the parties of contract and necessities of the European business. It is about a subjective principle because of the European law and order (it contains the economic law and order, the lois de police and the classic international law and order), and because of principles in the European construction. The first chapter draws the frame and the general structure of the European contractual freedom. It participates in the business and owes respect the essential principles of the Union in the direction of objective right-law (freedom of establishment, just competition, commercial equality); it is characterized by the European principal development and by the commercial practice. Second chapter notes that the freedom is integrated into the European Union. It is functional and finds balance by corresponding with the law and order to the subjective direction (protection of the weakest parties and the fundamental rights).

MOTS CLÉS

Liberté contractuelle ; Savigny ; droit international privé ; lois de police ; globalisation ; bonne foi ; droit européen ; commerce européen ; principes fondamentaux ; pluralisme

GBECHOEVI Alohoutadé Alexandre

TITRE

De la gouvernance et du développement de la République du Bénin en vue de la concorde (1960-2010) : échecs, enjeux et perspectives

DISCIPLINE

Droit international
et relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Paul JOUBERT

JURY

David CUMIN
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Edmond JOUVE
Professeur émérite
Université Paris Descartes

Fouad NOHRA
Maître de conférences HDR
Université Paris Descartes

Jean-Paul JOUBERT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

André-Svebor DIZDAREVIC
Maître de conférences
Université Catholique de Lyon

PRESIDENT DE JURY

David CUMIN

RAPPORTEURS

Edmond JOUVE
Fouad NOHRA

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre lyonnais d'études de
sécurité internationale
et défense

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La thématique de la gouvernance et du développement en vue de la concorde en République du Bénin (1960-2010) nous permet de comprendre que les échecs à l'union ou à l'unité en République du Bénin sont déjà des entorses à l'unification. Les Béninois n'ont jamais réussi à être sincères les uns vis à vis des autres. Les jeux de trahison qui ont existé entre eux depuis les temps royaux où les affres de guerres ont marqué négativement toutes les parties belligérantes ont perduré jusqu'aux temps modernes. Et, c'est l'absence de ce pardon réciproque pour une sincère réconciliation qui occasionne les crocs en jambes à la gouvernance concertée et concordante dans notre pays. Cette situation est source d'instabilité politique et sociale. Elle a développé des comportements tribalistes et ethniques qui se mutent en individualisme outré chez les concitoyens quoiqu'en soient les types de régimes politiques que nous engrangeons. Or, aucune économie ne peut être prospère si elle ne tient contre du vrai sens de l'équité. C'est ce qui occasionne le sous-développement de la République du Bénin. Les théories classiques de l'économie (« croissance d'abord, redistribution ensuite » de Lewis) échouent dans notre cas. Celles dites extrémistes (« redistribution d'abord, croissance ensuite ») échouent de même que celles relevant des modèles réformistes (« redistribution et distribution ou satisfaction des besoins humains essentiels »).

Il faut donc décrire des perspectives d'amélioration de la qualité des ressources humaines, de l'économie, de la forme de gouvernance ... en vue de la concorde pour l'échéance présidentielle de 2011-2016 et des suites possibles de gouvernance en République du Bénin

The theme of governance and development for harmony in the Republic of Benin (1960-2010) allows us to understand that failures to the union or unit in Benin are already sprains to the unification. The Beninese has never managed to be sincere towards each other. The games of betrayal that existed between them since the days when the horrors of royal wars marked negatively all the warring parties have survived to modern times. And is the lack of mutual forgiveness for a sincere reconciliation which causes the tripped governance concerted and consistent in our country. This is a source of political and social instability. She developed behaviors that are tribal and ethnic mutate into excessive individualism among citizens albeit are the types of political regimes that we have achieved. However, no economy can prosper if it is against the true sense of fairness. This causes the underdevelopment of the Republic of Benin. The classical theories of economics ("growth first, then redistribution" of Lewis) fail. These so-called extremists ("Redistribution first, then growth") fail as well as those covered by the models reformist ("distribution and redistribution or satisfaction of basic human needs").

We must therefore describe the prospects for improving the quality of human resources, economics, form of governance ... for harmony for the presidential term 2011-2016 and possible consequences of governance in the Republic of Benin.

MOTS CLÉS

Economie, tribalisme, gouvernance, concorde, redistribution, réforme, développement, sous-développement.

SUDRE Aurore

TITRE

L'efficacité des outils de rapprochement dans les espaces francophone et européen

DISCIPLINE

Sciences Politiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

Christian PHILIP

JURY

Joëlle LE MORZELLE

Professeur

Université française en Arménie

Albert LOURDE

Professeur

Université Senghor d'Alexandrie

Christian PHILIP

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Guy LAVOREL

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les espaces européen et francophone, qui se recoupent partiellement, sont marqués par la diversité culturelle de leurs peuples. Pourtant ces derniers se sentent éloignés de l'Europe technocratique et de la Francophonie à la fois méconnue et réduite aux colloques et aux cocktails. L'Union européenne (UE) a instauré une citoyenneté européenne et un certain sentiment d'être européen coexiste avec les identités multiples forgées par le processus de la mondialisation actuelle. Pour sa part, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui n'est pas une organisation d'intégration régionale, n'a pas pu instituer un tel instrument et la question de l'identité francophone se pose toujours avec autant d'acuité. Portées par la solidarité dans une perspective de paix durable, ces deux organisations internationales ont mis en place des outils de rapprochement dans les domaines de l'éducation, de la culture et des médias auxquels les nouvelles technologies de l'information et de la communication apportent un concours appréciable.

The European and the Francophone spaces, which partly intersect, are marked with the cultural diversity of their people. Nonetheless these last ones feel far from technocratic Europe and Francophonie which is both unknown and reduced to colloquia and cocktail parties. The European Union (EU) has established a European citizenship and a certain feeling of being European coexists with the many identities made by the process of the current globalization. For its part, the International Organization of Francophonie (IOF), which is not a regional integration organization, could not institute such an instrument and the Francophone identity is still at issue. Led by solidarity in a prospect of a long-lasting peace, these two international organizations have created tools of rapprochement in the fields of education, culture and media with the useful support of new information and communication technologies.

PRÉSIDENT DE JURY

Guy LAVOREL

RAPPORTEURS

Joëlle LE MORZELLE

Albert LOURDE

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CEE

MOTS CLÉS

Organisation internationale de la Francophonie, Union européenne, citoyenneté, identité, appartenance, diversité culturelle, éducation, médias, nouvelles technologies de l'information et de la communication

WALTZ Bélanda

TITRE

Le dol dans la formation des contrats : essai d'une nouvelle théorie

DISCIPLINE

Droit privé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphanie PORCHY-SIMON

JURY

Carole QUERDANE-AUBERT DE VINCELLES
Professeur
Université de Cergy-PontoiseEric SAVAUX
Professeur
Université de PoitiersStéphanie PORCHY-SIMON
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Blandine MALLET-BRICOUT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Denis MAZEAUD
Professeur
Université Panthéon-Assas Paris 2

PRESIDENT DE JURY

Denis MAZEAUD

RAPPORTEURS

Carole QUERDANE-AUBERT DE VINCELLES
Eric SAVAUX

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de théorie juridique

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Aujourd'hui, il n'est pas rare qu'une personne se trouve en position de faiblesse lorsqu'elle contracte. Une entreprise en situation de dépendance économique, un consommateur face à un professionnel, l'utilisation de plus en plus fréquente de contrats d'adhésion, sont autant de facteurs pouvant conduire à la vulnérabilité d'un contractant. Le risque est alors que la partie dite « forte » abuse de sa position pour pousser l'autre à s'engager dans une convention fortement déséquilibrée, profitant essentiellement à l'auteur de l'abus. Ce type blâmable de comportement se manifestant lors de la formation des contrats, la partie lésée devrait pouvoir trouver une protection à travers la théorie des vices du consentement. Toutefois, cette théorie se révèle aujourd'hui inadaptée pour protéger efficacement les contractants victimes d'abus. Ce constat s'explique principalement par le fait qu'elle est restée inchangée depuis 1804. Basée sur une conception individualiste du contrat, les conditions d'admission propres à chaque vice, que sont l'erreur, la violence et le dol, sont trop restrictives. Or, les inégalités contractuelles étant à ce jour plus prononcées, elles entraînent nécessairement davantage d'abus, c'est pourquoi il convient de restaurer une telle théorie pour protéger comme il se doit les contractants. C'est à travers la notion de dol que nous proposons de le faire. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. Il se justifie par le fait que le dol est un délit civil, avant même d'être un vice du consentement. Plus précisément, il est la manifestation de la déloyauté précontractuelle. Le consacrer comme un fait altérant la volonté engendre alors deux effets négatifs. Le premier tient au fait qu'il apparaît, en droit positif, comme une notion complexe, source de contradictions. Le second consiste à ne pouvoir réprimer la malhonnêteté perpétrée lors de la formation des contrats que de manière imparfaite et ce, en raison du champ d'application trop restreint du dol, celui-ci étant cantonné à une erreur provoquée. En lui redonnant sa véritable nature, celle de délit civil viciant le contrat, il est d'atteinte à la bonne foi précontractuelle, on remédierait à ces deux imperfections.

Nowadays, it is not uncommon to find an individual in a weak position when entering into a contract. For instance, companies in a position of economic dependence, consumers facing a professional, or the increasing use of adhesion contracts ("take it or leave it agreements"), all are factors that can lead to the contractor's vulnerability. The risk is, for the so-called "strong" party, to abuse its position in order to force the other party into a strongly unbalanced agreement, mainly in its own benefit. Since such a reprehensible behavior occurs during the contract formation, the weakened party should be able to find protection through the use of the defects of consent theory. However, this theory has proven inadequate to effectively protect abused contractors today. A major explanation is due to the fact that this theory remains unchanged since 1804. Based on an individualistic conception of the contract, conditions of admission of each defects of consent, such as error, abuse and fraud, are too restrictive. However, the more contractual inequalities exist, the more they will turn into abuse. Therefore, this is why such a theory should be restored in order to protect contractors. It is through the notion of "dol" (willful misrepresentation or fraudulent concealment) that we propose to do so. This choice is not a coincidence. It is justified by the fact that "dol" is a tort, even before being a defect of consent. Specifically, it is the manifestation of pre-contractual disloyalty. Its recognition as a fact altering willpower will generate two negative effects. The first is linked to the fact that "dol" appears to be a complex notion and a source of contradiction in substantive law. The second is not permitting to properly penalize the dishonesty perpetrated during the contract formation due to a too narrow scope of the "dol", the latter being understood as an induced error. Giving it back its real nature of a civil tort defecting the contract and undermining the pre-contractual good faith, our work aims at finding a remedy to these two shortcomings.

MOTS CLÉS

bonne foi, délit civil, dol, protection du contractant, solidarisme contractuel, vices du consentement, vice du contrat

LE GAL Sébastien

TITRE

Origines de l'état de siège en France (Ancien Régime-Révolution)

DISCIPLINE

Histoire du Droit des institutions
et des faits sociaux

DIRECTEUR(S) DE THESE

Christian BRUSCHI

JURY

François SAINT-BONNET
Professeur
Université Paris IIVictor MONNIER
Professeur
Université de GenèveChristian BRUSCHI
Professeur
Université Paul Cézanne Aix-MarseilleLouis-Augustin BARRIERE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Nicole DOCKES
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3Eric GASPARINI
Professeur
Université Paul Cézanne Aix-Marseille

PRESIDENT DE JURY

Nicole DOCKES

RAPPORTEURS

François SAINT-BONNET
Victor MONNIER

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre lyonnais d'histoire de
droit et de la pensée politique

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

En France, à la suite de précédentes constitutions, la Constitution de la Ve République consacre l'état de siège (art. 36) ; à l'étranger, de nombreux pays l'ont adopté. Ce constat laisse béant un paradoxe suivant : si la France adopte, la première, une législation d'exception, elle n'offre pas pour autant de réflexion approfondie sur ce qu'est l'état d'exception. L'étude des origines et de l'histoire de l'état de siège met au jour les raisons d'un tel paradoxe.

L'état de siège est originellement une disposition technique du droit militaire (loi des 8-10 juillet 1791), qui prévoit que, dans certaines circonstances, l'ordre public et la police passent de l'autorité civile, compétence par principe, à l'autorité militaire. Ainsi, la loi prévoit le renversement du principe selon lequel l'autorité civile prime sur le militaire. Au cours de la Révolution, cette disposition est utilisée afin de réprimer les troubles violents qui se multiplient à l'intérieur du territoire. Durant le XIXe siècle, les régimes successifs y recourent également, jusqu'à ce que la Cour de cassation, en 1832, donne un coup d'arrêt à cette pratique. Le législateur est donc contraint d'adopter un texte – la loi du 9 août 1849 – qui encadre précisément son usage. Cette loi est, véritablement, une législation d'exception, au sens où elle contrevient à un principe consacré par l'ordre constitutionnel, en fonction de circonstances déterminées, pour un temps et un lieu circonscrits. Elle accorde également à l'autorité militaire des pouvoirs étendus qui restreignent les libertés publiques, et consacre la compétence des juridictions militaires pour juger les non-militaires.

In France, following previous Constitutions, the state of siege gained acceptance under the Constitution of the Fifth Republic (art. 36); many countries abroad adopted it. This fact leaves a gaping paradox: even if France adopts the first emergency legislation, it does not mean that it provides an in depth reflection on what is the state of emergency. The study of the genesis and history of the state of siege reveals the reasons for such a paradox.

Originally, the state of siege was a technical measure of military law (law of July 8-10, 1791), which provided that in certain circumstances, public order and police would transfer from the civil authority, competent on principle, to the military authority. Thus, law foresaw the reversal of the principle according to which the civil authority takes precedence over the military. During the Revolution, this measure was used to suppress the violent unrest that became more frequent inside the territory. Throughout the nineteenth century, successive governments had also recourse to it until the Supreme Court put an end to this practice in 1832. Consequently, the legislator was forced to pass a bill - the Law of August 9, 1849 - which would frame precisely its use. This law truly is an emergency law, which means that it contravenes a principle enshrined in the constitutional order, depending on specific circumstances, for a circumscribed time and place. It also gives to the military authority enlarged powers which restrict civil liberties, and establishes the jurisdiction of military courts to judge non-military courts.

MOTS CLÉS

État de siège – législation d'exception – état d'exception – droit militaire – maintien de l'ordre public – autorité militaire – autorité civile – places de guerre – Ancien Régime – Révolution française

PERRIER Maëlle

TITRE

Le recours au contrat en matière de police administrative

DISCIPLINE

Droit public

DIRECTEUR(S) DE THESE

Sylvie CAUDAL

JURY

Marion UBAUD-BERGERON
Professeur
Université Montpellier 1

Xavier DUPRE DE BOULOIS
Professeur
Université Grenoble 2

Sylvie CAUDAL
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jacques MOREAU
Professeur émérite
Université Paris 2

Jean UNTERMAIER
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Jacques MOREAU

RAPPORTEURS

Marion UBAUD-BERGERON
Xavier DUPRE DE BOULOIS

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IEA

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le contrat et la police sont deux notions a priori incompatibles. Le contrat est un accord de volontés faisant naître des obligations juridiques. La police administrative est une prérogative de puissance publique et une des missions de souveraineté les plus fondamentales de l'État. Dès 1932, le juge administratif pose un principe général d'interdiction de délégation contractuelle des missions de police administrative. Puis, en 2011, le juge constitutionnel érige au niveau constitutionnel un principe d'interdiction de déléguer les compétences de police administrative générale inhérentes à l'exercice de la force publique. Parallèlement, l'utilisation du contrat comme mode de gestion de la police administrative se développe. Ainsi, l'interdiction de contracter en matière de police connaît-elle aujourd'hui une profonde remise en question. La perspective de l'admission du procédé contractuel bouleverse le schéma classique et implique donc une modernisation des concepts juridiques.

Contract and police may be incompatible. The contract is an accord of volition which creates legal commitment. Policy is one of the most important public authorities. From 1932, the administrative judge asserted a general principle of prohibition of using contract to delegate policy missions. In 2011, the constitutional judge asserted a principle which bans delegation of policy missions.

At the same time, there is a development of contract as a new method of management. So, the principle of prohibition is underquestioned. The classical schedule is upset and a modernization of legal concepts is necessary.

MOTS CLÉS

Contrat, Police administrative, Compétences, Contractualisation, Principe d'interdiction

DANET Laurent

TITRE

La bataille décisive

DISCIPLINE

Sciences Politiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Paul JOUBERT

JURY

Jean LECA
Professeur émérite
Institut d'Etudes PolitiquesJacques VIRET
Professeur
Ministère de la DéfenseJean-Paul JOUBERT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Alain JOXE
Directeur d'études
Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales

PRESIDENT DE JURY

Jean LECA

RAPPORTEURS

Jean LECA
Jacques VIRET

MENTION

Très Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La bataille décisive est une notion vague mais immédiatement intelligible par tout un chacun. Elle fonctionne à la manière d'un comprimé idéologique. Son utilisation discursive renvoie à l'imagerie populaire des exploits de grands capitaines, ou à des points chauds de rencontre entre armées titanesques, aux visages innombrables tendus par la conscience de jouer la survie de son roi ou de sa nation. La bataille décisive reste également chez les auteurs spécialisés une notion communément admise mêlant concentration géographique et accélération historique, la raison d'être de la guerre.

Mais si l'on considère que les belligérants, en l'occurrence les collectivités politiques, procèdent d'une substance psychique et non plus d'une simple structure sociale, la notion de bataille décisive prend une autre profondeur. L'être psychique collectif acquiert en effet un patrimoine archétypal absent de la politique vue comme un acteur purement rationnel. L'empirisme historique et un certain nombre d'auteurs philosophes, psychologues et anthropologues, montrent que ces archétypes seraient les pôles animus et anima siégeant dans l'inconscient collectif. Les formes politiques des collectivités exprimeraient directement ces archétypes, habituellement dilués en chacun de nous par l'écran de l'inconscient individuel. À chaque forme politique, clan, tribu, nation, correspondrait une relation spécifique entre les deux pôles.

Les avatars historiques du Père Totémique freudien sont le chef, le roi, Dieu-le-Père, etc. Contre lui, les avatars de la Déesse-Mère matricielle se décantent en territoire, sanctuaire, Mère-Patrie, etc. C'est lorsqu'il y a correspondance géographique entre deux avatars, en l'occurrence lorsque le pouvoir homogène du chef correspond d'une manière nette au territoire collectif matriciel, les murs de la Cité ou les frontières de l'Etat, par exemple, que la bataille décisive apparaît à la pointe de la théorie et de la pratique.

Cette perspective pourrait projeter une lumière nouvelle sur les relations internationales. Le recours à la bataille décisive marque l'intention fébrile d'annihiler définitivement l'ennemi afin de maintenir la pureté de sa matrice maternelle, originelle et performatrice. Cette angoisse de la souillure du viol, certes spatiale mais également culturelle, dénote le caractère sexuel collectif de la guerre, en ce sens que la guerre serait la pratique sexuelle des collectivités politiques. Cette pratique anthropologique s'avère plus profonde que la guerre elle-même. Le paroxysme de la crise internationale remplace actuellement la bataille décisive de la guerre, et corrobore en effet l'idée de pilotes archétypaux clandestins, sans que ces derniers ne soient cependant déterministes et fatals.

The decisive battle is a vague but at once understandable notion by everyone. It works in the style of an ideological tablet. Its discursive use sends back to the popular imaging of the exploits of big captains, or to the trouble spots of meeting between titanic armies, to the uncountable faces tightened by the consciousness to play the survival of his king or its nation. The decisive battle also stays at the specialized author's a notion collectively admitted mixing geographical concentration and historic acceleration, the reason for being of the war.

But if we consider that belligerent parties, in this particular case the political communities, proceed of some psychic substance and either of a simple social order, the notion of decisive battle takes another depth. The psychic collective being indeed acquires an archetypal heritage absent in the politics seen as a purely rational actor. The historic empiricism and certain number of philosophers, psychologists and anthropologists authors, show that these archetypes would be the animus and anima poles sitting in the collective unconscious. The political forms of communities would express directly these archetypes, usually diluted in each of us with the screen of the individual unconscious. In every political shape, clan, tribe, nation, would correspond a specific relation between both poles.

The historic adversities of Freudian Father Totemic are the chief, the king, God-the-Father, etc. Against him, the adversities of the matrix Goddess-Mother settle on territory, sanctuary, Mother-homeland, etc. It's when there is geographical correspondence between two adversities, in this particular case when the homogeneous power of the chief corresponds in a clear way to the matrix collective territory, the walls of the City, or the borders of the State, for example, when decisive battle appears in the forefront of the theory and of the practice.

This prospect could throw a new light on the international relations. The appeal to the decisive battle marks the feverish intention to annul definitively the enemy to maintain the purity of its maternal, original and performative matrix. This anxiety of the stain of the rape, certainly spatial but also cultural, denotes the collective sexual character of the war, in the sense that the war would be the sexual practice of the political communities. This anthropological practice turns out deeper than the war itself. The paroxysm of the international crisis replaces at present the decisive battle of the war, and indeed confirms the idea of secret archetypal drivers, without that these last ones are however determinist and fatal.

MOTS CLÉS

Bataille décisive, relations internationales, guerre, crise internationale, inconscient collectif, politique, Léviathan, Macanthrope, système politique.

MEDDOUR Sabrina

TITRE

L'enfant et la liberté religieuse à la lumière du droit international, européen et français

DISCIPLINE

Droit public

DIRECTEUR(S) DE THESE

Christine FERRARI-BREEUR

JURY

Adeline GOUTTENOIRE

Professeur

Université Montesquieu Bordeaux IV

Gérard GONZALEZ

Professeur

Université de Montpellier 1

Christine FERRARI-BREEUR

Maître de conférences HDR

Université Jean Moulin Lyon 3

Hélène SURREL

Professeur

IEP, Université Lyon 2

PRESIDENT DE JURY

Hélène SURREL

RAPPORTEURS

Adeline GOUTTENOIRE

Gérard GONZALEZ

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

IEA

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion expressément reconnu à l'enfant par l'article 14 de la Convention internationale de New York adoptée en 1989 soulève de nombreuses questions. En raison de l'état de dépendance de l'enfant et de sa vulnérabilité, l'exercice de cette liberté apparaît particulièrement fragilisé. Les droits de l'enfant sont en effet menacés de toute part, tant par l'autorité publique, que par sa famille, ou par des tiers, voire par l'enfant lui-même. Les parents tout en étant les premiers protecteurs et les premiers « guides spirituels » de l'enfant pourront parallèlement représenter les premiers obstacles à l'exercice de sa liberté religieuse pleine et entière suscitant un conflit entre droits parentaux et droits de l'enfant. L'État s'érige d'ailleurs en protecteur lorsque ses parents lui font courir un risque au nom même de leurs convictions religieuses. Le juge pourra aussi connaître de conflits familiaux provoqués par un désaccord religieux. Garant de l'ordre public, l'État sera parfois amené à limiter la liberté religieuse de l'enfant et de ses parents en mettant en avant la primauté d'un intérêt social tel la sauvegarde du principe de laïcité. Il apparaît donc nécessaire de considérer la question de la liberté religieuse de l'enfant à la fois dans la sphère familiale et plus largement dans la société en nous interrogeant notamment quant à l'effectivité réelle du droit de liberté religieuse de l'enfant. Comme pour tout sujet touchant aux droits de l'enfant, la recherche de l'équilibre entre liberté et protection s'inscrit sur un chemin difficile dont témoigne l'étude du droit de l'enfant à la liberté religieuse.

The right to freedom of thought, conscience and religion expressly granted to the child under article 14 of the Convention on the Rights of the Child adopted in 1989 raises many questions. Regarding his particular dependence and vulnerability, the exercise of this liberty by the child appears particularly weakened. Children's rights are indeed threatened from all quarters, so much by public authority as by their family or by third parties, if not by the child himself. Parents, while being his first protectors and first "spiritual guides", can also represent the first obstacle to the full exercise of the child's freedom of religion, therefore raising a conflict between parental and children's rights. It is to be noticed that the State establishes itself as the protector of the child whenever parents endanger him even in the name of religious beliefs. The judge might also intervene within family conflicts resulting from religious disagreements. Ensuring public order as well, the State will in some cases subject child's and parents' freedom of religion to limitations deemed necessary in regard to the primacy of a particular social interest such as the protection of secularism. It seems therefore essential to consider the question of the child's religious freedom within the family sphere as well as, to a larger extent, within society, while questioning the effectivity of the right of the child to religious freedom. As for any subject relating to children's rights, the search for balance between freedom and protection is engaged on a difficult path as evidenced by this study on the right of the child to religious freedom.

MOTS CLÉS

Droits de l'enfant – Religion – Croyances – Liberté religieuse – Liberté de conscience – Liberté de religion – Convention internationale des droits de l'enfant – Prémajorité religieuse – Intérêt de l'enfant – Autorité parentale – Éducation religieuse – Sectes – Dérives sectaires – Laïcité – École – Signes religieux – Enseignement religieux – Santé de l'enfant – Refus de soins – Mutilations sexuelles

SEYE Aliou

TITRE

Islam et sécurité humaine.
Contribution à l'étude des confréries musulmanes au Sénégal

DISCIPLINE

Sciences politiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

David CUMIN

JURY

Dominique BANGOURA
Professeur
Université Paris 1

Babacar GUEYE
Professeur
Université de Dakar

David CUMIN
Maître de Conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Paul JOUBERT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Jean-Paul JOUBERT

RAPPORTEURS

Dominique BANGOURA
Babacar GUEYE

MENTION

Très Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette recherche est envisagée pour observer la place de l'Islam confrérique dans la sphère publique et dans la vie politique, économique et sociale au Sénégal, avec un accent particulier sur la notion de sécurité humaine. Notre ambition est d'intégrer une réflexion la plus large possible sur les différentes situations contrastées que connaît l'Islam confrérique dans ce pays de 12 millions d'habitants avec plus de 90% de musulmans. L'accent consiste à interroger ce qu'on a appelé « l'exceptionnalisme sénégalais » avec une tradition démocratique relativement ancienne et solide. Cette étude a comme objet général d'explorer la sécurité que posent l'organisation et le fonctionnement des confréries religieuses sénégalaises. Elle s'appuie sur la mise en comparaison des deux principales confréries – Mouride et Tidjane – qui sont d'obédience sunnite.

Elle intègre un angle d'approche tenant compte de la diversité et de la particularité des contextes socioculturels, politiques, économiques et religieux dans l'ordre international marqué par des menaces incessantes sur la sécurité. Cette mise en perspective de dynamiques culturelles singulières favorise la compréhension de logiques comportementales attribuant du sens à des démarches de sécurité des « fidèles » auprès des Marabouts et des confréries. Il s'agit aussi d'évaluer les nouvelles manifestations religieuses et leurs conséquences en termes individuels et collectifs sur la République, la démocratie, la laïcité et la sécurité de la nation sénégalaise.

This research is intended to observe the place of brotherhood of Islam in the public sphere and the political, economic and social Senegal, with particular emphasis on the concept of human security. Our goal is to integrate thinking about the broadest possible contrasting the different situations facing brotherhood of Islam in this country of 12 million people with over 90% Muslim. The focus is to examine the so-called "Senegalese exceptionalism" with a relatively old democratic tradition and strong. This study explored as general purpose security posed by the organization and functioning of religious brotherhoods in Senegal. It relies on setting comparison of the two major guilds - and Mouride Tidjane - who are Sunni.

It includes an angle of approach taking into account the diversity and unique socio-cultural contexts, political, economic and religious in the international order marked by constant threats to security. This perspective of cultural dynamics unique promotes understanding of behavioral logic of assigning meaning to approaches to security "faithful" to the Marabouts and fraternities. It is also evaluating new religious events and their consequences for individuals and groups on the Republic, democracy, secularism and security of the Senegalese nation.

MOTS CLÉS

Islam, confréries, sécurité humaine, pauvreté sociale, sécurité internationale

DESOUTTER Vanessa

TITRE

La responsabilité civile de la société mère vis-à-vis de sa filiale : comparaison entre l'Arkiengesetz allemande et le droit français des groupes

DISCIPLINE

Droit comparé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Frédérique FERRAND
Volker BEHR

JURY

Frédérique FERRAND
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Volker BEHR
Professeur
Université d'Augsbourg

Thomas MOLLERS
Professeur
Université d'Augsbourg

Louis D'AVOUT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Thomas MOLLERS

RAPPORTEURS

Thomas MOLLERS
Louis D'AVOUT

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

IDC

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le phénomène de groupe s'est accentué et internationalisé bouleversant ainsi les intérêts en présence dans une société.

L'Allemagne est un des premiers États à s'intéresser au phénomène de groupe et surtout à l'appréhender au travers de la codification de l'Aktiengesetz en 1965 qui introduit des mécanismes propres aux relations de groupe destinés à protéger les intérêts de la société par actions dépendante, ses actionnaires et ses créanciers externes.

Le législateur français a renoncé à une réglementation cohérente du droit des groupes privilégiant le recours aux instruments du droit commun. Face aux particularités des relations de groupe, il s'est néanmoins efforcé à améliorer sa prise en compte par des interventions correctives ponctuelles.

Les solutions retenues par chacun des deux régimes pour appréhender le phénomène de groupe divergent donc profondément. L'examen de la responsabilité de la société mère du fait de sa filiale, plus particulièrement les cas spécifiques de responsabilité de l'entreprise dominante dans le cadre de la codification allemande, illustre parfaitement la diversité des appréhensions.

Les derniers revirements de la jurisprudence allemande à l'égard de l'applicabilité de la codification du droit des groupes à la société à responsabilité limitée conduisent néanmoins à un rapprochement du droit allemand par rapport au droit français. En abandonnant l'application par analogie de la codification du droit des groupes à l'égard des sociétés à responsabilité limitée au profit d'un nouveau cas de responsabilité fondée sur l'atteinte à l'existence, la Cour fédérale allemande de Justice s'écarte de la recherche prioritaire de protection du patrimoine social pour privilégier la sanction d'un comportement abusif et rejoint en cela la conception retenue par le droit français.

The group phenomenon has strongly evolved within the last decades; it increased tremendously and turned international.

Germany is one of the first states which legally takes the group into consideration. With the Aktiengesetz from 1965, the German legislator introduced specific mechanisms to regulate the group relationships between the dominant company and a dependant Aktiengesellschaft (public limited company). The main purpose of this partial codification of the group law was to protect the interests of the dominated company, its shareholders and creditors.

The French legislator renounced a consistent regulation of the group law and privileged the use of the legal instruments provided by ordinary law. However, the particularity of intra-group relationships forced the legislator to take intermittent corrective measures to protect threatened interests within the dominated company.

The solutions chosen by both of the studied law systems deeply diverge from each other. The examination of the liability of the parent company towards its subsidiary's behaviour, particularly the specific cases of liability defined in the German codification, illustrates perfectly the diversity of the apprehensions.

However, the latest development of the German jurisprudence towards the applicability of the Aktiengesetz codification to the Gesellschaft mit beschränkter Haftung (limited liability company) leads to a rapprochement of German law to French law. In refusing to apply per analogy the liabilities according to the Aktiengesetz codification to the limited liability company and introducing a new principal of liability based on the German civil code, the Bundesgerichtshof (German federal court of justice) follows the conception of the French law focusing its attention on the abusive behaviour rather than on the protection of the dependant company.

Thèse en cotutelle avec l'Université d'Augsbourg - Allemagne

MOTS CLÉS

Droits de l'enfant – Religion – Croyances – Liberté religieuse – Liberté de conscience – Liberté de religion – Convention internationale des droits de l'enfant – Prémajorité religieuse – Intérêt de l'enfant – Autorité parentale – Éducation religieuse – Sectes – Dérives sectaires – Laïcité – École – Signes religieux – Enseignement religieux – Santé de l'enfant – Refus de soins – Mutilations sexuelles

DREXLER Alexandre

TITRE

L'interprétation conforme aux directives de l'Union européenne en Allemagne et en France.

DISCIPLINE

Droit comparé

DIRECTEUR(S) DE THESE

Frédérique FERRAND
Thomas MOLLERS

JURY

Frédérique FERRAND
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Thomas MOLLERS
Professeur
Université d'Augsbourg

Volker BEHR
Professeur
Université d'Augsbourg

Louis D'AVOUT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Thomas MOLLERS

RAPPORTEURS

Volker BEHR
Louis D'AVOUT

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

IDC

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

En raison du manque de transposition des directives de l'Union européenne par les États membres, la Cour de justice de l'Union européenne a élaborée des instruments afin d'assurer l'exécution cohérente et effective des directives de l'Union européenne. Ces moyens sont l'effet direct, la responsabilité d'Etat en cas de la non-transposition de directives et, le procédé le plus complexe, l'interprétation conforme aux directives.

Dans la première partie, les instruments susmentionnés sont décrits et leurs ressemblances ainsi que relations sont examinées. La jurisprudence de la Cour de justice européenne est analysée en détail en ce qui concerne les bases juridiques et les conditions de l'interprétation conforme aux directives.

Dans la deuxième partie, la réception de ces instructions en Allemagne est étudiée. Après une description des rapports entre loi d'Union européenne et loi nationale, le modèle d'interprétation conforme à la constitution est exposé et comparé avec l'interprétation conforme aux directives. Il est décrit et analysé dans un dernier chapitre la mise en œuvre de l'interprétation conforme aux directives par la doctrine allemande et la jurisprudence.

Dans la troisième partie, la doctrine et la jurisprudence française relative à l'interprétation conforme aux directives sont exposées. Le rapport entre le droit de l'Union européenne, le droit international public et le droit national et ses effets sur la qualification de la directive comme source de droit sont examinés. Les possibilités dans la méthodologie française pour une implémentation des conditions concernant l'interprétation conforme aux directives sont démontrées.

To guarantee the consistent and effective transposition of European Union directives by the member states, the European Court of Justice has developed three measures, namely, direct effect, state liability in the event of non-implementation and directive-conform interpretation, considered the most complex of these measures.

In the first part, the author describes and compares these measures and examines their relationship to each other. The case law of the European Court of Justice establishing the legal basis and the requirements of directive-conform interpretation is analyzed in detail.

In the second part, the acceptance and adoption of the aforementioned requirements in Germany is examined. After describing the relationship of European Union law to national law, the author engages in a discourse on the German model of constitutional-conform interpretation. The implementation of directive-conform interpretation as determined by German court decisions and from the German legal doctrine perspective is also set forth.

In the third part, French legal doctrine and court decisions pertinent to directive –conform interpretation are presented. The relationship between European Union law, public international law and national law provides the starting point for this analysis. The author identifies the possibilities within French legal methods of implementing the requirements of the directive-conform interpretation.

Thèse en cotutelle avec l'Université d'Augsbourg - Allemagne

MOTS CLÉS

Directives de l'Union européenne ; Droit allemand ; Droit de l'Union européenne ; Interprétation conforme aux directives ; Méthodes d'interprétation ; Interprétation conforme à la Constitution allemande ; Effet direct ; Effet d'éviction ; Effet de substitution.

SABIL Mariem

TITRE

**L'autorité renforcée des accords multilatéraux sur l'environnement.
Essai sur la nature, la place et la fonction de la procédure
de non-conformité**

DISCIPLINE

Droit international
et relations internationales

DIRECTEUR(S) DE THESE

Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ

JURY

Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Marc PALLEMAERTS
Professeur
Université Libre de Bruxelles
et Université d'Amsterdam

Michel PRIEUR
Professeur Émérite
Université de Limoges

Tullio SCOVAZZI
Professeur
Université de Milan, Italie

PRESIDENT DE JURY

Michel PRIEUR

RAPPORTEURS

Ali MEKOUAR
Professeur
Université de Casablanca
Marc PALLEMAERTS

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CDI

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les accords multilatéraux sur l'environnement sont généralement caractérisés par leur autorité normative atténuée en raison des difficultés pour les États de garantir leur application effective et efficace. La procédure de non-conformité, expérimentée pour la première fois par le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone et étendue depuis, tente d'apporter des solutions appropriées aux particularismes de cette branche du droit international public. L'étude de son développement, de son évolution et de sa sophistication à travers sa nature, sa place et sa fonction permet ainsi de déterminer si cette technique exécutive contribue au renforcement de l'autorité des accords multilatéraux sur l'environnement.

Multilateral agreements on the environment are generally characterized by their normative authority diminished because of the difficulties for states to ensure their effective implementation and efficiency. The non-compliance procedure, for the first time experienced by the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer and extended since then, attempts to provide appropriate solutions to the peculiarities of this branch of public international law. The study of its development, its evolution and sophistication through its nature, its place and function and to determine whether this technique helps to strengthen executive authority of multilateral environmental agreements.

MOTS CLÉS

Accords multilatéraux sur l'environnement ; procédure de non-conformité ; contrôle ; légitimité ; transparence ; équité ; application ; effectivité ; efficacité ; autorité ; normativité ; autorité relative ; autorité atténuée ; autorité renforcée ; environnement ; organisations internationales ; organisations non-gouvernementales ; États ; multinationales ; mesures incitatives ; mesures coercitives ; sanctions ; persuasion ; exécution ; Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

COUTURIER Gaël

TITRE

Droit des sociétés et droit des entreprises en difficulté.

DISCIPLINE

Droit des affaires

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Philippe HAEL

JURY

François-Xavier LUCAS

Professeur

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Philippe DUBOIS

Professeur

Université Paris X Nanterre

Jean-Philippe HAEL

Professeur émérite

Université Jean Moulin Lyon 3

Françoise PEROCHON

Professeur

Université de Montpellier

Jean-Bertrand DRUMMEN

Président de la Conférence Générale
des Juges Consulaires

PRESIDENT DE JURY

Jean-Bertrand DRUMMEN

RAPPORTEURS

François-Xavier LUCAS

Philippe DUBOIS

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Equipe de recherche sur les
grands problèmes internes et
internationaux des entreprises

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Appelés à s'appliquer concurremment pour traiter les difficultés d'une société, il est classiquement considéré que les relations entre le droit des sociétés et le droit des entreprises en difficulté se résument à des conflits pouvant être résolus en faisant prévaloir le « droit spécial » des procédures collectives sur le « droit commun » des sociétés. Cette analyse a perdu de sa pertinence en raison de la mutation du droit des faillites en droit des entreprises en difficulté dont la finalité, le contenu, et le domaine d'application ont profondément changé, ainsi qu'en raison de la contractualisation des deux matières. Ces évolutions ont induit une appréhension nouvelle de celles-ci. Sont en effet recherchées, tant par les sociétés en difficulté que par leurs créanciers, les potentialités de l'association du droit des sociétés et du droit des entreprises en difficulté pour organiser le rebond d'une société défaillante. Leurs relations en droit positif s'avèrent ainsi plus subtiles et plus complexes. Une synergie existe entre elles lors du règlement à l'amiable des difficultés, tandis qu'une véritable soumission du droit des sociétés au droit des entreprises en difficulté peut être constatée lors du règlement judiciaire des difficultés. Malgré des origines distinctes, des finalités propres, et des fonctions radicalement opposées, une logique anime les relations des deux matières révélant un corpus légal et jurisprudentiel utilisé pour le règlement des difficultés qui témoigne de l'existence d'un droit des sociétés en difficulté.

It is commonly understood that, when considering ailing companies, the conflicts that arise between concurrently applicable corporate law and insolvency law can be solved with "special law" that prevails over "ordinary law". This understanding has lost some relevance through the transformation of "bankruptcy law" into "distressed business law". The trend towards the use of explicit contracts in these fields is bringing about a change in their finality, content and scope. This evolution of corporate law and insolvency law is creating new apprehension on the part of both the distressed company and the creditors, with the result that both parties are looking for means to combine these subjects when organising the recovery of an ailing firm. Their coexistence in substantive law turns out to be even more subtle and complex. In the case of an amicable settlement of a dispute, a synergy exists between corporate law and insolvency law whereas when a settlement is imposed under court supervision, the prevalence of insolvency law over corporate law is notable. Despite distinct origins, differing finality and radically opposing functions, a common logic motivates the relation between corporate law and insolvency law revealing a legal corpus and case law as a testament to the existence of an "ailing company law".

MOTS CLÉS

entreprise en difficulté, société, prévention des difficultés, sauvegarde, redressement judiciaire, dissolution, liquidation, obligataire, comité de créanciers, retrait forcé, cession de contrôle, augmentation de capital, fusion, scission, apport partiel d'actifs, plan de cession, responsabilité.

DURIN Guillaume

TITRE

L'énonciation du discours intellectuel de guerre juste aux Etats-Unis de 1971 à 2005

DISCIPLINE

Sciences politiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Paul JOUBERT

JURY

Klaus Gerd GIESEN

Professeur
Université d'Auvergne

Jean-Paul JOUBERT

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean LECA

Professeur émérite
Institut d'Etudes Politiques de Paris

Brigitte VASSORT-ROUSSET

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Jean LECA

RAPPORTEURS

Klaus Gerd GIESEN

Samuel MOYN

Professeur
Columbia University (NY)

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CLESID

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Depuis plus d'une soixantaine d'années, le débat de politique étrangère aux Etats-Unis fait référence à la « tradition » ou la « théorie » de la guerre juste et se décline en partie autour de conceptions, de critères et de postures qui y sont apparentés. La pratique est vivifiée par des philosophes, des politologues, des théologiens inscrits dans des contextes variés dont Michael Walzer, Jean B. Elshtain, James T. Johnson et George Weigel. Malgré des trajectoires et des choix dissemblables, ils ont notamment en commun de faire face à d'autres penseurs développant des perspectives moins enclines à admettre la mise en relation qu'ils pratiquent entre guerre et morale. Leurs prises de parole croisent celles de plusieurs séries de référents, d'alliés et de contradicteurs dont Reinhold Niebuhr, Paul Ramsey, William O'Brien, John Courtney Murray mais aussi Hans Morgenthau et plus récemment Richard Rorty, Noam Chomsky, Howard Zinn, Edward Saïd, John Langan, ou Bryan Hehir. La longévité de la communauté socio-discursive démontre la persistance d'un engagement intellectuel marqué par la volonté de promouvoir la justice et les principes éthiques et de dissoudre la dichotomie bellicisme/irénisme, cynisme/messianisme, pour défendre une « réalité morale de la guerre » située dans une forme avancée de « réalisme moral ». Les dynamiques à l'œuvre s'avèrent orientées par la recherche d'une « juste » conjugaison éthico-politique mais aussi par des logiques de positionnement et d'occupation au sein d'espaces délibératifs hautement conflictuels. Leur interprétation mobilise une perspective politologique socio-discursive et conflictualiste : socio-discursive car ancrée dans la pragmatique interactionniste développée par le linguiste Dominique Maingueneau et conflictualiste au sens que lui donne le sociologue Randall Collins. Elle souligne, pour finir, l'intérêt exploratoire des notions d'inter et de contre-discours mais aussi de communauté et de coalition socio-discursives.

MOTS CLÉS

Guerre Juste, Etats-Unis, Ethique, Théorie Politique, Communautés Socio-discursives, Sociologie Intellectuelle, Analyse de discours, Interactionnisme, Conflictualisme.

PALSEUR Alban

TITRE

Participation à l'étude de la qualification juridique des produits dérivés de crédit en droit français

DISCIPLINE

Droit des affaires

DIRECTEUR(S) DE THESE

Franck MARMOZ

JURY

Nicolas BORGA

Professeur
Université Grenoble 2

Michel FARGE

Maître de conférences HDR
Université Grenoble 2

Franck MARMOZ

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Hervé CROZE

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Depuis la succession des récentes crises financières, les « dérivés de crédit » connaissent une notoriété médiatique très intense qui dépasse la seule sphère des spécialistes. Créés au début des années 1990, ils sont des instruments financiers de transfert du risque de crédit. Ils autorisent tant la protection que la spéculation. Ils sont juridiquement documentés par des conventions-cadres proposées par l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA), et dans une très petite mesure, par la Fédération Bancaire Française en France. Ils regroupent cinq grandes catégories de contrat : « credit default swap » ou « contrat d'échange sur le risque de crédit », « credit linked notes » ou « dérivé de crédit titrisé », « credit spread option » ou « option sur écart de taux », « credit spread forward » ou « dérivé sur écart de taux » et « total rate of return swap » ou « dérivé de transfert total de rendement ». La nature et la diversité des « dérivés de crédit » posent depuis toujours de sérieuses difficultés de qualification dans de nombreux pays. En droit français, si une qualification commune semble émerger, celle d'instrument financier, elle est hélas insuffisante à apporter un régime juridique complet. Un travail complémentaire de qualification est indispensable pour chaque contrat membre des « dérivés de crédit ».

Nowadays, since financial crisis, « credit derivatives » are famous. Born in 1990's, they transfer the credit risk. They are speculation's instrument or margin's instrument. International Swaps and Derivatives Association (ISDA), and the Fédération Bancaire Française (in France), point to pattern juridical agreement. Credit derivatives include five big sort of agreement : « credit default swap » (« contrat d'échange sur le risque de crédit »), « credit linked notes » (« dérivé de crédit titrisé »), « credit spread option » (« option sur écart de taux »), « credit spread forward » (« dérivé sur écart de taux ») and « total rate of return swap » (« dérivé de transfert total de rendement »). Their variety and essence ask difficult question of juridical appreciation in many countries. In French law, credit derivatives are « instrument financier ». But this juridical appreciation is incomplete. Every sort of agreement must being individually studies.

PRESIDENT DE JURY

Hervé CROZE

RAPPORTEURS

Nicolas BORGA

Michel FARGE

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre Louis Josserand

MOTS CLÉS

« dérivés de crédit » ; « credit default swap » ; « contrat d'échange sur le risque de crédit » ; « credit linked notes » ; « dérivé de crédit titrisé » ; « credit spread option » ; « option sur écart de taux » ; « credit spread forward » ; « dérivé sur écart de taux » ; « total rate of return swap » ; « dérivé de transfert total de rendement » ; qualification ; instruments financiers ; conventions-cadres ; Fédération Bancaire Française (FBF) ; International Swaps and Derivatives Association (ISDA) ; produit dérivés ; spéculation ; couverture.

ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

PAR DATE DE SOUTENANCE

31.03.2011	CHASTENET DE CASTAING Edouard	p. 63
07.04.2011	ABIDA Maher	p. 64
13.04.2011	LOUIZI Amir	p. 65
10.05.2011	ZHOU Jiaqi	p. 66
12.05.2011	BADREDDINE Ayman	p. 67
06.06.2011	OTHMANE Jamel	p. 68
09.06.2011	BOUKRAMI Othmane	p. 69
27.06.2011	BILLOUARD Delphine	p. 70
29.06.2011	MERIEAU David	p. 71
04.07.2011	AKL Khalil	p. 72
16.09.2011	BELLAOUAIED Myriam	p. 73
23.09.2011	CREMER Eric	p. 74
26.09.2011	CAILLAT Isabelle	p. 75
13.10.2011	SOUQUET Pascal	p. 76
24.11.2011	DIMITRIADIS Alexandros	p. 77
02.12.2011	MOUSSA Sondes	p. 78
13.12.2011	CHERCHEM Naïma	p. 79
13.12.2011	IENTILE Jocelyne	p. 80
16.12.2011	BAYET-ROBERT Philomène	p. 81
16.12.2011	LELORIEUX Olivier	p. 82
19.12.2011	GREGOIRE Carole	p. 83
21.12.2011	RAZANANIRINA Bruno Richard	p. 84

CHASTENET DE CASTAING Edouard

TITRE

Propositions pour l'amélioration de la pertinence de la méthode des multiples en évaluation d'entreprise

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain MARION

JURY

Patrick BOISSELIER
Professeur
CNAM PARIS

Elisabeth WALLISER
Maître de conférences HDR
Université Montpellier 1

Alain MARION
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Claude DUPUY
Professeur HDR
ESDES

Peter WIRTZ
Professeur
Université Lumière Lyon 2

PRESIDENT DE JURY

Peter WIRTZ

RAPPORTEURS

Patrick BOISSELIER
Elisabeth WALLISER

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Notre recherche s'intéresse plus particulièrement aux critères de sélection à retenir pour améliorer la pertinence de la méthode des multiples en ce qui concerne la sélection des multiples de référence, la sélection des sociétés comparables ou la combinaison de multiples.

Nous confirmons que les multiples de valeur d'entreprise fondés des résultats (Ebitda ou Ebit) relatifs à des exercices prospectifs (par rapport à l'exercice réalisé) sont généralement les plus pertinents. En absence de résultats relatifs à des exercices prospectifs, disponibles au moment de l'évaluation, notre étude montre que les multiples d'Ebitda sont généralement plus pertinents.

Nous confirmons que les taux de croissance anticipés de l'Ebitda et de l'Ebit sont généralement des indicateurs de performance pertinents pour identifier les sociétés les plus comparables au sein d'un groupe de pairs initialement constitué, en ce qui concerne les multiples d'Ebitda et d'Ebit relatifs à l'exercice réalisé.

Notre étude montre que la combinaison des multiples de Capitaux employés et d'Ebit, d'une part, et d'Ebitda et d'Ebit, d'autre part (selon des coefficients de pondération spécifiques à chaque secteur d'activité), sont de nature à améliorer la pertinence de la méthode, par rapport à l'utilisation de ces multiples seuls.

La démarche mise en œuvre dans cette recherche est susceptible d'être reproduite par les praticiens afin d'identifier au cas par cas les multiples simples ou combinés les plus pertinents pour chaque groupe de pairs sectoriels constitué.

Our research focuses more specifically on the selection criteria to be used to improve the relevance of the multiple-based valuation method regarding the selection of reference multiples, the selection of comparable companies or the combination of multiples.

We confirm that the Enterprise Value multiples based on prospective Ebit and Ebitda (versus actual) are generally the most relevant. In the absence of prospective data, available at the date of valuation, our study shows that Ebitda multiples are generally more relevant.

We confirm that the expected growth rates of Ebitda or Ebit are generally relevant performance indicators to identify the most comparable companies among industry-based peer groups, considering actual Ebitda and Ebit-based multiples.

Our study shows that the combination of Capital employed and Ebit-based multiples, on the one hand, and of Ebitda and Ebit-based multiples, on the other hand (based on weighted factors specific to each sector), are likely to improve the relevance of the method, compared to the use of these multiples, alone.

The approach implemented in this research may be reproduced by practitioners to identify case by case single and combined multiples that are the most relevant for each industry-based peer group.

MOTS CLÉS

Évaluation d'entreprises – valeur d'entreprise – approche analogique / par les références de marché – méthode des multiples – groupe de pairs – sélection des sociétés comparables – multiples combinés.

ABIDA Maher

TITRE

Programme de rachat d'actions, cycle de vie et gouvernance d'entreprise : une étude empirique sur le marché français

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Fabrice ROTH
Ridha SHABOU

JURY

Stéphane ONNEE
Professeur
Université d'Orléans

Faouzi JILANI
Professeur
Université de Carthage (Tunisie)

Fabrice ROTH
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Ridha SHABOU
Professeur
Université de Sfax (Tunisie)

PRESIDENT DE JURY

Stéphane ONNEE

RAPPORTEURS

Stéphane ONNEE
Faouzi JILANI

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le rachat d'actions est devenu une technique de gestion des capitaux propres et des relations avec les actionnaires de plus en plus courante. Plusieurs études se sont intéressées aux déterminants de rachat d'actions. Cette recherche se positionne alors dans le prolongement de ces travaux en examinant les caractéristiques financières et de gouvernance susceptibles d'expliquer ce phénomène. Cependant, elle s'en différencie en mettant en évidence le rôle du cycle de vie de l'entreprise dans l'identification des périodes où les conditions de rachats sont les plus favorables.

S'inscrivant dans le cadre d'une démarche hypothético-déductive, notre étude empirique est réalisée sur un échantillon de 754 programmes de rachat initiés par des firmes cotées sur le marché français entre 2002 et 2004. Afin de tester nos hypothèses de recherche, nous avons utilisé une méthodologie combinant l'analyse typologique, les tests univariés et les modèles de régression. L'examen des résultats montre certaines spécificités financières et de gouvernance des firmes qui réalisent des programmes de rachat d'actions par rapport à celles qui ne les réalisent pas. Par ailleurs, nous révélons une différence dans ces spécificités par rapport à la position dans le cycle de vie de l'entreprise. En effet, les firmes rachètent leurs actions pour couvrir leurs plans de stock-options dans les phases de démarrage et de croissance. Alors que le rachat sert à minimiser le risque des free cash-flows dans les phases de maturité et déclin. En outre, l'influence de la structure du conseil d'administration et l'actionnariat managérial sur la décision de rachat varient en fonction des phases du cycle de vie de la firme.

Stock repurchase is nowadays a widely used technique to manage equities and relations with shareholders. Several studies have dealt with the determinants of stock buyback. This thesis extends this research stream by examining the importance of the firms' financial and governance characteristics on stock repurchase programs. In particular, it sheds lights on the role of corporate life-cycle in shaping firm behavior in this respect.

Using a hypothetical-deductive approach, our study is carried out on a sample of 754 stock repurchase programs announced between 2002 and 2004 by French public firms. To test our research hypotheses, we combine various empirical methods including cluster analysis, univariate tests and logistic regression.

The results show common financial and governance characteristics of firms that repurchase shares. More specifically, we provide empirical evidence that the effect of these characteristics varies depending on the life cycle position of the firm. Indeed, firms repurchase stocks to exercise their stock options during the start-up and growth phase to distribute excess free cash flow in the maturity and decline phases. Moreover, the effects of board leadership structures of directors and managers ownership on the decision to repurchase vary with the life-cycle phases.

Thèse en cotutelle avec l'Université de Sfax en Tunisie

MOTS CLÉS

Rachat d'actions, gouvernement d'entreprise, cycle de vie, France.

LOUIZI Amir

TITRE

Les déterminants d'une "bonne gouvernance" et la performance des entreprises Françaises : Etudes empiriques.

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Fabrice TOTH
Fathi ABID

JURY

Alain FINET
Maître de conférences HDR
Université de Mons-Hinaut, Belgique

Abdelwahed OMRI
Professeur
Université de Tunis, Tunisie

Fabrice ROTH
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Fathi ABID
Professeur
Université de SFAX, Tunisie

Gérard HIRIGOYEN
Professeur
Université Montesquieu Bordeaux IV

Abdelfattah TRIKI
Professeur
Université de Tunis, Tunisie

PRESIDENT DE JURY

Gérard HIRIGOYEN

RAPPORTEURS

Alain FINET
Abdelwahed OMRI

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Au cours de ces dernières années, la notion de la gouvernance d'entreprise fait l'objet d'un regain d'intérêt en raison de la faillite spectaculaire et des pertes importantes de quelques grandes entreprises (Enron, Worldcom...). Ainsi, le thème de la gouvernance des entreprises a pris, une préoccupation cruciale des chefs d'entreprise ainsi que par les investisseurs institutionnels. En effet, l'intérêt pour les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise a pris une importance de premier rang. Suite à cette attention accordée par les investisseurs aux pratiques de gouvernance, la notation de la gouvernance d'entreprise est devenue une pratique de plus en plus courante soit à travers des services de notation spécialisés ou avec l'intégration du système de gouvernance d'entreprise dans la notation financière. Notre objectif est d'identifier, à partir d'un échantillon de 132 entreprises françaises cotées sur la période 2002-2008, une structure de gouvernance appréhender par le fonctionnement du conseil d'administration, la structure de propriété et les caractéristiques du dirigeant. Plus précisément, notre travail consiste à calculer un score de gouvernance d'entreprise, comportant plusieurs variables, selon la méthode d'enveloppement des données (DEA). Les résultats obtenus montrent que les firmes françaises interrogées possèdent un indice d'efficacité de gouvernance de 68 %. Ainsi, nous avons pu identifier des rapports entre le score de gouvernance et les autres caractéristiques des firmes. Ensuite, nous avons pu déterminer les pratiques qui permettent d'améliorer la qualité de la gouvernance, tout en se basant sur la performance de la firme. Enfin, nous avons pu établir, à partir d'un système d'équations simultanées, un lien de causalité entre la gouvernance et la performance de la firme.

Corporate governance has been the subject of a renewed interest for a few years because of the spectacular bankruptcy and of the significant losses of some large companies (Enron, WorldCom, Vivendi...). Thus, the theme of corporate governance has taken a key concern of business leaders and institutional investors. Indeed, interest in good corporate governance practices has gained importance in the forefront. Following the attention given by investors in corporate governance practices, the rating of corporate governance has become a practice increasingly common either through specialized rating services or system integration of corporate governance in credit ratings. Our goal is to identify, from a sample of 132 French listed companies over the period 2002-2008, a governance structure for understanding the functioning of the board of directors, ownership structure and characteristics of the leader. Specifically, our work is to calculate a score of corporate governance, with multiple variables, using the method of data envelopment analysis (DEA). The results show that French firms surveyed have a governance efficiency index of 68 %. Thus, we were able to identify links between the governance score and the characteristics of firms. Finally, we have established, from a system of simultaneous equations, a causal link between governance and firm performance.

Thèse en cotutelle avec l'Université de SFAX (Tunisie)

MOTS CLÉS

gouvernance, bonnes pratiques, performance, score de gouvernance, agences de notation.

ZHOU Jiaqi

TITRE

Les évolutions dans les banques chinoises après l'introduction de leur investisseur stratégique étranger.

DISCIPLINE

sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain ROGER

JURY

François GIPOULOUX
Directeur de recherche CNRS
EHESS Paris

Marc VALAX
Maître de conférences HDR
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Alain ROGER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Xavier RICHET
Professeur
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Jean RUFFIER
Chargé de recherche HDR CNRS
Université Jean Moulin Lyon 3

Catherine MERCIER-SUISSA
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Xavier RICHET

RAPPORTEURS

François GIPOULOUX
Marc VALAX

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'ouverture du secteur bancaire chinois apporte des opportunités de coopération aux institutions financières étrangères en Chine. Dans ce contexte, les banques à capitaux étrangers participent par actions dans des banques chinoises pour renforcer leur développement local.

Nous avons remarqué des influences sur la banque chinoise après l'introduction de leurs investisseurs stratégiques occidentaux. Notre recherche dans son ensemble vise à analyser et à évaluer les éléments clés de l'évolution dans des banques chinoises. Les questions sont formulées autour des principaux problèmes des créances douteuses, de la faible rentabilité, de l'insuffisance du capital et du manque de la culture de crédit. Ces quatre pistes de réflexion nous permettent d'offrir un cadre opératoire à la disposition des dirigeants des banques à capitaux étrangers qui désirent jouer un rôle important dans l'amélioration des exploitation de leur partenaire chinois.

The opening of the Chinese bank sector brings co-operation opportunities to the foreign financial institutions in China. In this context, the foreign banks take part by holding stock in Chinese banks to strengthen their local development.

We have noticed the influences on the Chinese banks after the introduction of their western strategic investors. Our research as a whole aims at analyzing and at evaluating the key elements of the evolution in Chinese banks. The assumptions are formulated around the principal problems of the Non Performing Loans, the low profitability, the insufficiency of the capital and the lack of the culture of credit. These four tracks of reflexion enable us to offer an operational framework for the leaders of the foreign banks which wish to play an important part in the improvement of their Chinese partner.

MOTS CLÉS

investisseur stratégique ; participation par actions ; secteur bancaire en Chine ; évolution ; banque à capitaux étrangers en Chine.

BADREDDINE Ayman**TITRE****Les effets de la multibancarisation sur le financement des PME par les banques.****DISCIPLINE**

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Fabrice ROTH

JURY

Michel HADDAD

Professeur

Université Saint-Joseph de Beyrouth
(Liban)

Jacques LIOUVILLE

Professeur

Université de Strasbourg

Fabrice ROTH

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Alain TESTON

Maître de conférences honoraire, HDR
Université Jean Moulin Lyon 3**RÉSUMÉ DE LA THÈSE**

La théorie bancaire récente a bien mis en évidence l'avantage comparatif des banques dans l'octroi du crédit aux petites et moyennes entreprises. La dépendance des PME vis-à-vis du financement bancaire est caractérisée par une asymétrie d'information due à l'opacité des firmes. Afin d'échapper à la surveillance de la banque prêteuse, les entreprises se dirigent vers une multibancarisation comme étant d'une part un contrat d'assurance implicite contre le risque de rationnement et d'une autre part une stratégie de diversification des sources de financement. Cette stratégie élimine également le risque de captation (Hold-up problem) provenant de l'avantage informationnel détenu par la banque prêteuse et assure des conditions de crédits plus favorables. Ce travail de recherche teste et analyse les effets de la relation durable et de la multibancarisation sur les conditions de crédits. Après une présentation des fondements théoriques nous testons, sur un échantillon de 150 PME libanaises, l'effet du financement relationnel multibancaire respectivement sur le coût du crédit, le rationnement du crédit et les garanties demandées. Nous testons de même l'effet de la consolidation bancaire sur la propension des PME à diversifier leurs relations bancaires.

The recent banking theory highlights the comparative advantage of banks in financing SME (Small and Medium-Sized Enterprises). The dependence of the SME from the banking financing is mainly due to their information opacity. To escape the permanent control of the banks, companies go to a multi-banking relationship as an implicit insurance contract against the availability risk but also as an efficient way to diversify sources of funding. This strategy also eliminates the risk of captation (Holdup Problem) resulting from the informative advantage detained by banks and insures more favorable credit terms. This research tests and analyzes the effects of the long-lasting relation and the multi-banking relationships on credit terms. After a detailed presentation of the literature review when we developed the main theoretical concepts we tested our hypothesis on a sample of 150 Lebanese SME firms. Our empirical works was focused on the effect of the multi-banking financing respectively on the credit cost, on credit availability and on collaterals. We also tested the effect of banking Mergers and acquisitions on SME's intention to diversify their banking relations.

PRESIDENT DE JURY

Jacques LIOUVILLE

RAPPORTEURS

Michel HADDAD

Jacques LIOUVILLE

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

MOTS CLÉS

Financement relationnel, financement multibancaire, conditions de crédits, consolidation bancaire, conditions du crédit, Petites et Moyennes Entreprises, le problème du « Hold-up », Opacité informationnelle, Information non formelle.

OTHMANE Jamel

TITRE

L'employabilité : définition, création d'une échelle de mesure et contribution à l'étude des déterminants.

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain ROGER

JURY

Jean-Marie PERETTI

Professeur

Université de Corse P. Paoli

Alain BRIOLE

Professeur

Université Paul Valéry Montpellier III

Alain ROGER

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Françoise DANY

Professeur HDR

EM Lyon

Jean-Luc CERDIN

Professeur HDR

ESSEC

PRESIDENT DE JURY

Alain BRIOLE

RAPPORTEURS

Jean-Marie PERETTI

Alain BRIOLE

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Depuis les années 90, l'employabilité est devenue un objet de recherche. Cependant, malgré l'engouement suscité en sa faveur, elle est encore peu étudiée. Le présent travail résulte de ce constat, avec pour objectifs de proposer une définition de l'employabilité et de bien cerner ses dimensions, de développer une échelle de mesure de ce concept, et d'identifier ses déterminants. Sur la base d'une d'arguments théoriques et de conclusions d'une étude qualitative exploratoire avec les acteurs de l'emploi, une définition de l'employabilité a été proposée et ses dimensions ont été précisées. En outre, une échelle de mesure de l'employabilité de 62 items a été créée. Afin de valider sa qualité, cette échelle a été soumise, dans un premier temps, aux tests de l'analyse factorielle exploratoire et de cohérence interne. Dans un second temps, nous avons procédé à la consolidation des résultats de l'analyse factorielle exploratoire à travers une analyse factorielle confirmatoire. La version finale de l'échelle développée et validée comprend 42 items répartis en six dimensions.

Par ailleurs, un examen de la littérature a permis de construire un modèle de recherche sur le développement de l'employabilité. Ce modèle théorique propose de retenir conjointement des déterminants organisationnels, personnels, et sociodémographiques. L'opérationnalisation du modèle s'appuie sur une étude quantitative (N=204). Les résultats obtenus montrent que la formation professionnelle, l'apprentissage organisationnel, le soutien du supérieur hiérarchique, le sentiment d'efficacité personnelle, et le locus de contrôle interne sont des facteurs favorisant le développement de l'employabilité. Le diplôme, la situation familiale, et l'état de santé se sont également révélés explicatifs de l'employabilité.

Since the 90s, employability has become an object of research. However, despite of its relevance this theme is less studied. This thesis is the result of this statement with the aims to propose a definition of employability and determine its dimensions, to develop a measuring scale of the concept, and to identify its determinants. On the basis of theoretical arguments and conclusions extracted from an exploratory study undertaken with actors of employment, a definition of employability was proposed and its determinants were précised. Then, a questionnaire including 62 items is created. In order to evaluate its quality, firstly the questionnaire was subjected to an exploratory factorial analysis and internal coherence tests. And secondly we have consolidated the exploratory factorial structure through confirmatory factor analysis. The final scale developed includes 42 items divided into six dimensions.

In additions, thanks to an examination of literature, we built a theoretical model of employability development. This model simultaneously incorporates determinants about organizational, personal, and socio-demographical variables. The empirical test of the model was performed in the third and final quantitative study with a heterogeneous population working in different companies (N=214). The results obtained show that training, organizational learning, the support of hierarchical superior, the self-efficacy, and the internal locus of control are factor facilitating the development of employability. The diploma, the professional experience, the family situation, and the health also appeared to explain employability.

MOTS CLÉS

Employabilité ; Echelle de mesure ; Formation, Apprentissage Organisationnel ; Mobilité ; Soutien du supérieur hiérarchique ; Evaluation, Sentiment d'efficacité personnelle ; Locus de contrôle interne.

BOUKRAMI Othmane

TITRE

Les effets de la diversification sur le risque de change non couvert par les marchés financiers. Estimation de la rentabilité du portefeuille dans un système d'information optimal.

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Laïd BOUZIDI

JURY

Serge BAILE

Professeur

Université Toulouse 1 Capitole

Chérif GUERMAT

Professeur

W of England University (Bristol - UK)

Laïd BOUZIDI

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

David AMOS

Professeur

Université Nancy 2

Yves NEGRO

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Yves NEGRO

RAPPORTEURS

Serge BAILE

Chérif GUERMAT

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Dans les conditions actuelles du marché, les entreprises dans les pays émergents ont le choix entre une dette à court terme en monnaie locale et un financement à long terme en devise forte provenant de sources internationales pour financer leurs investissements à long terme. Ceci crée un gap de taux ou de change. Cette thèse se situe dans la continuité des travaux de recherche qui ont déjà étudié la question de la diversification des risques de change dans les marchés financiers matures. A la différence des approches existantes, cette recherche se concentre sur les monnaies des pays émergents pour lesquels il n'existe pas ou peu d'instruments de couverture du risque de change et de taux. Le modèle proposé repose sur une conception fondamentalement différente des modèles de risque existants, cherchant à atténuer les risques internes grâce à la diversification du portefeuille, plutôt que par l'adéquation entre l'offre et la demande. Ceci en étudiant à la fois les corrélations entre les monnaies des pays des marchés émergents constituées dans un portefeuille composé de monnaies des pays africains, asiatiques, sud-américains et d'Europe de l'Est ainsi que l'effet de la diversification sur la réduction du risque de marché. Le choix des monnaies n'a pas une incidence significative sur les résultats du moment que les limites régionales proposées sont respectées. L'objectif principal de cette thèse est de contribuer à la spécification et à l'identification d'un modèle de diversification des risques tout en démontrant que la constitution d'un portefeuille diversifié et non couvert des produits dérivés de change sur les monnaies des marchés émergents est une activité lucrative à long terme. En s'appuyant sur un Système d'Information performant, le modèle proposé tente de démontrer l'effet qu'auraient de tels produits de couverture sur la réduction du risque de crédit de l'emprunteur et par conséquent celui des bailleurs de fonds. Afin d'atteindre cet objectif, les différents risques liés à ces activités ont été définis tout en choisissant les méthodes pour une gestion efficace de ces risques ainsi que la modélisation d'expositions hypothétiques créées par cette activité. L'impact de la réduction de l'exposition au risque de marché par l'usage des produits de couverture du risque de change et de taux, sur le risque de crédit des entreprises dans les pays émergents a aussi été modélisé. Les résultats de la simulation proposée montrent qu'une gestion optimale des risques de changes et de taux générés, à travers l'offre de couvertures sur les monnaies des pays émergents, peut être une activité lucrative pour les banques car l'atténuation des risques peut se faire en diversifiant efficacement le portefeuille.

In current market conditions, companies in emerging markets have the choice between a short-term debt in local currency and a long-term hard currency financing from international sources to finance their long-term investments. This practice would create either an interest rate gap or a currency gap. As an extent of previous researches and studies covering the question of currency risks diversification in mature financial markets, this thesis is quite distinctive from the existing literature as it focuses on emerging market currencies for which there are little or no hedging options of currency and interest rate risks. The proposed model is based on a fundamentally different approach from existing risk models, seeking to mitigate risks internally through portfolio diversification, rather than by matching supply and demand. This, by analyzing both correlations between emerging market currencies in a portfolio composed of African, Asian, South American and Eastern Europe currencies and the effect of diversification on market risk reduction. The main objective of this thesis is to contribute to the specification and the identification of a risk diversification model while demonstrating that the establishment of a diversified portfolio of emerging market currencies not covered by the commercial banks is a lucrative business over the long-term. With an efficient information system, the proposed model attempts to demonstrate the effect that such hedging products would have on reducing the credit risk of borrowers and hence the lenders. To achieve this aim, the different risks associated with these activities have been identified while choosing the methods for their effective management as well as the modeling of hypothetical exposures created by this activity. The impact of reducing market risk exposure through the usage of interest rate and currency hedging products on the credit risk rating of companies in emerging countries has also been modeled. The current research claims that the choice of currencies does not significantly impact the results as long as the proposed regional limits are respected. The simulation results show that managing a diversified currency portfolio under an optimal risk management guidelines can be a lucrative business for banks as the risk mitigation can be effectively done through portfolio diversification.

MOTS CLÉS

Monnaie, couverture, dérivés, déséquilibre, exposition, marchés émergents, échéances, systèmes d'information, VAR, actifs, passifs, risque de change, risque de taux d'intérêt, swap, vente à terme, risque de marché, risque de crédit, risque de liquidité.

BILLOUARD Delphine

TITRE

Les Environnements Numériques de Travail :
proposition d'une démarche d'intégration.

DISCIPLINE

Sciences de l'Information
et de la Communication

DIRECTEUR(S) DE THESE

Laïd BOUZIDI

JURY

Eric BRUILLARD
Professeur
ENS Cachan

Mohammed HASSOUN
Professeur
ENSSIB

Laïd BOUZIDI
Professeur
Université Jean MOUlin Lyon 3

Christian DEPOVER
Professeur
Université de Mons-Hainaut (Belgique)

Luc QUONIAM
Professeur
Université du Sud Toulon Var

PRESIDENT DE JURY

Luc QUONIAM

RAPORTEURS

Eric BRUILLARD
Mohammed HASSOUN

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les universités françaises se trouvent confrontées à de multiples facteurs les incitant au changement et à une modification de leurs pratiques et des outils auxquels elles ont recours. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représentent un levier non négligeable pour permettre aux universités de faire face à ces multiples facteurs de changement. Parmi ces technologies, les Environnements Numériques de Travail (ENT) représentent des outils précieux. La décision d'adopter ces derniers n'émane pas directement des universités, mais découle davantage d'une initiative ministérielle. De nombreuses descriptions techniques sont fournies. Nous relevons cependant un manque d'informations sur le projet d'intégration de ces ENT tant au niveau ministériel que dans la littérature. Le travail mené ici vise à proposer une démarche destinée à favoriser l'intégration de ces environnements dans un contexte universitaire. Nous proposons une démarche multidimensionnelle qui a pour vocation de couvrir toutes les problématiques liées à l'intégration d'un ENT dans une université. Nous identifions quatre dimensions fondamentales : la dimension humaine, la dimension activité, la dimension technique et la dimension organisationnelle. La dimension activité intègre une sous-dimension essentielle dans le cadre de l'ENT : la sous-dimension pédagogique. L'étude de ces 4 dimensions garantit l'exhaustivité de l'étude menée. La validation de la démarche par le biais d'une étude de cas nous a permis d'étudier les dimensions citées dans un contexte réel et d'identifier des pistes d'amélioration. Nous avons par ailleurs recensé plusieurs facteurs clés de succès et obstacles à l'intégration d'un ENT dans une université. Cette étude a été menée dans un contexte français, mais les résultats obtenus seront aisément transposables dans d'autres pays.

French universities face several factors leading them to change and to modify their practices and tools. Information and Communication Technologies (ICT) represent a considerable lever to face these change factors. Among these technologies, "Environnements Numériques de Travail" (ENT) represent interesting tools. The decision to adopt these tools comes from a ministerial initiative and not directly from universities. Many technical descriptions are available. But we notice a lack of information on the integration project in official documents as in other publications. In that work, we aim at proposing an approach intended to support the integration of these environments in a university. We propose a multidimensional approach intended to study all the problems related to the integration of an ENT in a university. We identify four fundamental dimensions: human dimension, activity dimension, technical dimension and organizational dimension. Activity dimension integrates an essential part of the ENT: the teaching part. The study of these 4 dimensions guarantees the exhaustiveness of the undertaken study. The validation of the approach by the use of a case study enabled us to study these dimensions in a real context and to identify ways of improvement. We also listed several key success factors and obstacles to the integration of a ENT in a university. This study was undertaken in a French context, but the results obtained will be easily transposable in other countries.

MOTS CLÉS

université, TIC, ENT, intégration, pédagogie, organisation, système d'information, acteur.

MERIEAU David

TITRE

L'incubateur Produit en Bretagne :
essai de compréhension et de modélisation.

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Robert PATUREL

JURY

Franck LASCH

Professeur HDR

Groupe Sup de Co Montpellier

Katia RICHOMME-HUET

Professeur HDR

Europed

Robert PATUREL

Professeur

Université de Bretagne Occidentale

Boualem ALIOUAT

Professeur

Université Nice Sophia Antipolis

Sylvain BIARDEAU

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Boualem ALIOUAT

RAPPORTEURS

Franck LASCH

Katia RICHOMME-HUET

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Notre recherche consiste à essayer de faire comprendre ce qu'est l'incubateur Produit en Bretagne. Elle vise principalement à répondre à la question suivante : « Quels sont les attributs qui peuvent permettre l'ébauche d'un modèle d'incubation performant pour l'incubateur Produit en Bretagne ». Afin de construire en marchant, puisque nous avons participé activement à la création et à la gestion de l'incubateur Produit en Bretagne, nous avons mené une recherche-intervention que nous avons même fini par qualifier de participative. En effet, au moment où nous avons commencé notre thèse, nous avons été responsable de l'incubateur étudié qui était en phase de création. Cette recherche qualitative, basée sur une proximité forte avec notre terrain et, notamment, avec les 19 porteurs d'idées hébergés dans l'incubateur depuis 2006, nous a permis de faire de nombreux apports. Cette recherche permet de positionner l'incubation au centre du processus entrepreneurial et, notamment, dans le domaine de la création d'entreprises innovantes. Grâce à cette recherche, nous pouvons aussi mieux cerner le champ d'intervention de l'incubateur Produit en Bretagne. Nous avons alors noté que le fonctionnement des incubateurs à dominante technologique serait à revoir, afin de s'assurer que toutes les conditions d'accès aux facteurs clés de succès (FCS) de la création d'entreprises, soient véritablement données aux porteurs d'idées intégrant ces incubateurs. Dans le cadre d'une recherche-intervention, nous avons pu agir positivement sur notre terrain et le faire évoluer tout en confortant le mode opératoire concernant le fonctionnement de l'incubateur Produit en Bretagne. Nous souhaitons souligner l'importance de nos quatre statuts différents (intervenant-chercheur, intervenant-expert, responsable de l'incubateur, intervenant-enquêteur) et de la proximité avec notre terrain, qui nous ont permis de régénérer en permanence la connaissance produite, dans un climat de confiance totale.

In our research, we are making a description and an analysis of how is working "Produce in Brittany incubator". At the same time, we were doing our research, we did set-up this new incubator in Brittany. For this reason, we have doing an intervention-research that we did qualified, at the end, as a participative one. We did work out some contributions, as we are close to our study area with 19 people getting some ideas (to set-up new companies), in our incubator and since 2006. This research allows us to clarify the position of our incubator inside the creation process of new and innovative companies. Our research lets us understand our intervention ground of Produce in Brittany incubator. We did put in light the fact that technological incubators do not give good opportunities to access to keys factors of success to set-up new companies. With our intervention-research, we did act in a positive way in our study ground, that is to say, in the incubator we are managing. At the same time, we were able to make it evolving and keeping good elements regarding its operational way. At the end, we would like to emphasize the fact that we did regenerate our intellectual contribution, during 4 years, in links with our 4 status (researcher, expert, manager of an incubator, leader in investigation).

MOTS CLÉS

Incubateurs et pépinières. Création d'entreprises et processus entrepreneurial. Confiance et échanges d'informations. Intelligence Economique et Knowledge Management. Coopérations et coopétitions.

AKL Khalil

TITRE

**Le rôle médiateur de la valeur perçue sur la relation :
Marketing relationnel - fidélité du consommateur.
Cas des banques libanaises.**

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yves NEGRO

JURY

Jacques ORSONI

Professeur émérite

Université de Corse Pascale Paoli

Serge BAILE

Professeur

Université Toulouse 1 Capitole

Yves NEGRO

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Laid BOUZIDI

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Dans notre recherche nous examinons les approches qui permettent de fidéliser les clients. Le marketing relationnel est sollicité, puis le rôle médiateur que joue la valeur perçue sur l'effet fidélisant dans l'approche relationnelle est étudié. Nous prenons pour champ d'étude les dirigeants d'entreprises libanaises, détenteurs de comptes bancaires. Les effets qui découlent de l'orientation relationnelle et du rôle médiateur qu'elle joue sur de ces dirigeants d'entreprises et qui peuvent influencer sur leur fidélité sont pris en considération. Nous prenons aussi en compte le fait que le Liban traverse depuis des décennies des crises consécutives, ainsi que l'effet que cela laisse sur les décisions des dirigeants d'entreprises. Nous avons dégagé l'importance du rôle médiateur de la valeur perçue, les effets de la situation de crise, et l'influence des données personnelles des dirigeants d'entreprises sur la fidélisation des clients. Nous proposons dans une étape finale un modèle conceptuel intégrateur qui synthétise tous ces facteurs. Dans une ultime étape nous dégageons les résultats de l'étude et proposons une approche éventuelle pour traiter le problème de fidélisation des dirigeants d'entreprises en ce qui concerne leurs comptes bancaires dans une situation d'instabilité.

In our research we studied the different approaches leading to enhance the loyalty of the consumer. We have scrutinized the relationship marketing and the loyalty effect that can be enhanced by the mediator role of perceived value on the loyalty of the consumer. In our field of study we focused on the leaders of Lebanese enterprises, holding a bank account. We took into consideration the effects of the relationship orientation and the mediator role by which it can have an influence on the fidelity of these leaders. We also took into consideration that, for decades Lebanon has been facing different and consecutive crises, we studied the effects of such a situation upon the decision taking of the leaders of Lebanese enterprises. We showed the importance of the mediator role of the perceived value, the effects of the crises situation, and the influence of the personal data related to these leaders over their decision taking. In a final step we evaluated the results of the study and proposed a possible approach to the problem of loyalty of the enterprises' leaders in regard of their bank accounts.

PRESIDENT DE JURY

Jacques ORSONI

RAPPORTEURS

Jacques ORSONI

Serge BAILE

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

MOTS CLÉS

Comptes d'entreprises, situation de crise, Valeur perçue, fidélisation, banques libanaises.

BELLAOUAIED Myriam

TITRE

L'impact du Marketing Interne sur la performance du Personnel en contact dans l'entreprise de services : Application au domaine bancaire

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Sylvain BIARDEAU

JURY

Yves NEGRO

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-François LEMOINE

Professeur

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sylvain BIARDEAU

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Stephan BOURCIEU

Directeur

ESC Dijon

PRESIDENT DE JURY

Yves NEGRO

RAPPORTEURS

Jean-François LEMOINE

Néji BOUSLAMA

Professeur

Université Tunis El Manar (Tunisie)

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Dans la majorité des entreprises de services, le rôle du « Personnel en contact » est devenu un élément de différenciation; vu qu'il est souvent en interaction avec le client. D'autre part, la place importante accordée au Marketing relationnel dans le secteur des services ne cesse d'évoluer. Cette évolution, affirmée par plusieurs auteurs et particulièrement par Berry (1983), nous ramène à une nouvelle orientation du marketing qu'est le Marketing interne. Cette recherche vise à définir et étudier ce nouveau phénomène.

Un examen de littérature a permis de construire un modèle étudiant, d'une part, l'impact du Marketing interne sur les attitudes et comportements du personnel en contact et, d'autre part, sur la performance de l'entreprise de services.

Pour valider la revue de littérature, la recherche s'appuie sur la combinaison de deux méthodes d'investigation : une étude qualitative et une étude quantitative auprès deux populations différentes : le personnel en contact et les clients. Les résultats obtenus montrent que le Marketing interne a un impact sur la satisfaction au travail et l'orientation client du personnel en contact ainsi que sur la performance de l'entreprise. Le rôle de la satisfaction au travail apparaît aussi comme un élément déterminant favorisant la relation entre le marketing interne et la satisfaction des clients.

In the majority of the service firms, the role of the "contact employees" became an element of differentiation; considering that it's often in interaction with the customer. On the other hand, the important place granted to relational Marketing in the sector of the services does not cease evolving. This evolution, underlined by several authors and particularly by Berry (1983), brings back to us to a new orientation marketing which is Internal Marketing. This research intends to study this new phenomenon.

A review of literature has built a model studying, on the one hand, the impact of internal marketing on attitudes and behaviors of service employees and, on the other hand, on the business performance of services companies.

To validate the literature review, research based on the combination of two methods of investigation: a qualitative and a quantitative study with two different populations: the service employees and customers. The results obtained show that Internal Marketing has an impact on job satisfaction and employees customer orientation and on the performance of the company. The role of job satisfaction also appears to be a key factor promoting the relationship between internal marketing and customer satisfaction.

MOTS CLÉS

Marketing relationnel, marketing des services, Marketing interne, satisfaction, qualité de services perçue.

CREMER Eric

TITRE

Gouvernance des projets innovants et action du middle-manager dans les grands groupes : Le cas du projet de télévision par ADSL au sein d'un grand groupe audiovisuel français.

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Fabrice ROTH

JURY

Frank BOURNOIS

Professeur

Université Paris II Panthéon Assas

Dominique JOLLY

Professeur HDR

SKEMA Business School

Ludovic FRANCOIS

Professeur HDR

HEC Paris

Fabrice ROTH

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La thèse s'intéresse à la gouvernance des projets innovants dans les grands groupes, notamment à l'action des middle managers intrapreneurs (MMI) auprès des dirigeants afin de promouvoir des innovations de rupture et de faire évoluer leur position au sein du groupe. La littérature met en évidence les limites de la gouvernance classique et l'intérêt d'une approche cognitive. La thèse propose ainsi un cadre dynamique, identifiant le poids respectif des aspects cognitifs et disciplinaires au cours de l'évolution du projet. Elle se focalise sur la dynamique centre/périphérie du pouvoir et la stratégie du MMI. Trois phases de développement (émergence, transformation et diffusion) sont identifiées, permettant de caractériser à chaque étape les logiques des acteurs, compte tenu de l'importance relative des attributs de pouvoir, d'urgence et de légitimité. Quatre ensembles de propositions, s'appuyant sur la théorie des parties prenantes, sont avancées : sur l'évolution des connaissances, du mode de contrôle, du mode d'échanges et des attributs possédés par le MMI au cours du projet. Elles sont confrontées à l'étude du projet de télévision par ADSL au sein d'un grand groupe audiovisuel français. Celui-ci est un succès de marché mais un échec relatif pour le groupe, les dirigeants ne suivant pas les recommandations des porteurs du projet (persistance d'une dissonance cognitive). Le cas illustre le poids dominant de l'attribut pouvoir-hiérarchie au détriment de la connaissance, de même que la limite de certaines pratiques managériales (stratégies d'alliances...). En conclusion, la thèse avance qu'il s'agit de causes possibles de la difficulté des grands groupes à créer les ruptures.

The thesis deals with the governance of innovative projects inside large organizations, in particular with the action of Intrapreneur Middle Managers (IMM) with the top executives in order to promote a disruptive innovation and make evolve their own status within the Group. The literature analysis highlights the limits of the standard governance approach and the benefit from a cognitive approach. With this logical, the thesis proposes a dynamic framework, identifying the respective weights of cognitive and disciplinary sides during the project development. It focuses on the centre/periphery of power and the IMM strategy. Three phases of development are identified (emergence, transformation, spreading), allowing specifying at each step the players intents, considering the relative influence of power, emergency and legitimacy attributes. Four sets of proposals, leaning on the stakeholders' theory, are proposed: on knowledge development, control mode, exchange mode and attributes owned by the IMM during the project. They are tested through the study of the television over ADSL project with a leading French audio-visual Group. This project appears to be a market success but globally a failure for the Group, the top executives having not followed the recommendations of the project owners (remaining of a cognitive dissonance). The case illustrates the dominant weight of the power-hierarchy attribute to the detriment of knowledge, as well as the limits of some managerial practices (alliances strategy...). In conclusion, the thesis suggests that they are possible causes of the large group's difficulties to create disruptions on the market.

PRESIDENT DE JURY

Frank BOURNOIS

RAPPORTEURS

Dominique JOLLY

Ludovic FRANCOIS

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

MOTS CLÉS

Gouvernance; Innovation; Connaissance; Dissonance cognitive; Architecture organisationnelle; Parties prenantes; Pouvoir; Intrapreneuriat; Middle manager; Télévision; Télécommunications; Internet

CAILLAT ép. HORVATH Isabelle

TITRE

Développement d'outils de management et actes de langage
dans les entreprises de spectacle vivant

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Marc BONNET

JURY

Pierre-Jean BENGHOZI
Directeur de Recherche CNRS
Ecole Polytechnique

Yvon PESQUEUX
Professeur
CNAM Paris

Marc BONNET
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Henri SAVALL
Professeur honoraire
Université Jean Moulin Lyon 3

Guy SAINT-LEGER
Professeur
ESC Saint-Etienne

Jean-Claude BERUTTI
Metteur en scène et ancien directeur
d'un centre dramatique national

PRESIDENT DE JURY

Pierre-Jean BENGHOZI

RAPPORTEURS

Yvon PESQUEUX
Pierre-Jean BENGHOZI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les entreprises de spectacle vivant évoluent dans un contexte de diminution de ressources externes et de modification des modalités d'attribution des subventions par l'application de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances). Leur problématique repose sur les moyens à mettre en œuvre pour faire face à ces contraintes. Nous nous attachons à démontrer que leur développement dépend de l'amélioration de la logique de coopération entre les acteurs à partir du projet artistique et de l'appropriation des contraintes d'évaluation de la LOLF, pour révéler les performances cachées et développer des ressources internes. Cette recherche se construit à partir de l'hypothèse que l'amélioration de la performance globale des organisations dépend d'une action transformative qui opère selon trois axes interdépendants : l'intervention, les outils de management, le langage-acteur. A partir d'une recherche-intervention dans un théâtre et d'un diagnostic qualitatif dans un autre, nous accompagnons les acteurs dans une conduite de changement et étudions les conditions de développement managérial dans ce type d'organisation. Nous analysons comment l'utilisation du langage dans le cadre de l'Intervention Socio-Economique modifie les représentations et contribue à l'élaboration d'un nouveau dispositif managérial. Nous proposons d'associer les outils de management socio-économiques, utilisés comme des matrices de lecture de l'organisation, aux critères d'évaluation et de subvention des pouvoirs publics pour en faire des outils de réflexion sur le processus de réalisation et de diffusion de spectacle et construire une représentation partagée entre les différents acteurs.

Performing arts companies operate in a context of declining resources and changes in the rules governing the allocation of grants, in accordance with the LOLF (Organic Law relative to the Laws of Finance). Their challenge lies in finding ways to address these constraints. We aim to demonstrate that their development depends on improving the manner in which all parties cooperate, based on the artistic project and taking into account the constraints resulting from the evaluation used by the LOLF, to reveal hidden costs and to develop internal resources. This research is based on the hypothesis that improving the overall performance of organizations depends on a transformative action that operates in three interdependent areas: intervention, management tools, and the speech-actor. Based on intervention-research in one theatre and on a qualitative study in another, we have assisted actors in the process of change management and examined the conditions in which managerial development takes place in this type of organization. We analyse how language use in the context of Socio-Economic Intervention modifies the representations and contributes to the elaboration of a new managerial instrument. We propose the use of socio-economic management tools, serving as a framework for analyzing the organisation, combined with the criteria of evaluation and allocation of public funding as a basis of reflexion on the process of creation and dissemination of shows, as well as a means of building a shared representation between the different actors.

MOTS CLÉS

Apprentissage organisationnel ; conduite de changement ; coopération ; coûts cachés ; dysfonctionnements ; organisations spectacle vivant ; outils de management ; performance socio-économique ; recherche-intervention ; représentation ; actes de langage ; transformation.

SOUQUET Pascal

TITRE

Essai d'un modèle d'activité d'un Centre de Compétences Technologiques.
Application au Cétim pour le secteur de la Mécanique.

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yves CHAPPOZ

JURY

Vincent BOLY

Professeur
ENSGS-INPL

Sandrine FERNEZ-WALCH

Maître de conférences HDR
Université Toulouse 1 Capitole

Yves CHAPPOZ

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Smaïl AIT EL HADJ

Professeur
ITECH Lyon

Pierre DEVALAN

Vice-Président
Association Française de Mécanique

François ROMON

Professeur émérite
Université de Technologie de Compiègne

PRESIDENT DE JURY

François ROMON

RAPPORTEURS

Vincent BOLY

Sandrine FERNEZ-WALCH

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le Centre Technique des Industries Mécaniques constitue l'un des centres de compétences technologiques des Industries Mécaniques. Sa problématique est de déterminer le processus de management de la technologie nécessaire à sa mission d'appui à l'innovation.

Après avoir caractérisé la mécanique dans une approche méso-économique, nous proposons un modèle d'activités du Centre de Compétences Technologiques, illustré par le modèle du Cetim. Sur cette base, le management de l'innovation est analysé comme la formalisation opérationnelle de la mission d'appui à l'innovation technologique du territoire technologique et géographique du Centre de Compétences Technologiques, à partir de l'outillage et des processus du management de la technologie.

Le processus conduisant de l'idée au produit est décrit par 3 étapes : la formalisation de l'idée à l'objet, la faisabilité de l'idée vis-à-vis d'une première cible de marché et l'industrialisation. Ce modèle séquentiel a été complété par une modélisation globale reliant la stratégie avec la mise en oeuvre des projets d'innovation qui la concrétisent.

Le processus de R&D comporte 4 étapes d'un cycle itératif : marketing technologique, gestion du portefeuille technologique, production de R&D et valorisation. Des indicateurs permettent d'évaluer les performances sur les 4 axes du modèle d'activités en s'appuyant sur la codification des projets d'innovation. Cette dernière peut être aussi utilisée pour suivre les évolutions du coeur de compétence.

The Technical Centre of Mechanical Engineering is one of the centres of technological competence in the Mechanical Industry. Its objective is to identify the process of management of the technology needed for its activity in innovation support.

After having characterised mechanical industry in a meso economic approach, we propose a model of activity of the technological competence centre, illustrated by the Cetim example.

On this basis, innovation management is analysed as a formalised operational process of the innovation support activity in the geographical and technological territory of the technological competence centre, using tools and processes of technology management.

The process from idea to finished product is split into 3 steps: idea to object conception, feasibility regarding a first market target and industrialisation. This sequential model was completed by a global model which linked strategy to the implementation of an innovated project.

R&D process is composed of 4 steps of a repeated cycle: technological marketing, management of the project portfolio, R&D production and enhanced value. Indicators help in evaluating performance on the 4 axes of the activity model using codification of innovation projects in the information system. This can be also used to follow core competence evolution.

MOTS CLÉS

Compétence technologique ; industries mécaniques ; système national d'innovation ; gestion de l'innovation ; gestion de la technologie ; dynamique stratégique ; modèle d'activité ; modèle d'organisation

DIMITRIADIS Alexandros

TITRE

Ressources et leviers stratégiques des Fonds d'Investissement
Socialement Responsable

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Fabrice ROTH

JURY

Samuel MERCIER

Professeur
Université de Bourgogne

Michel ALBOUY

Professeur
Université Pierre Mendès France
Grenoble 2

Fabrice ROTH

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Alain TESTON

Maître de conférences honoraire HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Alain TESTON

RAPPORTEURS

Samuel MERCIER

Michel ALBOUY

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette thèse traite des fonds d'Investissement Socialement Responsables (ISR) français. D'après la Théorie Moderne du Portefeuille leur performance devrait être inférieure à celle des fonds traditionnels. Cependant des recherches antérieures présentent des résultats contradictoires. Nous choisissons de faire appel à la Resource Based View (RBV) pour interpréter cette incohérence entre théorie et pratique.

Nous employons une méthodologie qualitative exploratoire, combinant des entretiens avec une analyse lexicale. Nous validons quantitativement une partie de nos résultats qualitatifs en modélisant la performance d'un fonds ISR par rapport à son indice de référence à l'aide d'une régression linéaire multiple. En se basant sur notre grille de lecture nous pensons avoir identifié deux ressources stratégiques à la disposition des fonds ISR, transformées en avantage compétitif par le biais de deux leviers stratégiques. Les deux ressources sont la compétence du gérant du fonds ISR et la subvention indirecte des frais du fonds ISR par leur Société de Gestion de Portefeuille (SGP). Les deux leviers sont la disposition de la SGP à la différenciation et l'apprentissage organisationnel à l'intérieur de la SGP.

Notre recherche présente un triple apport : pour les universitaires, elle offre un cadre théorique alternatif au MEDAF qui expliquerait mieux la performance erratique des fonds ISR ; pour les praticiens, elle nous permet de faire des propositions aux fonds ISR concernant leur organisation ; pour les consommateurs, elle décortique les fonds ISR dans leurs composantes, leur proposant un aperçu non-conventionnel de leurs fonctionnements et leurs motivations.

The focal interest of this doctoral thesis is French Socially Responsible Investment (SRI) funds. According to Modern Portfolio Theory (MPT) their performance should be inferior to "traditional" fund performance. The results from previous research however have been contradicting; we have thus chosen to make use of the Resource Based View (RBV) in order to interpret this incoherency between theory and practice and shed some light into the complex interactions that govern their behavior.

We approach the field using an exploratory qualitative methodology, combining interviews with lexical analysis. We validate part of our qualitative results quantitatively through a multiple linear regression of SRI funds' performance relative to their benchmark. Based on our framework, we believe we have identified two strategic resources available to SRI funds, leveraged into competitive advantage by two drivers. The two resources are the fund manager's competency and the indirect subsidizing of the fund's fees by its Asset Management (AM) company. The two drivers are the tendency of AM companies to diversify their services and organizational learning inside AM companies.

Our research should appeal to three types of readers: researchers, since RBV offers a more compelling (as per Occam's Razor) interpretation of SRI funds' erratic performance than MPT; managers, since it enables us to formulate proposals for SRI funds' organization; and laymen, since it breaks down SRI funds to their components, offering a rarely seen view of their inner workings and ulterior motivations.

MOTS CLÉS

fonds d'investissement ; ISR ; performance ; avantage compétitif ; RBV ; ressources ; leviers ; stratégie ; entretiens ; analyse lexicale

MOUSSA Sondes

TITRE

L'évaluation de la gestion de la réclamation et son impact sur la qualité relationnelle perçue par le consommateur. Cas du secteur touristique.

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Sylvain BIARDEAU
Néji BOUSLAMA

JURY

Mohsen DEBABI
Professeur
Université de Manouba (Tunisie)

Jean-Luc GIANNELLONI
Professeur
Université P. Mendès France Grenoble 2

Imed ZAIEM
Maître de conférences HDR
Université de Carthage (Tunisie)

Sylvain BIARDEAU
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Néji BOUSLAMA
Professeur
Université de Tunis El Manar (Tunisie)

Erick LEROUX
Maître de conférences HDR
Université Paris 13

PRESIDENT DE JURY

Mohsen DEBABI

RAPPORTEURS

Jean-Luc GIANNELLONI
Imed ZAIEM

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le secteur touristique souffre de plus en plus des départs de clients insatisfaits suite aux dysfonctionnements de services vécus. De nombreux établissements de services, attachent encore, peu d'importance à la gestion des réclamations en raison des moyens financiers qu'elles suscitent. Or, une gestion efficace de la réclamation pourrait transformer un client insatisfait en un client plus confiant et engagé.

Notre recherche s'est intéressée à l'identification des critères d'évaluation sur lesquels les réclamants se basent pour juger la gestion de la réclamation, et à l'impact de cette évaluation sur la qualité de la relation établie avec l'établissement touristique. Pour ce faire une étude qualitative exploratoire suivie d'une étude quantitative ont été réalisées.

Après avoir examiné la revue de la littérature, nous nous sommes focalisés sur les théories de la justice perçue lors de l'évaluation de la gestion de la réclamation. En outre, nous avons mobilisé les dimensions de la confiance et de l'engagement comme critères de jugement de la qualité relationnelle perçue.

Les résultats de notre étude montrent l'existence d'un impact positif et significatif de quelques critères de la justice perçue (jugés par les réclamant comme étant les plus importants) sur la satisfaction post-réclamation et la qualité relationnelle perçue. Ces critères sont essentiellement l'équité du résultat accordé par l'établissement (ex : compensation accordée), l'empathie et la politesse développées par le personnel en contact, et la rapidité du traitement de la réclamation.

The tourist sector is suffering more and more from the departure of the unsatisfied customers after experienced service failures. Several services companies, still attach, few importance to complaint handling because of financial funds needed. However, an efficient complaint handling management could transform a dissatisfied customer to a more confident and committed customer.

Our research was interested in the identification of the appraisal criteria on which claimants base to judge complaint handling and the impact of this evaluation on the quality of the relationship established with the tourist establishment. Consequently, a qualitative study followed by a quantitative study has been accomplished.

After examining the literature review, we focused on the perceived justice theory to evaluate the complaint handling. Besides, we used trust and commitment dimensions as a criteria of judgment of the perceived relationship quality (Morgan et Hunt, 1994).

The outcomes of our study show the existence of a positive significant impact of some criteria of the perceived justice (considered by consumers as the most important), on recovery satisfaction and perceived relationship quality. These criteria are mainly equity of the result provided by the establishment (Ex. Compensation provided), empathy and politeness developed by the front line staff, and the quickness of the complaint treatment.

Thèse en co-tutelle avec l'Université de Tunis El Manar (Tunisie)

MOTS CLÉS

Échecs de service, Gestion des réclamations, Théorie de la justice perçue, Satisfaction post-réclamation, Qualité relationnelle.

CHERCHEM Naïma

TITRE

Contribution à la compréhension de l'effet de la culture d'entreprise et du profil psychologique du dirigeant sur l'orientation entrepreneuriale des PME françaises.

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain FAYOLLE

JURY

Karim MESSEGHEM
Professeur
Université de Montpellier 1

Michel BERNASCONI
Professeur HDR
Skema Business School

Alain FAYOLLE
Professeur HDR
EM Lyon Business

Michel LE BERRE
Professeur émérite
Université P. Mendès France Grenoble 2

Hanane DEBBI
Maître de Conférences
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Michel LE BERRE

RAPPORTEURS

Karim MESSEGHEM
Michel BERNASCONI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Notre projet de thèse de doctorat a pour objet de présenter une meilleure compréhension du rôle de la culture d'entreprise et du profil psychologique du dirigeant dans l'orientation entrepreneuriale (OE) des PME françaises. La nature de la problématique de recherche reste original dans la littérature francophone. En effet, les travaux de recherches sur l'OE ont eu tendance à se concentrer essentiellement dans la littérature anglo-saxonne.

Les principaux intérêts de notre thèse tiennent :

- 1) à faire ressortir des actions spécifiques qui permettraient de développer une culture favorable à l'entrepreneuriat ;
- 2) de susciter la vocation des dirigeants dans leur démarche entrepreneuriale ;
- 3) de mieux percevoir les déterminants de la performance économique et financière des entreprises entrepreneuriales ;
- 4) de spécifier les caractéristiques des PME françaises à travers l'approche des configurations.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons construit une question principale spécifique : Dans quelle mesure la culture d'entreprise et le profil psychologique du dirigeant affectent-ils l'orientation entrepreneuriale des PME françaises et leur performance ?

Pour réaliser cette recherche, nous avons opté pour une étude empirique quantitative à travers un questionnaire administré auprès des dirigeants de PME de deux chambres de commerce : la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Nord- Pas- de Calais et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais. Nous avons pu recueillir 123 réponses complètes. Pour réaliser les traitements d'analyse, nous avons utilisé l'approche des régressions linéaires avec le logiciel STATA.11 pour tester la nature des relations entre les variables clés de notre étude. Dans une deuxième partie d'analyse, nous avons utilisé l'approche des configurations avec la méthode des composantes ascendantes hiérarchiques. [...]

Our proposed PhD thesis aims to provide a better understanding of the role of corporate culture and the psychological profile of the leader in Entrepreneurial Orientation (EO) of French SMEs. The nature of the research remains in the original french literature. Indeed, the research work on the EO have tended to focus mainly in the Anglo-Saxon literature.

The main interest of our thesis are:

- 1) to highlight specific actions that would develop a culture conducive to entrepreneurship;
- 2) to encourage the vocation of the leaders in their entrepreneurial approach ;
- 3) to gain insight into the determinants of economic and financial performance of entrepreneurial firms;
- 4) to specify the characteristics of french SMEs through the approach of configurations.

To meet these goals, we built a specific key question: How corporate culture and psychological profile of the leader affect the entrepreneurial orientation of french SMEs and their performance? To conduct this research, we opted for a quantitative empirical study through a questionnaire administered to managers of SMEs of Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie of Nord-Pas-de Calais and Chambre de Commerce et d'Industrie of Beaujolais. We have collected 123 complete responses. To achieve the treatment analysis, we used the approach of linear regression with the software STATA.11 to test the nature of the relationship between key variables in our study. In the second part of analysis, we used the approach of the configurations with hierarchical ascending components method, in order to specify the characteristics of french SMEs. [...]

MOTS CLÉS

Orientation entrepreneuriale - Culture entrepreneuriale - Profil psychologique du dirigeant
- Performance - Approche des configurations - PME françaises.

IENTILE ép. YALENIOS Jocelyne

TITRE

**L'efficacité des systèmes d'évaluation du personnel.
Une approche fondée sur la théorie de la structuration.**

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain ROGER

JURY

Christophe BARET

Professeur

Univ. de la Méditerranée Aix Marseille II

Patrick GILBERT

Professeur

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Ewan OIRY

Professeur

Université de Poitiers

Alain ROGER

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Yves-Frédéric LIVIAN

Professeur Honoraire

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Christophe BARET

RAPPORTEURS

Patrick GILBERT

Ewan OIRY

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Notre recherche porte sur l'efficacité des systèmes d'évaluation du personnel. Nous étudions le déroulement de l'entretien annuel individuel, figure clé de l'évaluation. En nous fondant sur le cadre théorique de la structuration, nous montrons comment le déroulement de l'entretien, au-delà du « contexte immédiat de l'interaction », relève de contextes de signification plus larges. Il ressort trois dimensions de structuration des entretiens individuels, articulant les trois propriétés du structurel : la domination, la légitimation et la signification. Le contexte social et organisationnel produit un effet de domination qui soutient la légitimation de la démarche, auprès des acteurs. La signification est construite lors de l'entretien, sous l'effet d'interactions entre des facteurs individuels, relationnels et organisationnels. La structuration de l'entretien a des conséquences organisationnelles et individuelles, analysées en termes d'efficacité du système d'évaluation du personnel.

Notre démarche de recherche, comprend une première phase d'analyse préalable combinant deux méthodes d'accès aux données (qualitative et quantitative) qui permet d'explorer le cadre formel des entretiens et de recueillir les perceptions auprès de dyades, composées d'un responsable et d'un collaborateur. La seconde phase, construite autour de deux études de cas, permet d'analyser les données dyadiques dans des contextes organisationnels différenciés. Nos nous appuyons sur une approche multi-acteurs et multidimensionnelle de l'efficacité du concept d'efficacité des systèmes d'évaluation du personnel, afin de rendre compte de son caractère circonstancié et construit.

Our research focuses on the effectiveness of employee evaluation systems. We study the structure of annual assessment interviews, considered to be the cornerstone of evaluation procedures. By underpinning our research on the theory of Structuration, we demonstrate how the structuration of the interview, in addition to the "immediate context of interaction", depends on broader signification contexts. Three dimensions are identified, following the three properties of structures: Domination, Legitimation and Signification. The social and organizational contexts induce a Domination effect that amplifies the Legitimation of the interview process, as perceived by the actors involved. Signification is constructed during the interview, influenced by interactions between individual, relational and organizational factors. This structuration of the annual interview has organizational and individual consequences, which are assessed in terms of effectiveness of the employee evaluation systems.

Regarding our research method, a first phase of preliminary analysis combining two methods of obtaining data (qualitative and quantitative) enabled us to explore the formal framework of assessment interviews and to record the perceptions of dyads, composed of a manager and an employee. The second phase, based on two case studies, enabled us to analyze dyadic data in different organizational contexts. We mobilize a multi-actor and multi-dimensional approach of employee evaluation system effectiveness in order to take into consideration its detailed, particular and constructed character.

MOTS CLÉS

évaluation du personnel, structuration, dyades, efficacité

BAYET-ROBERT Philomène

TITRE

Approche exploratoire de l'expérience de repas gastronomique :
éléments mémorisés et familiarité client.
Le cas des Grands Chefs Relais & Châteaux.

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain ROGER

JURY

Jean-Luc GIANNELLONI

Professeur

Univ. Pierre Mendès France Grenoble 2

Sylvie LLOSA

Professeur

Université Paul Cézanne Aix Marseille III

Alain ROGER

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Valérie GIRARD

Docteur

Université Jean Moulin Lyon 3

Patrick HENRIROUX

Vice-président

Grand Chef Relais et Châteaux

Jean-Pierre ROYET

Directeur de recherche CNRS

Université Claude Bernard Lyon 1

Laure SAULAI

Docteur

Centre de Recherche de l'Institut

Paul Bocuse

Jaume TAPIES

Président

International Relais et Châteaux

PRESIDENT DE JURY

Jean-Pierre ROYET

RAPPORTEURS

Jean-Luc GIANNELLONI

Sylvie LLOSA

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette recherche exploratoire s'articule autour du concept d'expérience client et de sa mémorisation dans le contexte de la restauration gastronomique, spécifiquement dans les restaurants des Grands Chefs Relais & Châteaux. Cette thèse a pour objectif de comprendre ce qui constitue une expérience de repas gastronomique via l'étude des éléments mémorisés par les clients. Un dispositif méthodologique en trois temps est mis en place : deux phases d'entretiens qualitatifs (n=65) et une phase quantitative (questionnaire administré en ligne, n=1855). Les échantillons sont structurés autour du critère de langue (francophone, anglophone et germanophone) et de la fréquence de consommation. L'analyse des données collectées permet de dégager d'une part les rubriques qui composent l'expérience mémorisée par les clients, d'autre part de mesurer l'influence de la familiarité individuelle sur l'interprétation des composantes de l'expérience de repas. Ce travail aboutit à l'élaboration d'un outil opérationnel à destination des Grands Chefs et des managers de restaurants.

Exploratory research on gourmet meal experience: remembered elements and guest's familiarity. The case of Grands Chefs Relais & Châteaux.

Abstract: This research is integrated into the guest experience concept and its memorization in the area of Grands Chefs Relais & Châteaux' restaurants. This thesis aims to understand the constitution of a gourmet meal experience according to guests' memories. A three-step methodological approach is set up: a double qualitative phase (interviews, n=65) and a quantitative phase (on-line questionnaire, n=1855). Samples are structured regarding languages (French, English and German) and consumption frequency. Data analysis permits to identify categories describing a meal experience as memorized by guests, and to measure the influence of individual familiarity on the interpretation of experiential components. This work leads to the elaboration of an operational tool dedicated to Grands Chefs and restaurant managers.

MOTS CLÉS

repas gastronomique, expérience client, éléments mémorisés, familiarité client.

LELORIEUX Olivier

TITRE

Analyse des effets d'actions de formation-accompagnement à destination de dirigeants de TPE/PME.

DISCIPLINE

Sciences de Gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain ROGER

Laïd BOUZIDI

JURY

Agnès PARADAS

Maître de Conférences

Univ. d'Avignon et des Pays du Vaucluse

Olivier TORRES

Professeur

Université de Montpellier 1

Alain ROGER

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Laïd BOUZIDI

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Martine BRASSEUR

Professeur

Université Paris Descartes

Christophe VINCENT

Consultant Novacité

CCI de Lyon

PRESIDENT DE JURY

Martine BRASSEUR

RAPPORTEURS

Agnès PARADAS

Olivier TORRES

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La formation des dirigeants de TPE/PME constitue un enjeu pour la compétitivité de leur entreprise et pour l'attractivité d'un territoire. Pour répondre aux préoccupations des acteurs territoriaux et en se fondant sur des approches théoriques, cette thèse vise à comprendre l'efficacité d'une formation RH à destination de dirigeants de TPE/PME et à proposer des mesures pour l'améliorer. Dans cet objectif, nous proposons un cadre d'analyse à l'intersection de quatre champs de connaissances (PME, innovation, appropriation des outils de gestion et transfert des acquis d'une formation). Nous mobilisons un positionnement constructiviste et un design de recherche qualitatif et multi-méthodes (étude de cas multiples, recherche-intervention, étude longitudinale). Deux formations non traditionnelles (formation-accompagnement) et de nature différente sont étudiées. Notre échantillon est composé de quatre TPE et une PE. L'évaluation du transfert est faite sur la base des réactions, de l'apprentissage, des effets individuels et des effets organisationnels. Deux composantes sont distinguées : la généralisation et le maintien des acquis de la formation. Nous adaptons les trajectoires de l'appropriation (individuelle, sociale et instrumentale) pour discuter le chemin du transfert et ses influences. Principalement, ces petites entreprises doivent trouver un équilibre entre une formalisation rigide et un management de proximité souple. Le transfert apparaît alors comme un phénomène complexe où changer de paradigme semble nécessaire en adoptant une vision plus globale incluant la dimension du territoire.

SME directors' training is believed to have a positive impact on company performance and in the appeal of doing business in a particular territory. In order to answer public organisations' concerns and based on theoretical approaches, this study aims to understand the effectiveness of HR training to SME directors and to suggest measures to improve it. To this end, we propose an analysis framework where four areas meet (SME, innovation, management tools appropriation and training transfer). A constructivist approach has been adopted using qualitative and multi-methods research (multiple case studies, action-research, longitudinal study). The study looks at two non-traditional training methods (accompaniment-training) of different types. The selected case studies are composed of four "Very Small Enterprises" and one "Small Enterprise". Transfer evaluation is discussed through reactions, learning, individual effects and organisational effects. Two components are identified: generalization and maintenance of training outcomes. We adapt appropriation paths (individual, social and instrumental) in order to explain transfer and its influence. Mainly, these small enterprises have to find a balance between a formal and informal culture and management practices. Transfer is perceived as a complex phenomenon which is calling for paradigm change in adopting a more global vision on which public organisations related to specific territories can have an impact.

MOTS CLÉS

Transfert, TPE/PME, outils de gestion, appropriation, territoire, formation-accompagnement, innovation

GREGOIRE Carole

TITRE

Les stratégies d'influence des enfants (de 7 à 11 ans)
et des adolescents (de 12 à 15 ans) pour obtenir des produits désirés.

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yves NEGRO

JURY

Jean-Jacques MONTEL
Maître de conférences HDR
Université Auvergne Clermont 1

Jacques ORSONI
Professeur émérite
Université de Corse

Yves NEGRO
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Sylvain BIARDEAU
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Marie BRIGNIER
Maître de conférences HDR
Université Claude Bernard Lyon 1

Patrick RALET
Maître de conférences
Université Auvergne Clermont 1

PRESIDENT DE JURY

Sylvain BIARDEAU

RAPPORTEURS

Jean-Jacques MONTEL
Jacques ORSONI

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette thèse a pour but d'étudier les stratégies d'influence des enfants et des adolescents lorsqu'ils demandent à leurs parents de leur acheter des jeux et jouets ou des vêtements de marque. Elle a également pour but de vérifier s'il y a des différences entre les stratégies d'influence des enfants et celles des adolescents. Les enfants de cette étude ont entre 7 et 11 ans et appartiennent au stade opératoire concret du développement cognitif de Piaget (1975). Les adolescents, quant à eux, ont entre 12 et 15 ans et appartiennent au stade opératoire formel du développement cognitif de Piaget (1975). Après une revue de la littérature (sur l'enfant-consommateur et l'adolescent-consommateur) et grâce à une étude qualitative auprès d'enfants et d'adolescents, un modèle conceptuel a été élaboré. Une étude descriptive a été menée auprès de 132 enfants et 119 adolescents pour étudier comment les enfants et les adolescents influencent leurs parents pour l'achat de produits qu'ils désirent. Le rôle modérateur de certaines variables est aussi affirmé, d'autres infirmé.

The aim of this dissertation is to study the strategies of influence of children and teenagers when they ask their parents to buy them games, toys and brand clothing. The aim is also to verify whether or not there are differences between the strategies of influence of children, and those of teenagers. The children in this study are between age 7 and 11, and belong to the concrete operational stage of Piaget's cognitive development theory (1975). The teenagers are between age 12 and 15, and belong to the formal operational stage of Piaget's cognitive development theory (1975). After a literature review on children consumers and teenage consumers, and thanks to a qualitative study conducted among children and teenagers, a conceptual model was elaborated. A descriptive study was carried out among 132 children and 119 teenagers in order to study how children and teenagers influence their parents into buying goods that they want. The moderating role of some variables is also confirmed, that of others is invalidated.

MOTS CLÉS

enfants, adolescents, stratégies d'influence, jouets, vêtements de marque.

RAZANANIRINA Bruno Richard

TITRE

**Effets de l'incertitude sur l'ouverture des Firmes familiales.
Une analyse à travers la perception des différentes dimensions
de l'incertitude par les dirigeants.**

DISCIPLINE

Sciences de gestion

DIRECTEUR(S) DE THESE

Fabrice ROTH

JURY

Eric MILLIOT

Maître de conférences HDR
Université de Poitiers

Jacques LIOUVILLE

Professeur
Université de Strasbourg

Fabrice ROTH

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Paul-Jacques LEHMANN

Professeur
Université de Rouen

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La présente thèse rentre dans le cadre de la gouvernance des entreprises familiales malgaches. Il s'agit d'identifier, dans le cadre malgache, les relations entre l'incertitude et le degré d'ouverture des entreprises familiales. Nous avons procédé à l'analyse des cartes cognitives idiosyncratiques de cinq dirigeants-propriétaires d'entreprises familiales.

Les résultats révèlent que la prise en compte des différentes dimensions de l'incertitude en tant qu'attribut des transactions, apporte une meilleure compréhension du degré d'ouverture de ces firmes en tant que mode de gouvernance. Par ailleurs, des variables exogènes qui relèvent de l'Institution influencent le choix des modes de gouvernance. De plus, le profil de l'entrepreneur ainsi que les caractéristiques de l'entreprise ont montré leurs capacités explicatives dans la détermination des limites de la firme.

En somme, le travail a débouché sur un modèle intégré de la gouvernance sur une base cognitive. Ce modèle prend en compte la perception des attributs des transactions, les institutions mises en place pour encadrer ces transactions, tout ceci dans un contexte bien déterminé.

This thesis is part of the global issue of malagasy family business' governance. Our goal is to identify, in the malagasy context, the relationship between uncertainty and the degree of openness of those companies. We proceed through the analysis of the idiosyncratic cognitive cards of five owner-directors of family owned companies.

The results show that by taking into account the different dimensions of uncertainty as an attribute of the transactions, bring a better understanding of the degree of openness as a choice of governance. Moreover, exogenous variable, part of Institution, influence the governance model. In addition of that, the entrepreneurs' profile or the characteristics of the companies have shown their explaining abilities while determining the firms' limits.

In summ, we arrive to an integrated model of governance in a cognitive basis. This model consider the attributes of transaction, the institution and the particular context of the study.

PRESIDENT DE JURY

Paul-Jacques LEHMANN

RAPPORTEURS

Eric MILLIOT

Jacques LIOUVILLE

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

MAGELLAN

MOTS CLÉS

Gouvernance des entreprises, Entreprises familiales, Théories des coûts de transactions, Incertitude, Institutions, Schémas mentaux, Cartes cognitives

ECOLE DOCTORALE DE PHILOSOPHIE

PAR DATE DE SOUTENANCE

04.04.2011	GROS Gilles	p. 86
06.06.2011	JACQUET Caroline	p. 87
28.06.2011	FERRARI Emiliano	p. 88
01.07.2011	MARINESCU Paul	p. 89
08.07.2011	KABE-KAGNE Sylvain	p. 90
24.09.2011	LECLERC Christian	p. 91
20.10.2011	BAGHDASSARIAN Fabienne	p. 92
05.12.2011	ECKES Christophe	p. 93
08.12.2011	REYNAUD Valentine	p. 94

GROS Gilles

TITRE

Histoire et épistémologie de l'art dentaire.

DISCIPLINE

Philosophie
Etude des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Daniel PARROCHIA

JURY

Philippe JAUSSAUD
Professeur
Université Claude Bernard Lyon 1Denis BOURGEOIS
Professeur
Université d'odontologie de LyonPascal MAIRE
Pharmacien hospitalier
Docteur d'Etat es Sciences
Université Claude Bernard Lyon 1Daniel PARROCHIA
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Philippe JAUSSAUD

RAPPORTEURS

Philippe JAUSSAUD
Denis BOURGEOIS

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'épistémologisation de l'art dentaire se fonde sur l'évolution de deux concepts-clés des sciences de la nature : la matière, objet de la physique et de la chimie, et la vie, objet de la biologie. Elle est marquée par deux grandes discontinuités qui délimitent les trois grandes périodes de son histoire. La première discontinuité se situe au début du 18^e siècle quand Fauchard, influencé par les idées de Galilée et de Descartes, fait de l'art dentaire une science de l'ingénieur et l'introduit dans la modernité. La seconde discontinuité a lieu à la fin du 19^e siècle, après que l'art dentaire a intégré des concepts-clés énoncés par C. Bernard, Virchow et Pasteur qui accentuent sa biologisation et que des découvertes technologiques révolutionnaires le conduisent à instituer une alliance durable entre science et technique. Au 20^e siècle, l'invention technique débouche sur l'affolement technique et la biologisation s'accélère. Alors l'art dentaire prend conscience de la nécessité d'atténuer la discordance entre valeurs organiques et valeurs mécaniques. Ce qui l'amène à renouveler son paysage disciplinaire, à se spécialiser et à adhérer à la pensée complexe. A la fin du 20^e siècle, il accède aux mécanismes de la vie et se mêle d'ingénierie tissulaire, d'où de fortes présomptions d'une vaste réforme de son programme épistémologique et thérapeutique au 21^e siècle.

The epistemologisation of the dentistry is based on the evolution of two concept-keys of sciences of nature : matter, object of physics and chemistry, and life, object of biology. It is marked by two great discontinuities which delimit the three great periods of its history. The first discontinuity is at the beginning of the 18th century when Fauchard, influenced by the ideas of Galileo and Descartes, makes dentistry engineering and introduces it into modernity. The second discontinuity takes place at the end of the 19th century, after the dentistry integrated concept-keys stated by C. Bernard, Virchow and Pasteur who accentuate his biologisation and whom revolutionary technological discoveries lead it to institute a durable alliance between science and technology. At the 20th century, the technical invention leads to the technical panic and the biologisation accelerates. Then the dentistry becomes aware of the need for attenuating the discordance between organic values and mechanical values. What leads it to renew its disciplinary landscape, to specialize and adhere to the complex thought. At the end of the 20th century, it reaches the mechanisms of the life and is interfered tissue engineering, from where strong presumptions of a vast reform of its epistemological and therapeutic program to the 21th century.

MOTS CLÉS

art dentaire, épistémologisation, discontinuité, concept, biologisation, science, technique, mécanique, matière, vie, ingénierie, complexe.

JACQUET Caroline

TITRE

Leibniz et Hesse, existence et harmonie.

DISCIPLINE

Philosophie
Etude des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Daniel PARROCHIA

JURY

Gérard CHAZAL

Professeur
Université de Bourgogne

Jean-Louis LABUSSIÈRE

Professeur
Université Paul Valéry, Montpellier II

Odile NGUYEN

Chargé de cours
Université Jean Moulin Lyon 3

Daniel PARROCHIA

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Gérard CHAZAL

RAPPORTEURS

Gérard CHAZAL
Jean-Louis LABUSSIÈRE

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Nous avons souhaité, dans notre thèse, poursuivre et approfondir une étude de la pensée leibnizienne commencée en Maîtrise et en D.E.A. Nous plaçant à la frontière de la philosophie et de la littérature, nous nous sommes intéressé au point de vue d'un romancier leibnizien, Hermann Hesse (1877-1962), dont l'oeuvre imposante présente de multiples correspondances avec les théories leibniziennes. Nous avons construit notre étude autour des notions d'existence et d'harmonie, qui, dans la pensée de Hesse, comme, bien sûr, dans le système de Leibniz, sont des concepts fondamentaux. En mettant en lumière les différents thèmes leibniziens sous-jacents à la pensée poétique de Hesse, nous avons examiné le sens que prend la métaphysique de Leibniz dans un univers littéraire échappant, au premier abord, à la rationalisation.

L'analyse des notions d'existence et d'harmonie nous a amené à définir les concepts, essentiels chez Leibniz, d'entr'expression et de communication, ainsi que ceux d'optimisme et de liberté. Dans l'univers leibnizien, univers "kaleidoscopique", lieu de concomitances et d'interactions multiples, l'individu, quoique déterminé dans son essence et se développant dans une forme d'autarcie, n'existe que par son inclusion dans l'ensemble du monde auquel il appartient. Nous avons essayé de montrer l'omniprésence des concepts leibniziens chez Hesse, qui conçoit le monde comme un tissu de correspondances et de résonances subtiles, gouvernées par l'immanence d'un Être supérieur. Telle la monade leibnizienne, l'individu hessien recèle en lui-même une infinité de possibles, qu'il lui appartient d'explorer et de développer, pour acquérir son propre bonheur. La quête d'une certaine forme d'eudémonisme, qui constitue la base des interrogations fondamentales de l'œuvre hessienne, illustre sur un plan existentiel le thème leibnizien de l'optimisme. Chez Hesse, l'homme est à la recherche d'un art de vivre qui puisse lui procurer l'épanouissement de son être et la sérénité. Aspirant à un équilibre intérieur, à une communication avec le monde extérieur - et peut-être avec un principe divin - il recherche sa place au sein d'une harmonie universelle.

The aim of this thesis, is to pursue and examine thoroughly the study of the leibnizian thought we began to process in our Mastership and D.E.A. Looking at the frontier between philosophy and literature, we develop the viewpoint of the leibnizian novelist, Hermann Hesse (1877-1962), whose impressive work offers numerous connections with leibnizian theory. We based our study on the main notions of existence and harmony, which are both important concepts in the works of Leibniz and Hesse. Throwing light on some underlying leibnizian subjects in Hessian poetic thought, we examine the impact of leibnizian metaphysics in the literary universe of Hesse, which, at first sight, escapes to rationality.

Analysing the notions of existence and harmony in Hesse and Leibniz leads to define precisely some leibnizian concepts which are very essential ones : expression (of bodies, minds, universe...), communication, conception of freedom, optimism. In the leibnizian universe, which is a "kaleidoscopic" one and a site where numerous interactions and concomitances take place, the individual, though being determined in his essence as a "monad", i.e. a completely self-sufficient entity, only exists by inclusion in the whole world it belongs to. We tried to reveal the omnipresence of a number of leibnizian concepts in Hesse, who conceives the world as a set of correlations and subtle resonances, governed by an immanent superior Being. Like the leibnizian monad, the hessian individual contains in himself infinite possibilities, which it is his own responsibility to explore and develop, in the view of making the experience of happiness. The search for a kind of eudemonism, which constitutes a basic question in the hessian work, is also an existential instanciation of the philosophical concept of optimism, a leibnizian subject. In Hesse's work, man is in search of an art of living, which can make him get self-fulfilment and absolute serenity. Longing for a mental balance, and for a true communication with the outer world – maybe with some divine principle – he is searching his niche in life, in its universal harmony.

MOTS CLÉS

Communication, Entr'expression, Substance Individuelle, Humour, Sérénité, Liberté, Optimisme, Aperception, Perfectibilité

FERRARI Emiliano

TITRE

La diversité de nos passions !
Corps, âme et sagesse dans les Essais de Montaigne.

DISCIPLINE

Philosophie -
Etudes des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Thierry GONTIER
Gianfranco MORMINO

JURY

Nicola PANICHI
Professeur
Université Carlo Bo d'Urbino (Italie)

Philippe DESAN
Professeur
Université de Chicago à Paris

Gianfranco MORMINO
Professeur
Université degli studi de Milan (Italie)

Thierry GONTIER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Nicola PANICHI

RAPPORTEURS

Philippe DESAN
Nicola PANICHI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La considération des passions dans les Essais met au jour un phénomène complexe et transversal, où se manifeste le grand présupposé de l'anthropologie de Montaigne : l'homme est une unité indivisible de corps et d'âme. Comme l'homme, les passions sont des phénomènes mixtes qui ont une double étiologie : elle peuvent naître dans le corps ou dans l'âme. Par sa propre constitution, l'homme est donc naturellement sujet à un « nombre infini des passions », et la sagesse des Essais n'est que la capacité de gouverner et modérer les forces passionnelles pour réaliser la perfection humaine qui seule soit possible : savoir « jouir » de son propre être singulier. L'éthique demandera ainsi une connaissance préalable des limites et des pouvoirs physiologiques et psychologiques qui sont propres à l'homme, car la sagesse doit être efficace et réellement utile. La connaissance du corps conduira à une critique de l'hylémorphisme psychologique et à l'affirmation de l'indépendance des dynamiques corporelles : l'expérience des actes involontaires, l'affectivité organique, les passions sensibles se développent sans aucune référence animique mais, au contraire, ils affectent profondément l'âme. La connaissance psychologique, quant à elle, cherchera à saisir, par l'introspection directe, les dynamiques qui constituent les passions de l'âme. Cette connaissance permettra à l'âme de découvrir son propre pouvoir d'engendrer des passions, ce qui lui permettra de gérer les conflits et les tensions entre les passions par le moyen d'autres passions. Se dessine ainsi, dans le livre III des Essais, une discipline de l'âme qui est une gestion de ses propres mouvements passionnels mais aussi des passions corporelles : l'âme doit en fait pratiquer un constant retour à son corps, et par cela intensifier l'unité psychosomatique. C'est dans cette unité, toujours à rétablir, que l'homme a accès à la jouissance de son être et à la perfection morale.

The study of the emotions in the Essais of Montaigne shows a complex phenomenon, which demonstrate the great assumption of the Montaigne's anthropology: man is an undividable unity of body and soul. Like human being, the emotion is a mixture experience that has a double aetiology: it raise in the body and in the soul. For his particular constitution, man is naturally subject to « nombre infini des passions », and the wisdom of the Essais is nothing else that the ability of governing and harmonising the emotional forces, for realise the only human possible perfection: enjoy the proper life in his immanent singularity (savoir jouir loialement de son estre). For that goal, the moral philosophy needs to know the real physiological and psychological powers and limits of human being, because wisdom must be useful et practicable. The knowing of the body in the Essais will lead to a deconstruction of the hylomorphic psychology and to the affirmation of the independence and autonomy of the body's dynamism: the experience of the involuntary actions and sensible emotions arise without any reference to the aristotelic psyché, and the soul fell this events as affections. On the other side, the psychological knowledge tries to understand, b the introspection, the psychological acts (linked to imagination and judgement) that constitutes the emotions of the soul. By that understanding, the soul discover his power of arising the emotions, that witch give him the concrete possibility of manage the conflicts and the tensions between passions, using the power of other different passions. This process, in the third book of the Essais, sketch a real discipline of the soul that is an administration of the soul's emotions («passions de l' âme») and of the body's emotions («passions corporelles»); the soul has to rest in connection with his body, and in doing so it can intensify the psychosomatic unity. It is in that unity, constantly reaffirmed, that man has access to the enjoyment of his proper being and to the moral perfection.

Thèse en cotutelle avec l'Université Degli Studi de MILAN (Italie)

MOTS CLÉS

Montaigne ; passions ; physiologie ; involontaire ; psychologie ; stoïcisme ; morale ; inquiétude ; désir ; sagesse.

MARINESCU Paul

TITRE

La problématique de l'universalité de l'herméneutique.

DISCIPLINE

Philosophie
Etude des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Jacques WUNENBURGER
Gabriel LIICEANU

JURY

Virgil CIOMOS
Professeur
Université Babes-Bolyai
de CLUJ-NAPOCA RoumanieJean-Claude GENS
Professeur
Université de Bourgogne DijonViorel CERNICA
Maître de conférences
Université de Bucarest - RoumanieBruno PINCHARD
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Gabriel LIICEANU
Professeur
Université de Bucarest - RoumanieJean-Jacques WUNENBURGER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Jean-Claude GENS

RAPPORTEURS

Virgil CIOMOS
Jean-Claude GENS

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

En prenant comme point de départ les débats célèbres des années 1970 et 1980 portés autour de l'universalité de l'herméneutique, des débats entraînant les grands acteurs de la pensée du XXe siècle comme Hans-Georg Gadamer, Jürgen Habermas et Jacques Derrida, cette thèse s'efforce d'identifier, derrière la revendication à l'universalité de l'herméneutique, la véritable problématique philosophique qui est, à nos yeux, celle de l'intelligibilité herméneutique du temps. Nous tâchons de saisir cette intelligibilité, qui traduit l'articulation paradoxale de l'être et du temps comme différence, par une lecture des configurations que « l'oubli du sens de l'être » et « la distance temporelle » connaissent dans la pensée de Martin Heidegger et de Hans-Georg Gadamer. En effet, cette lecture figurale de l'oubli et de la distance temporelle, qui forme les deux grandes sections de notre travail, se veut une modalité de comprendre la manière paradoxale du temps de susciter la différence herméneutique, notamment sa capacité simultanée à générer l'occultation et le dévoilement du sens, d'accorder d'un seul geste le surcroît de sens et la finitude de la compréhension. Suite à cette lecture, nous concluons que l'herméneutique ontologique a le grand mérite d'avoir interrogé le phénomène de la différence entre compréhension et mécompréhension et d'y avoir décelé, à la fois comme préalable et comme condition de son effectivité, l'intelligibilité herméneutique du temps. Finalement, l'universalité herméneutique même révèle sa nature essentiellement temporelle : comme « aspect productif de la temporalité », elle se confond en dernier ressort avec la dynamique du ce qui est à comprendre.

By taking as starting point the famous debates from the 70s and the 80s around the universality of hermeneutics, which had inflamed some of the 20th century greatest thinkers, such as Hans-Georg Gadamer, Jürgen Habermas et Jacques Derrida, this PhD thesis attempts to identify the actual philosophical question behind the hermeneutics' claim of universality: the time's hermeneutical intelligibility. I strive to express this intelligibility, which translates the paradoxical articulation of time and being as difference, by proposing an interpretation of two essential "figures" for the thinking of Martin Heidegger and Hans-Georg Gadamer: "the forgetting of being" and "the temporal distance". More precisely, this interpretation or, as I call it, "figural reading" intends to understand the time's paradoxical way of engendering the hermeneutical difference, that is: its capacity to generate simultaneously the occultation and the revealing of meaning, its potential to give the surplus of meaning and, at the same time, the finitude of comprehension. As a result of this figural reading, I conclude that the hermeneutics has its worth in interrogating the phenomenon of the difference between understanding and misunderstanding, and more precisely in identifying, as a foregoing condition of this difference's effectivity, the time's hermeneutical intelligibility. Finally, the hermeneutical universality reveals its genuine temporal nature: taken as a "productive aspect of the temporality", it merges into the dynamics "of what is to be understood".

Thèse en cotutelle avec l'Université de Bucarest - Roumanie.

MOTS CLÉS

herméneutique philosophique ; oubli ontologique ; distance temporelle ; tradition ; compréhension ; finitude ; figure / lecture figurale ; limite ; universalité / universum ; différence herméneutique ; destruction ; énigme de l'être.

KABE-KAGNE Sylvain

TITRE

Machiavélisme : Politique et réalisme.

DISCIPLINE

Philosophie
Etude des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Bruno PINCHARD

JURY

Franck LA BRASCA

Professeur
Centre d'Etudes Supérieures de la
Renaissance de Tour

Christian TROTTMANN

Professeur
Centre d'Etudes Supérieures de la
Renaissance de Tour

Jean-Paul JOUBERT

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Claude ZANCARINI

Professeur
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Bruno PINCHARD

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Christian TROTTMANN

RAPPORTEURS

Franck LA BRASCA
Christian TROTTMANN

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La thèse que je présente s'intitule Machiavélisme : politique et réalisme. Elle est structurée en cinq chapitres. Dès le début, j'ai démontré que la pensée politique de Machiavel est inséparable du contexte socio-politique de l'Italie du XVe et XVIe siècles. Le souhait profond de Machiavel, c'est de voir son pays libéré de tous les barbares. Machiavel a décrit la mécanique du pouvoir, la lutte pour sa conquête, sa confiscation, l'affrontement des ambitions personnelles. Comment gouverner les hommes ? A cette question, il affirme que le prince doit être à la fois renard et lion pour connaître les pièges et effrayer les loups. Le prince est double : homme et bête. Il a une double nature. Sa bestialité elle-même est double. C'est le réalisme politique. Celui qui veut la fin doit aussi vouloir les moyens propres à l'atteindre, même si ces moyens peuvent paraître en contradiction avec l'idéologie du moment. Le prince ne doit pas s'embarrasser de la morale ni des principes quand il s'agit de gouverner les hommes. Paraître sans l'être et paraître en l'étant tout en demeurant capable de paraître son contraire et par là de le devenir. J'ai fait une étude du machiavélisme et ce concept est inséparable de la raison d'État. La raison d'État est ordinairement associée au pouvoir politique dégagé de toute limitation morale et juridique. Enfin j'ai fait un rapprochement entre le machiavélisme et les dictatures du XXe siècle (Hitler, Mussolini, Lénine).

The dissertation we deal with is entitled Machiavelianism: Politics and Realism. Five chapters structure it. Right from the beginning, it has been posited that Machiavelli's political thought is inherent to the Italian social and political context of the XVth and XVIth centuries. Italy was peculiarly in turmoil during this period because some of its provinces were besieged by France and Spain. Machiavelli's deep thought consists in seeing Italy free from the barbarians. Machiavelli has described the mechanism of power, the struggle for its conquest, its confiscation, the confrontation of personal ambitions. How to govern men? To this question, Machiavelli states that the Prince has to behave as a fox and lion in order to unravel traps and threaten the wolves. His bestiality is therefore double-shaped. That is the political realism, thereby. The one who wants the end has to justify the specific means to reach them as well; even though these means supposedly contradict the up-dated ideology. Neither morality nor principles have to embarrass the Prince when the question of governing the city is posed.

We have analyzed Machiavelianism and the concept is inseparable from the state reason. The state reason is ordinarily associated with the political power, all moral and judicial limits cleared off. Finally, a link has been made between Machiavelianism and the XXth century dictatorships.

MOTS CLÉS

machiavélisme, morale, politique, ruse, réalisme, force, pouvoir, raison d'Etat

LECLERC Christian

TITRE

Des dispositifs géosensibles.

DISCIPLINE

Philosophie
Etude des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Chris YOUNES

JURY

Daniel PAYOT

Professeur
Université de Strasbourg

Anne SAUVAGNARGUES

Professeur
Université de Paris Ouest Nanterre

Véronique FABBRI

Maître de conférences HDR
ENSA
Paris la Vilette

François GUERY

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Chris YOUNES

Professeur
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, Paris la Vilette

PRESIDENT DE JURY

François GUERY

RAPPORTEURS

Daniel PAYOT

Anne SAUVAGNARGUES

MENTION

Très Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Face à l'uniformisation marchande du monde, aux épreuves de synthèses technologiques et industrielles, aux discrédits de la nature méthodiquement consentis, à l'asservissement machinique de notre sensibilité, l'homme apparaît, comme les artefacts qu'il a créés, semblable à une entité idéalisée et artificielle, inadaptée à son milieu. Comment ré-envisager alors nos modalités de créativité et de générativité au-delà du paradigme humaniste finissant, par-delà cette crise multiple de la pensée et de l'identité, de l'espace et de la représentation ?

La conversion des principes métaphysiques et substantialistes nous oriente auprès de sentirs transindividuels, vers un devenir non humain de l'être-par-delà-le-sujet. Penser les valences entre intelligibilité et sensibilité, les médiances entre être technique et naturel, les transjections entre entendement et imagination suppose de reconsidérer la nature de l'être au-delà de ses forces de détermination, dans la puissance de sa vulnérabilité.

Cet essai d'esthétique sur la créativité spatiale contemporaine s'attache à établir à l'aune de la révolution numérique une poïétique géosensible, transversale et trilogique, qui questionne conjointement les processus actuels de création artistique, de conception architecturale et de conceptualisation philosophique. Il s'accorde à penser l'acte créatif à partir du concept de dispositif géosensible, application spatiale du devenir-frémillant et de ses modalités que sont les fragmentations, les micro-hétérogénéisations et les fluences.

Faced with the mercantile globalisation of the world, the processes of technological and industrial syntheses, the discreditation of nature which has been methodologically consented to, and the mechanical subservience of our sensibilities, human beings appear, like the artefacts they have created, like idealised and artificial entities, ill-adapted to their surrounding world.

How can we then re-envisage our creative and generative modalities beyond the humanist paradigm which is drawing to an end, outside this multiple crisis of identity and thought, and of space and representation. The conversion of metaphysical and substantialist principles orients us towards transindividual feelings for a post-human becoming of the being-outside-the-subject. Thinking the valencies between intelligibility and sensibility, the mediancies between technical and natural being, the transjections between comprehension and imagination, postulates reconsidering the nature of the being beyond its powers of determination, in the strength of its vulnerability.

This essay on the aesthetics of contemporary spatial creativity seeks to establish, in light of the digital revolution, a geosensible poïetics, transversal and trilogical, which conjointly questions the current processes of artistic creation, architectural conception, and philosophical conceptualisation. It seeks to think the creative act from the point of view of the concept of the geosensible device, a spatial application of a becoming-trembling, and of its modalities which are fragmentations, micro-heterogenisations, and fluences.

MOTS CLÉS

Dispositif, création, conception, conceptualisation, process, trans-sensorialité, vulnérabilité, force-fragile, Champ, milieu, devenir spatial, perception scopique, transjection, fragmentations, micro-hétérogénéisations, fluences

TITRE

La question du divin dans la philosophie aristotélicienne.

DISCIPLINE

Philosophie
Etude des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Joël DUHOT
Gilbert ROMÉYER DHERBEY

JURY

Marwan RASHED
Professeur
Ecole Normale Supérieure - ULMCarlo NATALI
Professeur
Université CA Foscari, VenisePierre-Marie MOREL
Professeur
ENS LyonGilbert ROMÉYER DHERBEY
Professeur émérite
Université Paris IVJean-Joël DUHOT
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Marwan RASHED

RAPPORTEURS

Marwan RASHED
Carlo NATALI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Poser la question du divin chez Aristote, c'est déterminer à quelle question la conception aristotélicienne du divin est censée répondre. L'examen méthodique de l'intégralité du corpus aristotelicum et, tout particulièrement, des trois textes dans lesquels Aristote place l'étude des réalités divines au centre de son enquête (Physique, VII-VIII ; De Cœlo, I-II, Métaphysique, Lambda) permet de formuler deux conclusions principales. En premier lieu, il apparaît clairement que la question du divin n'est pas, aux yeux d'Aristote, de nature théologique, mais archologique. Nulle part, en effet, l'étude du divin n'est menée pour elle-même ; elle s'ancre, au contraire, dans un examen explicitement dédié aux principes premiers de la phusis ou des ousiai. La conception aristotélicienne du divin et des dieux est ainsi le produit d'un examen méthodique des êtres premiers et des principes, examen grâce auquel Aristote espère produire une détermination rigoureuse du mode d'être du principe en tant que tel et résoudre, par là même, certaines apories relatives à la question de l'archè. En second lieu, il convient de noter que les principaux textes dévolus à l'étude des êtres divins se distinguent les uns des autres par des nuances méthodologiques significatives. Selon que la question du divin prend naissance au sein de la science naturelle ou de la science des substances, selon qu'elle appartient à la physique ou à l'ousiologie, la preuve de l'existence des réalités divines, de même que la description de leur nature et de leurs fonctions, font l'objet de formulations diverses, toutes inféodées à la logique conceptuelle de la science qui les rend possibles. En somme, chaque examen des réalités divines se distingue par sa tournure singulière, qui n'est autre que le produit de la régionalisation des discours, c'est-à-dire de leur adaptation méthodologique aux outils de la science qui les engendre.

Studying the question of the divine in Aristotle implies to determine to which problem the Aristotelian conception of the divine is supposed to answer. Two conclusions can be drawn from close examination of the corpus aristotelicum in its entirety, and particularly of these texts in which the study of divine realities is Aristotle's major concern (Physics, VII-VIII; De Cœlo, I-II, Metaphysics, Lambda). In the first place, it clearly appears that, according to Aristotle, the question of the divine is not a theological question, but an archological one. Indeed, nowhere Aristotle studies the divine beings in order to explore deeply the nature of the gods, but rather with the intention of investigating the first principles of phusis and ousiai. The Aristotelian conception of the divine is thus the consequence of the detailed examination of the first principles, thanks to which Aristotle thinks he will be able to define precisely the nature of the principle qua principle and then to solve some aporia about the archè. In the second place, it is worth noting that each of the three main texts in which Aristotle develops his conception of the divine is characterized by slight but significant differences in method. Depending on whether the question of the divine belongs to the science of nature (physics) or to the science of ousia (ousiology), the demonstration of the existence of divine beings and the description of their nature and causality are expressed in different ways, in accordance with the concepts employed in each science. In short, each investigation about divine beings is characterized by its singular form, which is the product of the regionalization of each inquiry, i.e. of its methodical adaptation to the conceptual tools of the science to which it belongs.

MOTS CLÉS

Aristote, Platon, théologie, archologie, Moteur(s) Immobile(s), théologie astrale, physique, cosmologie, quintessence, ousiologie, Acte pur, causalité, téléologie, (auto)-contemplation.

ECKES Christophe

TITRE

Groupes, invariants, géométries dans l'oeuvre de Weyl : une étude des écrits de Hermann Weyl en mathématiques, physique mathématique et philosophie, 1910-1931.

DISCIPLINE

Philosophie
Etudes des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Daniel PARROCHIA
Bertrand REMY

JURY

Hourya BENIS-SINACEUR
Professeur émérite
Institut d'histoire et de philosophie des
sciences et des techniques, Paris 1

Erhard SCHOLZ
Professeur émérite
Université de Wuppertal

Jim RITTER
Professeur émérite
Université Paris 8 Vincennes Saint Denis

Jean-Jacques SZCZECINIARZ
Professeur
Université Denis Diderot Paris 7

Amaury THUILLIER
Maître de conférences
Institut Camille Jordan, Villeurbanne

Bertrand REMY
Professeur
Institut Camille Jordan, Villeurbanne

Daniel PARROCHIA
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Jean-Jacques SZCZECINIARZ

RAPPORTEURS

Hourya BENIS-SINACEUR
Erhard SCHOLZ

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Nous entendons confronter pratique des mathématiques et réflexions sur les mathématiques dans l'œuvre de Weyl. Nous étudierons : (a) ses monographies en analyse complexe, en relativité générale et en mécanique quantique, (b) les articles en lien avec ces ouvrages, (c) certains de ses cours, (d) sa correspondance avec divers scientifiques, principalement A. Einstein, E. Cartan, J. von Neumann. Nous voulons savoir si les théories mathématiques qu'il investit conditionnent ses positions sur les fondements des mathématiques. Inversement, nous montrerons que les philosophies auxquelles il se réfère – essentiellement le criticisme kantien, l'idéalisme fichtéen et la phénoménologie de Husserl – conditionnent ses recherches. Tout d'abord, nous reviendrons sur Die Idee der Riemannschen Fläche (première éd. 1913). Nous montrerons qu'il opte alors pour un formalisme mitigé. Il se revendique de deux traditions incarnées par Klein et par Hilbert. Ensuite, nous étudierons les éditions successives de Raum, Zeit, Materie (1918-1923). Nous aborderons le projet d'une géométrie purement infinitésimale qui permet à Weyl de proposer une théorie unifiée des champs, cette dernière étant réfutée par Einstein, Pauli, Reichenbach, Hilbert and Eddington. Nous décrirons aussi la construction et la résolution de son « problème de l'espace » (1921-1923). Nous indiquerons comment la référence aux philosophies de Fichte et de Husserl permet d'éclairer ces deux projets. Enfin, nous commenterons l'article de Weyl sur les groupes de Lie (1925-1926) ainsi que son ouvrage Gruppentheorie und Quantenmechanik (1928, 1931). Son article sur les groupes de Lie manifeste la voie moyenne entre formalisme et intuitionnisme qu'il adopte en 1924. Son ouvrage en mécanique quantique incarne quant à lui un « tournant empirique » dans son épistémologie qu'il conviendra de comparer à l'« empirisme logique ».

Our purpose consists in comparing Weyl's mathematical practice with his philosophical reflections on mathematics. We will study (a) his monographs on complex analysis, general relativity and quantum mechanics, (b) the articles which are linked to these books, (c) some of his lecture courses, (d) his correspondence with different scientists, mainly A. Einstein, E. Cartan, J. von Neumann. We will show that his mathematical research has a strong influence on the different stands he successively takes regarding the foundations of mathematics. Conversely, we will show that the philosophical systems he refers to (mainly kantian criticism, fichtean idealism and husserlian phenomenology) have a real impact on his investigations in mathematics. We will first analyse Die Idee der Riemannschen Fläche (first edition 1913). In this book, Weyl seems to take up a formalist point of view, but this is partly true. In fact, he is influenced by two traditions respectively embodied by Hilbert and Klein. Then, we will study the successive editions of Raum, Zeit, Materie (1918-1923). We will describe Weyl's project of a "purely infinitesimal geometry". Thanks to this geometrical framework, he builds a unified fields theory, which will be disproved by Einstein, Pauli, Reichenbach, Hilbert and Eddington. During this short period, Weyl also constructs and solves the so-called space problem (1921-1923). Weyl's references to Fichte and Husserl have a significant impact on these two projects. Finally, we will comment Weyl's main article on Lie groups (1925-1926) and his monograph on quantum mechanics, i.e. Gruppentheorie und Quantenmechanik (1st ed. 1928, 2nd ed. 1931). Weyl's article on Lie groups is in accordance with his compromise between intuitionism and formalism (1924). On the other hand, Weyl's book on quantum mechanics encapsulates an "empirical turn" in his epistemology, which will be compared with the so-called empirical logicism.

MOTS CLÉS

théorie des groupes, géométrisation de la physique, relativité générale, théorie unifiée des champs, mécanique quantique, symétries, phénoménologie, empirisme, criticisme kantien, idéalisme fichtéen.

REYNAUD Valentine

TITRE

L'innéité des facultés de l'esprit.

DISCIPLINE

Philosophie
Etudes des systèmes

DIRECTEUR(S) DE THESE

Denis FOREST

JURY

Anne REBOUL
Directrice de recherches au CNRS
Institut des Sciences Cognitives, BronJean GAYON
Professeur
Université de Paris 1Pierre François MOREAU
Professeur
ENS LyonDenis FOREST
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Jean GAYON

RAPPORTEURS

Anne REBOUL
Jean GAYON

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Institut de Recherches
Philosophiques de Lyon

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Dans ce travail, nous proposons d'interroger la notion d'innéité des facultés de l'esprit, dans l'histoire de la philosophie et dans le débat contemporain. Nous commençons par montrer que toute hypothèse concernant l'innéité des facultés de l'esprit – qu'elle soit innéiste ou empiriste – pose un problème explicatif que nous nommons le « problème de la tautologie ». C'est en dévoilant les présupposés épistémologiques de chaque hypothèse que nous révélons la présence de ce problème au sein du débat classique sur les idées innées, mais aussi au cœur du débat contemporain amorcé par les travaux en linguistique de Noam Chomsky. L'identification d'une faculté innée spécifique ou d'une capacité générale semble toujours découler de choix métaphysiques ou épistémologiques a priori. En ce sens elle n'est jamais justifiée de façon satisfaisante. C'est pourquoi, une position intermédiaire (constructiviste) apparaît plus convaincante. En outre, l'analyse des différentes définitions de l'innéité souligne la nécessité de renoncer non pas à la notion même d'innéité certains philosophes contemporains le pensent, mais à l'attribution d'un contenu a priori à l'innéité. Nous pensons que l'innéité est un terme épistémique auquel il est seulement possible d'attribuer de façon a priori un statut formel. L'innéité doit donc être redéfinie comme une condition du développement. Le terme condition permet en effet, d'une part, de souligner le statut épistémique de l'innéité qui est un terme relatif à une explication, celle du développement ; d'autre part, d'insister sur le fait que l'innéité n'est pas dénuée de consistance ontologique. Le développement cognitif n'aurait tout simplement pas lieu sans elle. Nous défendons ainsi l'idée qu'il est possible de minimiser le « problème de la tautologie » par une redéfinition de la notion d'innéité et par l'élaboration d'une méthodologie propre à établir l'innéité de certaines facultés de l'esprit sans la présupposer et qui prend en compte le développement cognitif. Pour finir, nous appliquons la méthodologie proposée à l'exemple de la faculté de langage et nous essayons de défendre une hypothèse précise concernant son innéité.

In this work, we examine the notion of innateness of faculties of mind, in the history of philosophy as well as in the contemporary debate. Firstly, we show that any hypothesis on innateness of faculties of mind – whether innatist or empiricist – raises an explanatory problem that we called "the tautology problem". Identifying epistemological presuppositions of each hypothesis leads us to reveal the presence of this problem within both the classical debate on innate ideas and the contemporary debate on innate mind structure initiated by Chomsky's linguistic work. Assumptions on domain-specific innate faculty or general capacity always seem to follow from a priori metaphysical or epistemological options. If so, they are not satisfactorily justified. The constructivist position appears to be an intermediary relevant way, with conditions to be defined. Furthermore, analysis of different definitions of innateness reveals the necessity to renounce to attribute an a priori content to innateness (and not to renounce to the concept of innateness as some contemporary philosophers argue). We think that innateness is an epistemic term to which it is only possible to attribute a priori a formal status. We claim then that innateness must be redefined as condition of development because the term condition underlines on the one side the epistemic status of innateness, which is an explanatory-dependent term; on the other side its propensity to have an ontological plausibility: cognitive development does not occur without something innate. Thus, we advance that it is possible to minimize "the tautology problem" by redefining innateness and by elaborating a methodology capable of establishing innateness of some faculties of mind without presupposing, taking into account cognitive development. To conclude, we apply the advanced methodology to the example of the faculty of language and try to defend an assumption about its innateness.

MOTS CLÉS

Philosophie des sciences, épistémologie, sciences cognitives, innéité, facultés de l'esprit, rationalisme, empirisme, théorie des idées innées, nativisme, disposition, capacité cognitive, langage, concepts, modules, émergence, développement cognitif, évolution, mécanisme, explication scientifique, Chomsky, Tomasello.

ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES SOCIALES

PAR DATE DE SOUTENANCE

12.09.2011	UNDERBRINK Mary	p. 96
03.11.2011	ROY Philippe	p. 97
19.11.2011	LEONARD Julien	p. 98
30.11.2011	FERLUT Audrey	p. 99
02.12.2011	NIMMEGEERS Nathanaël	p.100
06.12.2011	CHAPON Marie-Pierre	p.101

UNDERBRINK Mary

TITRE

Le "Traité des quatre mariages" de Jeanne Chézard de Matel (1596-1670) : vers une spiritualité de l'Incarnation

DISCIPLINE

Histoire religieuse Politique
et culturelle

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yves KRUMENACKER

JURY

Bernard DOMPNIER

Professeur

Université Clermont Ferrand 2

Isabelle BRIAN

Maître de conférences HDR

Université Paris 1

Daniel MOULINET

Professeur

Institut catholique de Lyon

Jean-Marie GUEULETTE

Professeur

Institut catholique de Lyon

Yves KRUMENACKER

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Marie-Louise GONDAL

Docteur en théologie

PRESIDENT DE JURY

Bernard DOMPNIER

RAPPORTEURS

Bernard DOMPNIER

Isabelle BRIAN

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

LARHRA - RESEA

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Ce travail est présenté en trois parties : une édition critique du « Traité des quatre mariages » de Jeanne Chézard de Matel (Roanne 1596-Paris 1670), une analyse historico-théologique du traité et une exploration des questions théologiques sur l'Incarnation soulevées dans ce traité qui donnent naissance à une spiritualité de l'Incarnation.

Dans l'édition du texte sont présentés des recherches sur la vie de l'auteur (mystique lyonnaise, fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné et du Saint Sacrement), son milieu, ses sources, ses écrits et sa théologie, ainsi que des recherches sur l'histoire du traité (le manuscrit, la date de composition, le copiste, sa relation avec le « Traité des trois mariages » et les sources éventuelles de son contenu).

La deuxième partie analyse le traité selon les deux thèmes de lecture biblique et de mariage spirituel. L'analyse se fait avec attention au contexte historique et aux sources, avec le but d'ouvrir une réflexion théologique sur les questions soulevées dans le traité.

La troisième partie met en regard la pensée de Jeanne Chézard de Matel et la théologie contemporaine en prenant comme point commun l'expérience du lecteur actuel. L'étude explore les relations entre le temps et l'éternité et entre la Création, l'Incarnation et le Salut. Le travail aboutit à la présentation d'une spiritualité de l'Incarnation qui la comprend comme éternelle et salvatrice, une union d'amour qui lie les humains, l'un avec l'autre, et tous avec Dieu.

This work is presented in three parts: a critical edition of the "Treatise on the Four Marriages" of Jeanne Chézard de Matel (Roanne 1596 – Paris 1670), a historical-theological analysis of the treatise, and an exploration of the theological questions on the Incarnation raised in this treatise, giving rise to an incarnational spirituality.

The edition of the text presents research on the life of the author (a mystic from the region of Lyon, foundress of the Order of the Incarnate Word and Blessed Sacrament), her milieu, her sources, her writings, and her theology, as well as research on the history of the treatise (the manuscript, date of composition, copyist, relationship with the "Treatise on the Three Marriages", and the sources of its content).

The second part analyzes the treatise according to two themes: the reading of Scripture and spiritual marriage. The analysis, keeping in mind the treatise's historical context and sources, seeks to open a theological reflection on the issues raised in the treatise.

The third part puts Jeanne Chézard de Matel in dialogue with contemporary theologians, taking as a common point the current reader's experience. The study explores the relationship between time and eternity and between Creation, Incarnation and Salvation. The work culminates with the presentation of a spirituality of the Incarnation, understood as an eternal and salvific union of love which binds all humans together with each other and with God.

MOTS CLÉS

Jeanne Chézard de Matel ; histoire ; XVIIe siècle ; mystique ; théologie ; spiritualité ; Incarnation ; Création ; mariage spirituel ; lecture biblique

ROY Philippe

TITRE

**Le Coetus Internationalis Patrum, un groupe d'opposants
au sein du Concile Vatican II**

DISCIPLINE

Histoire religieuse,
politique et culturelle

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Dominique DURAND
Gilles ROUTHIER

JURY

Philippe CHENAUX
Professeur
Université du Latran-Rome

Mathieu LAMBERIGTS
Professeur
Université de Leuven-Belgique

Jacques RACINE
Professeur
Université de Laval-Québec

Christian SORREL
Professeur
Université Lyon 2

Gilles ROUTHIER
Professeur
Université de Laval-Québec

Jean-Dominique DURAND
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRÉSIDENT DE JURY

Christian SORREL

RAPPORTEURS

Philippe CHENAUX
Mathieu LAMBERIGTS

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

LARHRA

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le Coetus Internationalis Patrum (CIP) fut le groupe le plus important de la minorité au sein du concile Vatican II. Dans cette thèse, nous présentons brièvement, dans un chapitre préliminaire, tous les membres du groupe, puis, dans une première grande partie, son origine lointaine – ou sa préhistoire –, qui passe par une formation romaine antilibérale et contre-révolutionnaire et l'appartenance à des réseaux du catholicisme intransigeant aux ramifications internationales que nous identifions et présentons. Nous clôturons cette partie en exposant les dispositions des dirigeants du CIP à la veille de l'événement au moyen de leurs vota préconciliaires.

Nous entamons ensuite l'étude du Coetus proprement dite, avec la création du groupe, son organisation et sa stratégie tout au long des sessions et intersessions du Concile. Ainsi la deuxième partie retrace la formation d'un « Groupe d'études » ou « piccolo comitato » pendant la première session ; la troisième partie porte sur la naissance officielle du CIP et les combats de la première intersession et de la deuxième session ; la quatrième partie montre la création officielle du groupe et les bagarres de la deuxième intersession et de la troisième session ; et enfin, la cinquième et dernière partie, expose les ultimes batailles du Coetus, c'est-à-dire les combats de la troisième intersession et de la quatrième session. Pour chacune de ces périodes conciliaires, nous suivons l'ordre chronologique du Concile en présentant l'opinion, les prises de positions et les combats des membres et sympathisants du CIP pour chacun des schémas étudiés par l'assemblée, et en dressant un bilan de l'action et de l'impact du groupe sur chacun des textes.

Nous concluons cette étude en évaluant l'organisation, l'activité et la stratégie du groupe, son impact sur les textes conciliaires, l'appréciation et la réception du Concile par les membres les plus importants, en situant l'histoire du Coetus Internationalis Patrum dans l'histoire générale du catholicisme intransigeant, et enfin en présentant les limites de notre travail tout en ouvrant sur des possibilités de recherches futures.

The Coetus Internationalis Patrum (CIP) constituted the most important group of council minority representatives during the Second Vatican Council. In a preliminary chapter, this dissertation sets out with a brief presentation of all the group's members. Consequently, a first and vast section of our thesis is devoted to a sketch of the more remote origins – i.e. its prehistory – of the CIP. These origins lie both in the counter-revolutionary and anti-liberal Roman education of its members, and in their belonging to catholic intransigent networks on an international level – which we aim to identify and present in detail. This section ends with a study of the positions taken by the main CIP-protagonists on the eve of Vatican II, through an analysis of their preconciliar vota.

A following section is devoted to the CIP as such. We will study its establishment, its organization and strategies throughout the subsequent conciliar periods and intersessions. A second part retraces the early formation of a « Study Group » or a « piccolo comitato » during the first council period ; a third part focuses upon the 'official' birth of the CIP and the battles it waged during the first intersession and the second council period ; the fourth part then illustrates the group's official establishment and its engagement in the council debates of the second intersession and the third period ; finally, the fifth and sixth parts offer a survey of the final battles fought by the Coetus, during the third intersession and the council's closing period. Our overall study of the CIP-activities during the council combines a chronological study of the events with ample attention to the presentation of the opinions, the positions taken and the battles fought by its members and sympathizers regarding the conciliar drafts (schema's) discussed by the assembly. It aims at highlighting the impact of the CIP on the evolution of the council documents.

Our study closes with an evaluation of the organization, the activities and the strategies of the group, its impact on the council texts, and of the appreciation and reception of the Council by its core members, thus imbedding the story of the Coetus Internationalis Patrum within the larger history of intransigent Catholicism. Finally, we present the limits of our work and outline paths for future research.

Thèse en co-tutelle avec l'Université de Laval - Québec

MOTS CLÉS

Histoire ; Religion ; Catholicisme ; Contemporain ; Intransigeance ; Intégrisme ; Traditionalisme ; Concile ; Vatican II

LEONARD Julien

TITRE

**Le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669).
Essai de contribution à l'étude des pasteurs réformés français
sous le régime de l'édit de Nantes**

DISCIPLINE

Histoire religieuse,
politique et Culturelle

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yves KRUMERNAKER

JURY

Didier BOISSON
Professeur
Université d'Angers

Philip BENEDICT
Professeur
Université de Genève

Philippe MARTIN
Professeur
Université Lumière Lyon 2

Raymond MENTZER
Professeur
Université de Iowa

Alain CULLIERE
Professeur
Université Paul Verlaine, Metz

Yves KRUMENACKER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Philippe MARTIN

RAPPORTEURS

Didier BOISSON
Philip BENEDICT

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

LARHRA

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les conditions d'exercice du ministère pastoral dans la France réformée du régime de l'édit de Nantes (1598-1685) sont encore mal connues. Le cas précis de Paul Ferry (1591-1669), pasteur à Metz de 1612 à sa mort, permet d'entrer dans le monde des « ministres de la Parole de Dieu » au XVII^e siècle. Cette étude tente d'approcher l'analyse des formes et des modèles de la carrière pastorale. Ils sont religieux et confessionnels bien sûr, mais également politiques, sociaux, culturels et intellectuels. Perceptibles à plusieurs échelles, les contours du ministère s'observent localement, mais également à une échelle nationale, voire internationale, grâce à un exceptionnel réseau de correspondance. Le ministre, type de clerc radicalement différent du prêtre catholique, doit toujours assurer les fidèles de leur Salut dans leur foi, surtout par la prédication, mais aussi par l'administration des sacrements et par l'acculturation, en tentant d'imposer la morale et la discipline réformées. Même la vie « privée » du pasteur est une modalité d'édification de son troupeau et donc une action pastorale. Il doit en effet donner l'exemple d'une bonne vie chrétienne, notamment parce qu'il n'est plus ontologiquement différent des fidèles depuis la révolution du sacerdoce universel. Il agit également en défenseur de sa communauté en se muant en guide politique et en porte-parole de son Église, notamment face à la controverse catholique et face aux pouvoirs, mais aussi en historien, en écrivain, ou en directeur de collège. Par toutes ces diverses fonctions assumées au nom de son ministère, Ferry constitue un modèle, parfois contesté, de pasteur sous le régime de l'édit de Nantes.

Relatively little is known about the way the pastoral ministry was exercised in France during the period of the Edict of Nantes (1598-1685). The case of Paul Ferry (1591-1669), who became pastor at Metz in 1612 and remained there until his death in 1669, makes it possible to enter into the world of the « ministers of the Holy Word » in the seventeenth century. This study attempts to analyze the forms and models of the pastorate. These are not only religious and confessional, but also political, social, cultural and intellectual. The impact of the minister could be felt at different levels, ranging from the local to the national and, due to an exceptional network of correspondence, even to the international. The Reformed pastor, a cleric who differs radically from the Roman Catholic priest, has the duty continually to reassure the members of his congregation in their faith and about their salvation. He does so especially in the preaching, but also in the administration of the sacraments, and as well as by way of acculturation in imposing Reformed morals and discipline on his flock. Even the « private » life of the pastor can be considered as a form of edification, and therefore as a pastoral act. It is the pastor's duty to give an example of the good Christian life, especially since with the Reformation's emphasis on the priesthood of all believers he is no longer ontologically different from his congregation. The pastor can also assume the role of protector of his congregation as a political guide and church spokesman, in particular in face of Catholic polemics and powers, or else the role of a historian, writer, or rector to a collège. In that Ferry assumed all of these functions by virtue of his position as minister, he can – notwithstanding the opposition he at times encountered from within his own consistory – be considered a model of those pastors who exercised their ministry under the Edict of Nantes.

MOTS CLÉS

Paul Ferry, Protestantisme, Calvinisme, Metz, Pasteur, Ministère, Édit de Nantes, XVII^e siècle, Histoire socioculturelle, Clergés.

FERLUT Audrey

TITRE

Le culte des divinités féminines en Gaule Belgique et dans les Germanies

DISCIPLINE

Histoire religieuse,
politique et Culturelle

DIRECTEUR(S) DE THESE

Yann LE BOHEC

JURY

Catherine WOLFF

Professeur
Univ. Avignon et Pays du Vaucluse

Gérard MOITRIEUX

Professeur émérite
Université de Bretagne occidentale

Bernadette CABOURET

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

François BERARD

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Wolfgang SPICKERMANN

Professeur
Université d'Erfurt

Yann LE BOHEC

Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Bernadette CABOURET

RAPPORTEURS

Catherine WOLFF

Gérard MOITRIEUX

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Hisoma

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La thèse sur le sujet suivant : le culte des divinités féminines en Gaule Belgique et dans les Germanies sous le haut empire romain consiste en une analyse la plus exhaustive possible des divinités féminines rencontrées dans les trois provinces de l'empire romain que sont la Gaule Belgique et les Germanies. Tout d'abord, il s'agit de faire une recherche approfondie concernant des caractères des divinités féminines, qu'elles soient indigènes, importées de Rome ou importées de la partie orientale de l'empire romain. Cette thèse a aussi pour but d'analyser les formes de cultes et les rites consacrés à ces divinités - cela passe par une étude des cérémonies, des rites, des formes de dédicaces, des sanctuaires et des temples consacrés aux déesses. Ce sujet a ensuite pour ambition d'examiner l'importance des marques de la romanité dans ces cultes. Enfin, cette recherche doit envisager le rôle que peuvent avoir la romanisation et les différents groupes sociaux dans l'implantation et la propagation des cultes des divinités féminines en Gaule Belgique et dans les Germanies sous le haut empire romain pour ainsi comprendre pourquoi il existe de tels différentiels selon les provinces en fonction des divinités.

This thesis is on the following subject: the cult of the goddesses in Gallia Belgica and in the Germanies under the Early Roman Empire consists in the most possible exhaustive analysis about the goddesses met in the three provinces of the Roman Empire: Gallia Belgica, Germania Inferior and Germania Superior. First, the thesis consists in a deep research on the goddesses' characteristics, even if the goddesses were "indigenous", imported from Rome or imported from the eastern part of the Roman Empire. This work also has as a goal to analyse the various forms of cults and rites dedicated to those deities – it consists in a study of the ceremonial, the rites, the form of dedications, the sanctuaries and temples dedicated to these goddesses. This subject then has as an ambition to examine the importance of the impact of the Romanity of these cults. Finally, this study has to think about the role played by "Romanisation" and the different social groups in the implantation and broadcast of these cults in Gallia Belgica and in the Germanies to understand why there were such differences between the provinces because of the goddesses.

MOTS CLÉS

femme, divinités féminines, Haut-Empire, Gaule Belgique, Germanies

NIMMEGEERS Nathanaël

TITRE

Provincia Viennensis, Recherches sur la province ecclésiastique de Vienne et ses évêques au haut Moyen âge (IVe - XIe siècles)

DISCIPLINE

Histoire religieuse,
politique et culturelle

DIRECTEUR(S) DE THESE

Alain DUBREUCQ

JURY

Geneviève BÜHRER-THIERRY
Professeur
Université Paris-Est

François BOUGARD
Professeur
Université de Paris-Ouest

Christian LAURANSON-ROSAZ
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Ian WOOD
Professeur
Université de Leeds

Alain DUBREUCQ
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

François BOUGARD

RAPPORTEURS

Geneviève BÜHRER-THIERRY
François BOUGARD

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CHM

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'évolution et la cohérence de la province de Vienne, qui compte cinq diocèses en 450, six vers 580 et quatre vers 800, dépendent de l'histoire politique car les changements de souveraineté et les décisions royales et impériales peuvent aussi bien permettre aux métropolitains d'accroître leur influence que contrarier leurs desseins viennois. Cela n'empêche pas la constitution d'un cœur provincial formé des cités de Vienne, Genève, Grenoble et Valence. La métropole accueille des administrations et des sépultures royales, bénéficie d'évêques actifs et impliqués à la fois dans les affaires de l'Église et du siècle et possède une topographie religieuse très complète qui la différencie de ses suffragantes. Cette hyperconcentration viennoise semble à la fois la cause et la conséquence de l'élaboration d'une province ecclésiastique où les évêques jouent un rôle fondamental. Souvent issus des vieilles familles sénatoriales gallo-romaines, les prélats exercent jusqu'au début du VIII^e siècle de nombreuses prérogatives au nom des souverains et occupent dans leurs cités une place considérable, aussi bien de leur vivant qu'après leur mort. Avec l'arrivée au pouvoir des Carolingiens, le milieu épiscopal s'ouvre socialement et géographiquement, ce qui se traduit par une modification des traditions funéraires. Les évêques, qui profitent de la politique culturelle engagée sous les Pippinides, comme le montre l'œuvre originale d'Adon de Vienne, restent attachés à une conception carolingienne de la chose publique. À partir de la fin du IX^e siècle, les évêques de Genève cherchent à s'éloigner de leurs archevêques, fervents soutiens des Bosonides, en se rapprochant des Rodolphiens puis de l'empereur.

L'Église de Vienne possède rapidement un chapitre cathédral, abrite des grands monastères, des reliques vétérotestamentaires, un somptueux chef-reliquaire et l'une des rares imitations du Saint-Sépulcre attestée avant le XI^e siècle. Les autres Églises paraissent moins originales et moins structurées. Les institutions ecclésiastiques, le recrutement du clergé et dans une certaine mesure le culte des saints révèlent cependant la survivance d'une certaine romanité à l'échelle provinciale. De même, les évêques gardent partout la main sur la vie régulière, la gestion des reliques et des saints, la création des paroisses et probablement la construction des églises rurales. Les moines, les aristocrates et les chanoines disposent en conséquence d'une marge de manœuvre très souvent limitée. Ce trait est particulièrement marqué à Vienne où les archevêques tiennent seuls ou presque leur diocèse.

The evolution and the consistency of the province of Vienne, which counts five dioceses in 450, six by 580 and four by 800, depend on the political history because the changes of sovereignty and the royal and imperial decisions could as well make it possible for the bishops to increase their influence as to hinder their Viennese intentions. That does not prevent the formation of a heart of the province made up of the cities of Vienne, Geneva, Grenoble and Valence. The metropolis hosts administrations and royal sepulchers, enjoys active bishops devoted both in the Church and the century activities, and possesses a very complete religious topography which differentiates it from its suffragans. This hyper concentration of Vienne seems at the same time the cause and the consequence of the development of an ecclesiastical province where the bishops play a fundamental role.

The prelates, often coming from the old Gallo-Roman senatorial families, carry out until the beginning of the VIIIth century many prerogatives on behalf of the sovereigns and occupy in their cities a considerable place, as well during their lifetime as after their death. When the Carolingians came to power, the bishops' circle opens socially and geographically, which results in a modification of the funerary traditions. The bishops, who benefit from the cultural policy undertaken under the Pippinides, as the genuine work of Adon of Vienne points it out, remain attached to a Carolingian outlook of the common weal. From the end of the IXth century onwards, the bishops of Geneva seek to move away from their archbishops, fervent supporters of the Bosonides, while getting closer to the Rodolphiens and then to the emperor.

The Church of Vienne obtains rapidly a chapter cathedral, houses big monasteries, Old Testament relics, a sumptuous chief-reliquary and one of the rare imitations of the Holy Sepulchre attested before the XIth century. The other Churches appear less original and less structured. The ecclesiastical institutions, the recruitment of the clergy and to a certain extent the worship of the saints reveal however the survival of a certain Roman tradition on a provincial scale. Thus, the bishops keep full control of the regular life, the handling of the relics and the saints, the creation of the parishes and probably the construction of the rural churches. The monks, the aristocrats and the canons have consequently very often a limited room for maneuver. This feature is particularly evident in Vienne where the archbishops hold personally or almost entirely their diocese.

MOTS CLÉS

Province de Vienne, évêques, archevêques, Vienne, Genève, Grenoble, Valence, Tarentaise, Maurienne, Avit de Vienne, Adon de Vienne, monachisme, culte des saints, institutions ecclésiastiques, topographie religieuse.

CHAPON Pierre-Marie

TITRE

Qualité territoriale, qualité du vieillissement :
contribution du géographe

DISCIPLINE

Géographie - aménagement

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jacques BONNET
Jeanne-Marie AMAT-ROZE

JURY

Christian PIHET
Professeur
Université d'AngersYves MATILLON
Professeur
Université Lyon 1Jeanne-Marie AMAT-ROZE
Professeur
Université Paris-Est-CréteilJacques BONNET
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Céline BROGGIO
Maître de conférences
Université Jean Moulin Lyon 3Jacques COMBY
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Ivan OLIVRY
Directeur du médico-social
ICADE Promotion - Paris

PRESIDENT DE JURY

Jacques COMBY

RAPPORTEURS

Christian PIHET
Yves MATILLON

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

UMR 5600

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Le thème du vieillissement de la population française est bien connu. Les effets sont plus importants qu'on le pense souvent. L'habitat, les pratiques urbaines, les services et commerces doivent être adaptés. Le géographe aborde le thème par la relation des usagers aux territoires en faisant appel aux outils scientifiques donnés par la psychologie environnementale et aux indications de la médecine.

Ce travail répond à une demande professionnelle d'ICADE, un des principaux promoteurs immobiliers du pays. L'auteur met en œuvre des méthodes très concrètes : cartes mentales, GPS, qui permettent de saisir le mieux possible les besoins des usagers. Plusieurs expérimentations ont été conduites, à différentes échelles, sur divers terrains (Lyon et Rhône-Alpes, Région parisienne, Nice). La troisième partie de l'ouvrage est une réflexion sur la gouvernance la plus efficiente qui devrait présider à la mise en œuvre de pôles gérontologiques et de réseaux de santé.

The geographer tackles the problem through the relation of elder people to their living territory by using scientific tools provided by environmental psychology, and by referring to medical data.

This research work has been made at the professional request of ICADE, one of the leading estate developers in France. The author applies very concrete methods, such as the use of mental maps and GPS trackers, so as to grasp the needs of seniors as accurately as possible. Several experiments have been conducted, at different scales and in different surroundings -Lyon and the Rhône-Alpes region, the Paris region, and also the city of Nice. The third part of the study consists in reflecting on the governance that would be the most efficient to implement the "gerontopôles" (structures associating geriatrics, medical and social care and gerontology).

MOTS CLÉS

personnes âgées ; hébergements pour personnes âgées ; évaluation des territoires ; qualité de vie ; traceurs GPS ; cartes mentales ; coordination

ECOLE DOCTORALE DE LETTRES, LANGUES, LINGUISTIQUE, ARTS

PAR DATE DE SOUTENANCE

14.02.2011	XU Kefei	p.103
06.04.2011	LYAKHOVA MOULIN Mariya	p.104
07.04.2011	BOUTELOUP Eric	p.105
08.04.2011	SAYEGH Pascal	p.106
21.04.2011	BARTHA-BALAS Ilinca	p.107
28.05.2011	HUANG Yu	p.108
09.09.2011	OUALI Thabeth	p.109
16.09.2011	RAYMOND Emmanuelle	p.110
24.09.2011	MA Jin	p.111
26.11.2011	YAICHE Salah	p.112
06.12.2011	LUI Huiming	p.113
09.12.2011	HOISOI Ayame	p.114
12.12.2011	PAVY Elise	p.115
13.12.2011	ABDEL-WAHED Aliaa	p.116

XU Kefei

TITRE

Le Maoïsme de "Tel Quel" autour de mai 68

DISCIPLINE

Etudes transculturelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Gregory B. LEE

JURY

Siyan JIN

Professeur

Université d'Artois

Shuling TSAI

Professeur

Université Tamkang (Taiwan)

Gregory B. LEE

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Florent VILLARD

Maître de conférences

Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La revue Tel Quel était une plateforme du maoïsme en France autour de Mai 68. Le maoïsme de Tel Quel est non seulement un phénomène politique, mais aussi un phénomène culturel. Il y a trois thèmes de recherche sur le maoïsme de Tel Quel : le maoïsme de Tel Quel et le marxisme; le maoïsme de Tel Quel et la critique du bureaucratisme; et enfin le maoïsme et la culture chinoise (classique).

Malgré la fascination des maoïstes "telqueliens" pour la Chine dans les domaines de la politique et de la culture, surtout avec la Révolution culturelle qui intégra les révolutions politiques au nom de la culture, le maoïsme de Tel Quel est un imaginaire sur la Chine. C'était une introjection de la Chine en France avec une négation de la réalité de la Chine de Mao.

De plus, le maoïsme de Tel Quel est une critique des intellectuels sur l'aliénation de la modernité. En conséquence, l'observation du maoïsme en France est une réflexion sur le rôle de l'intellectuel, et aussi une réflexion sur la société française autour de Mai 68.

Tel Quel is one of the important platforms of Maoism around the May 1968 in France. The Maoism of Tel Quel is not only a phenomenon of politics but also a phenomenon of culture. There are three parts of this thesis: Maoism and Marxism, Maoism and the critiques on bureaucratism, and Maoism and Chinese traditional culture.

Although Tel Quel showed great interest to the Chinese politics and culture, especially to the Culture Revolution in China, the Maoism it carried out was the imagination of China. The fact is that the intellectuals utilized the imagined China which reflected the political needs to criticize the social realities in France, but they ignored the true China.

Otherwise, the Maoism of Tel Quel is the intellectuals' criticism to the alienation of modernism in France. Therefore, the investigation on Tel Quel is the investigation of the role that intellectuals played in May 1968 and the perspective of the whole French society around the May 1968 in France.

PRESIDENT DE JURY

Siyan JIN

RAPPORTEURS

Siyan JIN

Shuling TSAI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IETT

MOTS CLÉS

Maoïsme ; Mai 68 ; Marxisme ; Bureaucratisme ; Culture chinoise (classique) ; Imaginaire ; Intellectuels ; Avant-garde.

TITRE

La concession en russe moderne

DISCIPLINE

linguistique générale, langues
slaves, langues romanes,
didactique des langues

DIRECTEUR(S) DE THESE

Robert ROUDET

JURY

Stéphane VIELLARD
Professeur
Université Paris SorbonneChristine BRACQUENIER
Professeur
Université Lille 3Jean BREUILLARD
Professeur émérite
Université Paris SorbonneVladimir BELIAKOV
Professeur
Université Toulouse le MirailRobert ROUDET
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Vladimir BELIAKOV

RAPPORTEURS

Stéphane VIELLARD
Christine BRACQUENIER

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CESAL

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Dans cette thèse sur la concession en russe moderne, nous avons cerné cette notion en élaborant un schéma prototypique servant à classer différents types de constructions concessives et à intégrer le maximum de structures marquées comme concessives. Ainsi le schéma proposé (p, Cq), basé sur la notion de contraste entre les implications des contenus de p et q, les évaluations de ces contenus ou les actes illocutoires p et q, prend pour principal repère C, conjonction ou préposition concessive. Nous avons étudié la relation concessive dans des constructions bi-propositives et des propositions simples. Cet ensemble est classé en fonction du statut épistémique de q, puis subdivisé en non-conditionnel, conditionnel ou contrefactuel. Le deuxième critère de classement est le statut unique ou multiple de q. Dans le premier cas nous avons des constructions non-généralisantes, dans le second la construction appartient au type généralisant. Nous nous sommes démarquée des recherches traditionnelles en prenant en compte la concession illocutoire : *xotja* sert à remettre en cause l'énoncé précédent pour une auto-correction du locuteur qui annonce ainsi le changement du cours de sa pensée. Notre travail nous amène à la conclusion que la concession est un phénomène protéiforme non réductible à une notion de causalité inversée. L'élargissement du champ d'étude permet de jeter un pont entre la notion linguistique et la notion rhétorique de la concession et de donner un tableau plus complet des différentes formes de relation concessive en russe moderne.

*In this thesis dedicated to concession in modern Russian we specified the concept by means of a prototypical schema which we applied to classify different types of concessive constructions. This schema aims at embracing the majority of sentences marked as concessive. The main mark of the proposed schema (p, C q), based on the idea of contrast between the implications of p and q contents, assessments of these contents or p and q speech acts, is the connective C, a concessive conjunction or preposition. We studied concessive relations in both complex sentences and simple sentences. They are classified according to the epistemic status of q and subdivided into non-conditional, conditional and counterfactual. The second criterion of classification is the single or multiple status of q. According to it we have, on the one hand, non-generalized concessive constructions and, on the other, generalized concessive constructions. Outstepping the traditional research, we made a point of studying illocutionary concession as part of the whole. Indeed, *xotja* in discourse is used by the speaker as a self-correction technique in order to reject the previous utterance pointing thus the deviation of their thought. As a result of our research we come to the conclusion that concession has multiple forms and cannot be reduced to inoperant causality. Due to a wider research scope we managed to bridge the linguistic and rhetoric concessions and to give a broader view of different forms of concessive relations in modern Russian.*

MOTS CLÉS

linguistique russe, concession, contraste, concession logique, concession rectificative, conjonctions, *nesmotrja na* (to èto), *xotja*, constructions concessives conditionnelles, *daže esli*, *esli i*, constructions concessives généralisantes, prépositions, *vopreki*, *pri vsem*, nominalisation, concession rhétorique, auto-correction.

BOUTELOUP Eric

TITRE

Tourisme, patrimoine et disneylisation de la Chine contemporaine :
le cas de Lijiang

DISCIPLINE

Etudes de l'Asie
et ses diasporas

DIRECTEUR(S) DE THESE

Gregory B. LEE

JURY

Siyan JIN
Professeur
Université d'Artois-Arras

Philippe PELLETIER
Professeur
Université Lyon 2

Gregory B. LEE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Florent VILLARD
Maître de conférences
Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Depuis les années 1990, l'expansion du tourisme culturel, en Chine, est exponentielle : activité autrefois marginale, le tourisme occupe désormais une place importante dans la société chinoise contemporaine. Ce développement du tourisme s'est accompagné de la protection et de la réinterprétation du patrimoine historique et culturel. L'objet de cette thèse est de chercher à comprendre les interactions complexes existant entre tourisme, patrimoine et identités culturelles à travers l'exemple de Lijiang, chef-lieu de la région autonome Naxi dans la province du Yunnan et village classé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, devenu, en quelques années, l'une des principales destinations du tourisme intérieur chinois. Et de répondre à cette question : l'instrumentalisation du patrimoine par l'industrie touristique contribue-t-elle à la disneylandisation de la Chine ou à l'émergence d'une modernité chinoise alternative ?

Since the 1970s, the expansion of tourism in China has been exponential. While previously a marginal activity, tourism now has an important role in today's Chinese society. The purpose of this thesis is to try to understand the complex interactions between tourism, national heritage, and cultural identities through the example of the Lijiang village, county town of the Naxi autonomous region, in the Yunnan Province. Lijiang is now a UNESCO World Heritage Site, and has become, in a matter of a few years, one of the main destinations of inner Chinese tourism. In this thesis, we will also try to address the following question: does the use of national heritage by the touristic industry contribute to the « Disneylandisation » of China or to the emergence of an alternative Chinese modernity?

PRESIDENT DE JURY

Siyan JIN

RAPPORTEURS

Siyan JIN
Philippe PELLETIER

MENTION

Très Honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IETT

MOTS CLÉS

tourisme, patrimoine, disneylandisation, identités culturelles, modernité, Chine.

SAYEGH Pascal Yan

TITRE

Nationalism as a social imaginary negotiations of social signification
(dis) integrating discourses in Britain, France and Poland

DISCIPLINE

Etudes transculturelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Grégory B. LEE

JURY

Raymond TARAS

Professeur

Tulane University, New Orléans

Michaël DUTTON

Professeur

University of London

Grégory B. LEE

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Bo PETERSSON

Professeur,

Malmö University, Suède

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Depuis 1989, le nationalisme est progressivement redevenu un thème discursif majeur dans les espaces publics et politiques européens. Le nationalisme s'est alors « banalisé » (selon l'expression de Michael Billig), reléguant le complexe des histoires sociales à de simples altérités culturelles. Les tensions sociale et symbolique ainsi produites trouvent leur origine commune dans les discours nationalistes centrés autour de l'Etat et des institutions nationales. Percevant une remise en cause en présence d'altérités multiples, il apparaît que le discours dominant sur les identités nationales œuvre à reproduire une continuité de valeurs et des histoires nationales traditionnelles. Cette étude transversale a pour but de présenter une analyse social-historique de l'endurance des imaginaires nationaux et du paradigme moderne d'exclusion qu'ils entretiennent. En élaborant un cadre théorique sous la forme d'un système ouvert (Edgar Morin) pour exprimer les relations complexes entre les textes, l'idéologie et l'imaginaire social, le but de la thèse est l'analyse de la dynamique de promotion, d'expression et de contestation symbolique – des négociations de signification sociale – des imaginaires nationaux. C'est dans ce cadre que, à travers l'étude de textes exprimant certaines de ces négociations, que sont articulées la formation et la consolidation des imaginaires nationaux britannique, français et polonais pendant la période moderne. L'analyse est ensuite centrée sur des discours de dirigeants politiques britanniques, français et polonais entre 2004 et 2009, mis en contraste par l'analyse de textes de la culture populaire contemporaine.

Since 1989, nationalism has once again become a major discursive theme in European public and political spaces. Nationalism has thus become "banalised" (according to Michael Billig), relegating the complexities of social histories to mere cultural 'Others'. The common origin of the resulting social and symbolical tensions can be found in the promotion of State-centred nationalist discourses. The dominant discourse on national identity aims for the reproduction of a continuity of traditional national values and histories in reaction to the threat it perceives in the presence of multiple 'Others'. This transversal study presents a social-historical analysis of the endurance of national imaginaries and of the modern paradigm of exclusion they reproduce. By elaborating a theoretical framework as an open system (Edgar Morin) to make sense of the complex relations between texts, ideology and the social imaginary, the aim of the thesis is the analysis of the dynamic symbolic promotion, expression and contestation – negotiations of social signification – of national imaginaries. Basing on the study of texts expressing these negotiations, the formation and consolidation of British, French and Polish national imaginaries in the late modern period is articulated through this framework. The analysis then focuses on mainstream political discourses in Britain, France and Poland between 2004 and 2009 which is contrasted with the analysis of contemporary texts of popular culture.

PRESIDENT DE JURY

Raymond TARAS

RAPPORTEURS

Raymond TARAS

Michaël DUTTON

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IETT

MOTS CLÉS

Nationalisme, Discours, Idéologie, Imaginaire Social, Grande-Bretagne, France, Pologne.

BARTHA-BALAS Ilinca

TITRE

L'utopie dans la littérature française de l'aube du classicisme à l'aube des lumières.

DISCIPLINE

Langue et
Littérature françaises

DIRECTEUR(S) DE THESE

Olivier LEPLATRE

JURY

Anthony MCKENNA
Professeur
Université de Saint EtienneJoël THOMAS
Professeur émérite
Université de PerpignanOlivier LEPLATRE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Jean-Pierre LANDRY
Professeur émérite
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Anthony MCKENNA

RAPPORTEURS

Anthony MCKENNA
Joël THOMAS

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de littérature
Jean Prévot

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Complexe et mystérieuse, l'utopie représente sans doute l'une des notions dont la longue carrière dans l'histoire de la pensée et de la culture humaines est incontestable. Compte tenu de cette grande richesse conceptuelle, notre analyse de l'utopie dans la littérature française de l'aube du classicisme à l'aube des Lumières commence par l'esquisse du cadre théorique de l'utopie, à partir du mot lui-même, des multiples significations qu'il a reçues au long du temps et par la mise en évidence des deux paradigmes qui le caractérisent, à savoir un paradigme théorique et un paradigme littéraire. Tout en suivant l'origine et les métamorphoses du concept d'utopie jusqu'à son évolution vers un genre littéraire particulier, nous nous sommes arrêtée sur un corpus de textes qui témoignent, à notre avis, à la fois de la consécration, de la maturité et de l'élasticité du genre utopique, il s'agit des deux romans de Cyrano de Bergerac, Les États et Empires de la Lune et du Soleil, du roman de Gabriel de Foigny, La Terre australe connue, des Aventures de Télémaque de Fénelon et des trois pièces de Marivaux, L'île des esclaves, L'île de la raison et La Colonie.

À la lumière de la signification duale du terme créé par More, à savoir celle de lieu de nulle part (« ou-topos »), mais aussi celle de lieu de bonheur (« eu-topos »), nous avons divisé notre étude en deux grandes parties, l'une consacrée à l'analyse de l'espace utopique et l'autre à l'analyse de la société utopique. Plurivalent et hétérogène, l'espace utopique suit, dans chacun des ouvrages analysés, quelques principes généraux tels que l'insularité, l'altérité et l'isolement, tout en prenant, en même temps, des configurations à part, ce qui témoigne à la fois de l'identité particulière de chaque œuvre choisie et du réseau de significations qui se tisse entre elles. L'analyse de la société utopique est elle aussi une source extrêmement riche d'observations et de conclusions et s'appuie sur trois coordonnées majeures : l'altérité de la société utopique, sa nature idéale et sa critique implicite de la société humaine. Derrière ces piliers théoriques, nous retrouvons la description effective de la société utopique, avec le portrait de l'Utopien, le procès de l'homme et de nombreux aspects économiques, politiques et organisationnels qui caractérisent toute communauté.

Complex and mysterious, utopia has undoubtedly been one of the concepts whose long career in the history of human thinking and culture has been undeniable. Having in view this conceptual legacy our analysis of utopia in the French literature from the beginning of Classicism to the beginning of the Enlightenment starts with the description of the theoretical background of utopia, with the word, as such, and the various significances that it has received along the time and with the presentation of the two paradigms characterizing it, the theoretical and the literary paradigm. From the origin and the metamorphoses of the concept of utopia down to its evolution towards a literary genre in itself we have approached a corpus of texts that demonstrate once and again the consecration, the maturity and the elasticity of the utopian genre, in the two novels of Cyrano de Bergerac, Les États et Empires de la Lune et du Soleil, the novel of Gabriel de Foigny, La Terre australe connue, the Aventures de Télémaque by Fénelon and the three plays by Marivaux, L'île des esclaves, L'île de la raison et La Colonie.

In the light of the dual significance of the term created by More, that of a place of nowhere (« ou-topos »), but also that of a place of happiness (« eu-topos »), we have divided the paper into two big parts, one devoted to the analysis of the utopian space and the other to the analysis of the utopian society. Plurivalent and heterogeneous, the utopian space pursues, in every work analyzed, some general principles such as the insularity, the otherness and the isolation, and, at the same time, all of them acquire special configurations which proves both the particular identity of the work chosen and the web of significances that binds them. The analysis of the utopian society is in itself a rich source of observations and conclusions and relies on three major coordinates: the otherness of the utopian society, its ideal nature and its implicit scrutiny of the human society. Behind these theoretical pillars we discover the actual description of the utopian society, with the portrait of the Utopian being, the trial of the human being, and the numerous economic, political and organizational aspects that characterize the entire community.

MOTS CLÉS

utopie; société utopique; espace utopique; genre utopique; langue utopique; utopie cyranienne; utopie fénelonienne; utopie marivaudienne; terre australe; société idéale

HUANG Yu

TITRE

La dynamique culturelle en chine contemporaine :
analyse de phénomène Super Girl Voice concours de chant

DISCIPLINE

Etudes transculturelles
et transtextuelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Grégory B. LEE
Bin WANG

JURY

Shuling TSAI
Professeur
Unisersité Jean Moulin Lyon 3

Gregory B. LEE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Guowen HUANG
Professeur
Sun Yat-sen University Canton - Chine

Bin WANG
Professeur
Sun Yat-sen University Canton - Chine

Dong LUAN
Professeur
University of Foreign Studies
Ghangzhou - Chine

Sihui MAO
Professeur
Macao Polytechnic institute - Macao

PRESIDENT DE JURY

Shuling TSAI

RAPPORTEURS

Siyan JIN
Professeur
Université d'Artois
Evelyne CH'IEN
Professeur
University of Minnesota (EU)

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IETT

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette thèse étudie le phénomène du concours de chant « Super Voice Girl » dans le but de déterminer les mécanismes fondamentaux de la dynamique culturelle en Chine contemporaine. S'inspirant de l'émission américaine « American Idol », le concours de chant « Super Girl Voice » est produit par Hunan TV et sa compagnie filiale EE Media. Avec une participation massive, le concours est commenté par un jury dans les auditions régionales préliminaires, complété par un système de vote des téléspectateurs afin d'élire le gagnant. « Super Girl Voice » est devenu un des sujets les plus discutés de la société chinoise dans le domaine des medias de masse. La thèse examine ce phénomène dans la cadre théorique de l'hégémonie culturelle qui articule des vues divergentes dans des études culturelles. Pour son auteur, la force culturelle en Chine contemporaine est caractérisée par la négociation entre l'idéologie dominante, la culture populaire et les discours intellectuels. L'idéologie dominante de l'état fortement ancrée dans la société détermine la politique et les pratiques culturelles chinoises. Elle est en même temps réinterprétée et diluée dans le processus de la modernisation économique. La culture émergente populaire à visées lucratives se tient délibérément à distance de l'idéologie dominante, mais elle reste dans l'obligation de s'adapter aux règles de l'idéologie dominante. Les discours intellectuels sont diversifiés depuis que les intellectuels chinois ont plus d'indépendance économique, politique et culturelle. Leur influence, toutefois, a été minée par la politique de contrôle des médias et la dépolitisation de l'industrie culturelle chinoise.

This thesis investigates the Super Girl Voice phenomenon in order to achieve some understanding of the mechanisms underlying cultural dynamics in contemporary China. A Chinese imitation of the American reality television singing competition American Idol, the Super Girl Voice Contest is produced by Hunan TV and its subsidiary company EE Media. This highly participatory contest features a panel of judges in the preliminary regional auditions and employs a telecommunication-based voting system to determine the winner. Its finals are broadcast live in prime time with record-breaking national viewership. This contest also becomes one of the most heatedly discussed issues in Chinese society in the public sphere of mass media. The author contends that the cultural dynamics in contemporary China is characterized by the mediated negotiation between the dominant, the emergent, and the residual cultures. The dominant state ideology is embodied in the majority of the society and determines Chinese cultural policy and practices. On the other hand, it is being reinterpreted and diluted in the process of economic modernization. The profit-oriented emergent popular culture deliberately keeps a distance from the dominant ideology, but it still need to comply with the ideology-dominated regulations. The intellectual discourses are diversified since Chinese intellectuals achieve more economic, political and cultural independence. However, their influences have been undermined due to the political control over Chinese media and the depolitisation of Chinese cultural industry.

Thèse en cotutelle avec l'Université de Sun Yat-sen en Chine

MOTS CLÉS

le phénomène Super Girl Voice ; la chine contemporaine; la dynamique culturelle; la culture populaire; l'idéologie d'état; la sphère intellectuelle

OUALI Thabeth

TITRE

Humanisme et engagement : la première guerre mondiale
dans les croix de bois de Roland Dorgelès

DISCIPLINE

Langue et
Littérature française

DIRECTEUR(S) DE THESE

Guy LAVOREL

JURY

Alain SCHAFFNER
Professeur
Université Paris 3Yves BAUELLE
Professeur
Université Lille 3Alain TASSEL
Professeur
Université Nice Sophia AntipolisGuy LAVOREL
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les Croix de bois est un roman à grand succès qui a suscité une grande polémique à sa publication en 1919. Son auteur Roland Dorgelès y peint avec beaucoup de réalisme la Première Guerre Mondiale et la vie de ses soldats. La vie au front avec ses luttes pour la victoire ou la survie s'alternent avec de courts moments de répit lors du repos, loin des tranchées, où les soldats cohabitent avec les civils. Une véritable fresque du quotidien de personnes ordinaires déépassés par une situation extraordinaire

Tout est à redéfinir dans ce nouvel univers de guerre où les références habituelles n'ont plus de place. C'est le nouvel humanisme fait d'amour et désamour de soi et des autres pour la renaissance de ce nouvel homme-soldat de 14. Tout le tragique de l'histoire y est dénoncé sans détour mais d'une manière singulière à la fois. Tel est le témoignage de Dorgelès dont l'apport autobiographique non négligeable donne sa grande valeur à cette littérature d'engagement.

De la découverte d'un homme parti au front à la découverte d'un auteur et de son premier roman ; c'est l'art d'écrire dorgelèsien qui est donné à lire dans Les Croix de bois. Un art d'écrire à la marge d'une écriture de guerre "classique" qui ne peut se passer de clins d'œil à Maupassant, Poe et Montélerant. Au style innovateur, il mêle le fantastique et le suspense à l'ironie acerbe au rire dérangent. Une écriture journalistique poéticopicturale au service d'une dénonciation humaine sans pareille jusque là et digne d'une guerre à la guerre. Basée sur des documents inédits, les lettres du front de Dorgelès, les souvenirs rapportés par son épouse Madeleine et par tous ceux qui l'ont connu, nous proposons une lecture des Croix de bois pour un parcours de croix ; celui du cheminement de l'homme malaimé vers l'auteur et son premier roman.

Les Croix de bois is a successful novel that raised a great controversy at its release in 1919. Its author Roland Dorgelès depicted with great realism the First World War and the life of the soldiers who were in. A life at the front where the continuous struggles for the victory or the survival gave way to brief moments of rest during the leaves, where they coexist with civilians, far from the trenches. A panorama of the everyday life of ordinary people.

Everything is to be redefined in this new war world where the usual guidelines disappear. It's the new humanism made of love and hate of oneself and the others for the "born again man soldier" of 1914. All the tragedy of the History is straightforwardly denounced but in a singular way. Herein the testimony of Dorgelès, with his significant autobiographical side that brought up the grandness of the commitment literature.

From the uncovering of man who left to the front to the uncovering of an author of his first novel, here's the art of Dorgelès's writing which is given to read in Les Croix de bois. It's an unconventional art of writing the war, away from the classical, with an implied reference to Maupassant, Poe, Courteline. An innovative style that mixes the fantastical and the suspense to the acerbic irony and the upsetting laugh. A journalistically poetical-pictorial writing for the good cause of a human denunciation of the war, never seen before and worth of it.

Based on unpublished documents, letters from the front of Dorgelès, the memories brought back by his wife Madeleine and all those who knew him, we propose a reading of Les Croix de bois such the way of the cross of an outcast on his way to an author of his first novel.

PRESIDENT DE JURY

Alain TASSEL

RAPORTEURS

Alain SCHAFFNER
Yves BAUELLE

MENTION

Très honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

Centre de littérature
Jean Prévot

MOTS CLÉS

Dorgelès ; Les Croix de bois ; Guerre ; Univers Romanesque ; Humanisme ; Engagement ; Témoignage ; Ecriture ; Intertextualité ; correspondance.

RAYMOND Emmanuelle

TITRE

Forsan et haec olim meminisse iuvabit. Recherches sur les formes et aspects de la mémoire dans l'Énéide de Virgile

DISCIPLINE

Lettres et civilisations antiques

DIRECTEUR(S) DE THÈSE

Bruno BUREAU

JURY

Sylvie FRANCHET D'ESPEREY
Professeur
Université Paris IV

Jean-Christophe JOLIVET
Professeur
Université Lille 3

Anton POWELL
Professeur
University of Wales - RU

Bruno BUREAU
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Sylvie FRANCHET D'ESPEREY

RAPPORTEURS

Sylvie FRANCHET D'ESPEREY
Jean-Christophe JOLIVET

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CEROR

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Ce travail s'inscrit dans le sillage des études récentes sur la mémoire culturelle et démontre comment la notion de mémoire joue un rôle clef dans le déroulement de l'Énéide. L'épopée virgilienne attire fréquemment l'attention du lecteur sur la fabrique poétique d'une atmosphère mémorielle identifiable à travers les lieux de mémoire, des objets signifiants (monimenta) et certains personnages divins et humains. Parmi ces personnages, Anchise représente la mémoire du passé et Ascanie symbolise le futur en tant qu'ancêtre de la gens Iulia, tandis qu'Énée s'affirme comme le paragon de la memoria romana. Ses choix, ses errances, son séjour carthaginois, sa catabase, sa visite de Pallantée et même le meurtre de Turnus sont imprégnés de la dialectique de la mémoire et de l'oubli. Ces observations permettent de poser un nouveau regard sur le sens général du poème et d'interroger la réception de l'Énéide comme racontant l'accomplissement des fata de Jupiter. Le poème épique renvoie aussi à la narrativisation de la conquête progressive de la mémoire par Énée, qui offre d'intéressants échos aux préoccupations augustéennes sur l'alternative embarrassante entre la vengeance (ultio) et la clémence (clementia).

Le poète suscite ainsi une réflexion sur la mémoire comme un puissant moteur de l'action épique, également présentée comme un lien entre les hommes et les époques grâce à la construction d'une mémoire culturelle romaine, héritière des identités culturelles troyenne et latine. Virgile n'utilise pas seulement la mémoire comme la pierre de touche de son poème mais témoigne souvent d'une forme de « mémoire rétroverse », un concept forgé pour les besoins de ce travail. Dans plusieurs passages, Virgile regarde en effet les événements qui ont lieu à l'époque d'Énée avec la subjectivité embarquée d'un poète vivant à l'époque augustéenne. Ce point de vue rétrospectif et prospectif offre un aperçu intéressant de la construction de la mémoire dans l'épopée et de son télos augustéen.

This work draws on recent studies of cultural memory and aims to demonstrate that the notion of memory has a key role to play in the unfolding plot of the Aeneid. The virgilian epic calls the reader's attention, more often than not, to the poetic fabric of a memorial atmosphere which is identified through 'places of memory'; meaningful and powerful objects (monimenta); and divine and human characters. From these characters Aeneas's family emerges: Anchises represents the past and Ascanius-Lulus embodies the future as the ancestor of the gens Iulia. Aeneas, meanwhile, is the paragon of Memoria Romana. His every choice, the wanderings, the Carthaginian temptation, the catabasis, the visit of Pallanteum and even the death of Turnus at the end of the Aeneid, are permeated throughout with the dialectic of Memory and Oblivion. These observations encourage us to reconsider the general meaning of the poem and to question the reception of the Aeneid as an accomplishment of Jupiter's fata and the realization of divine will. For the epic poem also seems to be the narrativization of Aeneas's progressive conquest of memory. This, in turn, suggests intriguing echoes of Augustan preoccupations with the embarrassing alternative visions of ultio and clementia. The poet also raises the suggestion of memory as a driving force behind epic action, which is equally presented as a link between individual and time, owing to the construction of a Roman cultural memory inherited from Trojan and Latin cultural identities. Not only does Vergil use memory as a cornerstone for his narrative, but he often exploits the position of « reversive memory », a concept introduced by this thesis. In many passages, Vergil looks at the events of Aeneas's time from the embedded perspective of a poet living in Augustan times. This both retrospective and prospective point of view provides a fascinating insight into the continuous construction of epic memory and its historical télos under Augustus.

MOTS CLÉS

mémoire, narration, Virgile, Énéide, épopée, « mémoire rétroverse », Énée, lieux, objets, personnages, Anchise, Iule, époque augustéenne.

MA Jin

TITRE

Entre la sémiotique et le symbolique : problématique du langage chez Jean Baudrillard

DISCIPLINE

Etudes Transculturelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Gregory Lee
WANG Bin

JURY

Dong LUAN
Professeur
University of Foreign Studies -
Guangdong - ChineQizhi YU
Professeur
China Normal University
Guangzhou - ChineThierry MEYNARD
Professeur
Sun Yat-Sen University - ChineBruno PINCHARD
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Bin WANG
Professeur
Sun Yat-Sen University - ChineGregory LEE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Bruno PINCHARD

RAPPORTEURS

Siyan JIN
Professeur
Université d'Artois
Shuling TSAI
Professeur
Université de Tamkang - Taiwan

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IETT

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Suivant le fil conducteur sous-jacent à la pensée de Jean Baudrillard, la présente recherche s'attache à explorer les premiers travaux de l'auteur afin de saisir sa conception de la nature du langage, du signe et du sens. Notre démarche s'inscrit dans une tentative de rendre compte à la fois des changements de paradigmes théoriques et d'explorer la vision du langage de Baudrillard dans le contexte des sciences humaines françaises. La théorie du langage de Baudrillard repose sur une double spirale à deux chaînes que sont la sémiotique et le symbolique. Ces deux mouvements s'opposent au même objet critique qu'est le sens figé et passent, pour ce faire, par des approches largement diversifiées, voire contradictoires. La dimension symbolique, qui assure le vide ou le néant du sens, la consommation de la valeur ainsi que l'anéantissement du code, s'oppose ainsi à la dimension sémiotique dont l'objet est précisément orienté sur l'indétermination et les incertitudes du sens, sur la production de la valeur ainsi que sur l'hégémonie du code. La complexification de ces postulats au sein de la double spirale de Baudrillard est incontestable dans le champ des sciences humaines françaises. C'est dans l'espace entre le sémiotique et le symbolique – la double spirale visant à subvertir et à déconstruire la pensée moderne – que Baudrillard confère au symbolique le pouvoir mystérieux de renier les civilisations modernes, son engagement envers le statut originel du langage accompagné du rejet de la signification et de la communication suscitant une vision tant radicale qu'impossible.

This dissertation attempts to probe Jean Baudrillard's early works for insights into the nature of language, sign and meaning, clarifying the theoretical transitions and conflicts of the ongoing issues so as to explore his view on language within the context of French Human Science. Baudrillard's theorizing of language presents a 'double spiral' consisting of two chains: the semiotic and the symbolic. In spite of spiraling around the same critical object, the semiotic and the symbolic are showing widely divergent approaches. According to Baudrillard, the symbolic stands for the void or nothingness of meaning, the consumption of value and the extermination of code, as an antagonist force against the indetermination or incertitude of meaning, the production of value and the domination of code. There are inevitably positions of a more complex pattern that Baudrillard's double spiral presents in the field of language studies in French Human Science. Hovering between the semiotic and the symbolic, the double spiral is oriented to subvert and exterminate modern ideas (meaning, reason, subject, etc.), yet Baudrillard's treatment of the non-productive symbolic exchange as the mysterious power to negate all modern civilizations, and his commitment to the original status of language with escape from signification and communication, lead to a radical and impossible vision.

Thèse en cotutelle avec l'Université de Sun Yat-sen en Chine

MOTS CLÉS

La sémiotique; simulation ; le symbolique ; le poétique ; la double spirale

YAICHE Salah

TITRE

Le couvent chrétien comme genre littéraire médiéval

DISCIPLINE

Etudes d'Arabes
et Islamiques

DIRECTEUR(S) DE THESE

Henri-Hassan SAHLOUL

JURY

Elisabeth VAUTHIER
Professeur

Univ. de Haute Bretagne Rennes 2

Sobhi BOUSTANI
Professeur
INALCOKatia ZAKHARIA
Professeur
Université Lumière Lyon 2Floréal SANAGUSTIN
Professeur
Université Lumière Lyon 2Henri-Hassan SAHLOUL
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Floréal SANAGUSTIN

RAPPORTEURS

Elisabeth VAUTHIER
Sobhi BOUSTANI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IETT

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

"Les Livres des Couvents" (kutub al-Diyār) qui font l'objet de cette thèse sont des anthologies thématiques de l'époque médiévale. Elles décrivent des séjours effectués par des musulmans dans des couvents chrétiens pour se divertir. De cette catégorie, représentée par une demi-douzaine de titres, un seul livre nous est parvenu, celui d'al-Šaybānī intitulé al-Diyār. Les autres ouvrages subsistent sous forme de passages dans des livres de seconde main. Cette thèse tente de combler d'abord les lacunes de cette documentation en restituant les passages appartenant à ces ouvrages perdus.

Ce travail de restitution est mis en parallèle avec un examen portant sur la notion du genre. L'auteur met en lumière dans une perspective chronologique l'évolution de cette écriture qui s'est fait jour d'Ibn al-Kalbī (m. 821) à Šaybānī (m. 998) en passant par al-ʿIḍiyyī, al-ʿIḥḥānī, al-Sarī al-Raffʿī, al-Šaymī et Ibn Ramīn al-Naẓwī. Cette évolution est abordée à l'image de l'histoire de la science évoquée dans ce travail à travers le concept de paradigme. L'objectif est de montrer qu'il s'agit d'un genre littéraire particulier qui a connu, chez ces auteurs, une genèse, une ascension, et une apogée avant de se heurter à de nouvelles anomalies provoquant sa décomposition paradigmatique.

« The Monasteries Books » (kutub al-Diyār) are the object of this thesis; they are thematic anthologies of medieval time. They describe the stays of Muslims in Christian monasteries in pursuit of entertainment.

Of those anthologies, originally composing half a dozen titles, only one book has reached us: the book untitled al-Diyār by al-Šaybānī. The other works have only reached us through extracts found in secondhand books. This thesis attempts to fill in the gaps in this documentation by restoring the extracts from the lost works.

This work of restoration is paralleled with an examination of the "genre" notion. The author, through a chronological perspective, sheds a light on the evolution of the writing that has come about from authors such as Ibn al-Kalbī (m. 821) or al-Šaybānī (m. 998), but also al-ʿIḍiyyī, al-ʿIḥḥānī, al-Sarī al-Raffʿī, al-Šaymī and Ibn Ramīn al-Naẓwī. This evolution is studied with the same approach as the history of science, mentioned in this study through the concept of paradigm. The attempt is to show that this particular literary "genre" has known, through those authors, a genesis, a rise and a peak before conflicting with new anomalies causing its paradigmatic decomposition.

MOTS CLÉS

littérature arabe – Islam – genre littéraire – christianisme – couvents – littérature médiévale – monastères – « livres des couvents » - al-Diyār.

LUI Huiming

TITRE

Le récit comme médiation : Etude de la théorie du récit de Paul Ricoeur

DISCIPLINE

Etudes transculturelles

DIRECTEUR(S) DE THESE

Grégory LEE
Bin WANG

JURY

Qizhi YU
Professeur
South China Normal University
Guangzhou (Chine)Dong LUAN
Professeur
Centre for Foreign Literature and
culture, Guangdong (Chine)Thierry MEYNARD
Professeur
Sun Yat-Sen University (Chine)Bin WANG
Professeur
Sun Yat-Sen University (Chine)Bruno PINCHARD
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Grégory LEE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Bruno PINCHARD

RAPPORTEURS

Siyan JIN
Professeur
Université d'Artois
Shuling TSAI
Professeur
Université de Tamkang - Taiwan

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

IETT

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

L'objectif de cette thèse est d'étudier le caractère monobloc de la théorie du récit de Paul Ricoeur. Elle comporte trois séries de questions. D'abord, il s'agira de savoir quelles sont les connotations du terme « récit » dans les travaux de Ricoeur. Il sera ensuite nécessaire d'identifier les problèmes majeurs et les caractéristiques de l'étude de la théorie du récit. Si l'on considère la « médiation » comme sa caractéristique la plus importante, alors nous aurons également défini la « médiation » quant à son mécanisme de fonctionnement et quant à son fondement théorique. Enfin, il faudra élucider le rôle joué par la théorie du récit dans la pensée herméneutique de Ricoeur.

Cette thèse tente de répondre aux questions mentionnées ci-dessus à l'aide d'une méthodologie d'analyse qualitative complète qui examine minutieusement les textes et les mots clés spécifiques dans une perspective comparative basée sur des ressources herméneutiques analytiques.

Cette thèse se compose de quatre parties. Le chapitre 1 traite de la théorie du discours de Ricoeur, qui sert de base théorique permettant une vision holistique de l'objet de recherche. Le chapitre 2 présente la structure de base de la théorie du récit de Ricoeur, i.e. le « cercle narratif » comprenant trois étapes de la mimésis. Les chapitres 3 et 4 vont respectivement aborder les deux problèmes majeurs de cette théorie, à savoir temporalité et subjectivité. Le chapitre 4 illustre la catégorie d'identification narrative concernant antécédents, connotation, et caractéristiques. Finalement, l'auteur arrive à la conclusion que la caractéristique de médiation de la théorie du récit de Ricoeur sont étroitement liés à son affirmation du « détour herméneutique ».

En somme, par son examen de la structure fondamentale du récit et les relations dialectiques entre la narrativité, la temporalité et l'ipséité, cette thèse se propose de prouver le rôle médiateur que la théorie du récit de Ricoeur joue dans son système herméneutique.

This goal of this thesis is to investigate Ricoeur's narrative theory as a whole. It has respectively the following four sets of questions as its research tasks. Firstly, what are the connotations of the notion of "narrative" in Ricoeur's works? Secondly, what are the major problematics and features of Ricoeur's narrative theory studies? Thirdly, if we consider "mediation" as its most outstanding characteristic, then shall we also define "mediation" regarding its function mechanism and theoretical foundation? At last, what role does narrative theory play in Ricoeur's system of hermeneutic thoughts?

This thesis attempts to answer the above-listed questions with the methodology of comprehensive, qualitative analysis that scrutinizes specific texts and keywords in a comparative perspective based on the hermeneutic analytical resources.

This thesis consists of four parts. Chapter 1 discusses Ricoeur's theory of discourse, which serves as the theoretical framework that enables a holistic view of the research object. Chapter 2 presents the basic structure of Ricoeur's narrative theory, i.e. the "narrative circle" consisting of three stages of mimesis, in a comparison with "mimēsis" and "muthos" in Aristotle's Poetics. Chapter 3 and Chapter 4 respectively address the two major problems of this theory, i.e. temporality and subjectivity. The theoretical central core of this thesis lies on Chapter 3. Chapter 4 illustrates the notion of "narrative identity" regarding its background, connotation, and characteristics. Finally, the author concludes that Ricoeur's narrative theory function as a mediating force in such a way that corresponds with his assertion of "hermeneutic detour".

To sum up, by examining the fundamental structure of narratives, the dialecticism between narrativity and temporality and that between narrativity and selfhood, this thesis demonstrates the mediating role that Ricoeur's narrative theory plays in his hermeneutical thought system.

Thèse en cotutelle avec l'Université de Sun Yat-Sen en Chine

MOTS CLÉS

récit, médiation, mimésis, temporalité, ipséité

HOSOI Ayame

TITRE

Le « Corps asiatique » de Yang Seog-il, fils du Japon post-colonial : Questions sur la subjectivité et le parricide dans la littérature Zainichi contemporaine et intertexte avec la littérature maghrébine d'expression française.

DISCIPLINE

Etude de l'Asie
et ses diasporas

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Pierre GIRAUD

JURY

Mokoto ASARI

Professeur
Université de Bordeaux III

Takashi WAKUI

Professeur
Université de Nagoya - Japon

Claire DODANE

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Yves Marie ALLIOUX

Maître de conférences
Université de Toulouse II Le Mirail

Hassan SAHLOUL

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-Pierre GIRAUD

Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Claire DODANE

RAPPORTEURS

Mokoto ASARI

Takashi WAKUI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CERFF

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette thèse, située dans le contexte post-colonial au Japon, s'articule autour d'un concept créé par Yang Seog-il, écrivain contemporain zainichi : le « corps asiatique ». Après avoir circonscrit le champ d'analyse couvert par ce terme, notre étude formule la problématique suivante : par quels moyens ce « corps asiatique » s'affronte, dans la littérature de Yang -dite zainichi-, au dépassement de l'ère coloniale et post-coloniale au Japon ? Au cours de cette étude, nous recourrons à l'intertexte de la littérature maghrébine d'expression française (de Azouz Begag en particulier) lu comme dans un miroir. La première partie cartographie les contextes socio-historiques de ces deux populations diasporiques, formées de décolonisés -Zainichi au Japon et Français issus de l'immigration maghrébine en France- apparues au siècle dernier, ainsi que le processus de formation des catégories littéraires associées à ces populations. Ensuite, nous entrons dans la profondeur du corpus, en abordant la manifestation de la subjectivité des (ex-) colonisés en tant que corps asiatique, à l'aide de l'épistémologie de Mikhaïl Bakhtine. La troisième partie enfin, est consacrée à une nouvelle lecture de ces œuvres, en établissant un lien entre le thème littéraire du parricide et le « corps asiatique ». Fils du Japon post-colonial, Yang Seog-il désire éliminer et dépasser un père tant filial que symbolique. Cependant, sa tentative de dépassement qui se veut passer par la féminisation de ce « corps asiatique » nous invite à effectuer une ultime lecture sous l'angle de la critique féministe post-coloniale, pour en dévoiler les restes de rapports de domination.

In the context of post-colonial Japan this dissertation attaches itself to explore the concept of a contemporary writer, a so-called Zainichi: Yang Seog-il's "Asiatic body". Having defined the field of interpretations covered by this term, our central question will be: in Yang Seog-il's literature how is the "Asiatic body" engaged in a process of overcoming this colonial and post-colonial era? While reading Yang's works, we shall use as an intertext and a mirror, some literary cases of contemporary francophone North African descendant writers (especially Azouz Begag's texts). The first part shall map the socio-historical context of these two diasporic populations (the Decolonized Zainichi in Japan and the Descendant from North African immigrants in France), that appeared in the last century, and in the same time, the birth of their so-called post-colonial literature. In the second part, we intend to make an in-depth interpretation of our corpus, in taking up the manifestation of subjectivity of the (ex) colonized as the "Asiatic body", using the Mikhaïl Bakhtine's epistemology. The third part at last is devoted to a new reading of the literary works we are interested in: by establishing a link between the parricide as a literary theme and the "Asiatic body", the wish of the son of post-colonial Japan, Yang Seog-il, to eliminate the father appears to renegotiate symbolical aspects that must be analysed. Hence, the feminization of the "Asiatic body" undertaken by Yang has to be read under the light of a feminist post-colonial criticism that might uncover new themes of domination.

MOTS CLÉS

Japon, Zainichi, Yang Seog-il, post-colonial, littérature contemporaine, subjectivité, parricide, critique féministe, études du genre, intertexte, immigration maghrébine en France, Azouz Begag,

PAVY Elise

TITRE

La mise en question du langage dans les Salons de Diderot

DISCIPLINE

Langue
et Littérature françaises

DIRECTEUR(S) DE THESE

Violaine GERAUD

JURY

Michel DELON
Professeur
Université Paris IV - SorbonneGilles SIOUFFI
Professeur
Université Paris IV - SorbonneThierry BELLEGUIC
Professeur
Université de Laval, QuébecOlivier LEPLATRE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3Violaine GERAUD
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Michel DELON

RAPPORTEURS

Michel DELON
Gilles SIOUFFI

MENTION

Très honorable
avec félicitations

EQUIPE DE RECHERCHE

CEDFL

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Notre hypothèse est que la réflexion de Diderot dans les Salons ne porte pas tant sur l'image que sur le langage : la confrontation avec les œuvres d'art l'oblige à questionner la langue. Traduire l'image permet d'expérimenter les limites expressives de la langue, de saisir ses conditions d'apparition, son origine. La présente étude se donne trois objectifs principaux. Remettre les Salons au cœur des pratiques d'écriture des salonniers. La critique d'art est à envisager non seulement au regard des idées nouvelles défendues par les salonniers, mais aussi de leurs expérimentations formelles. En examinant les textes antérieurs et postérieurs aux Salons se dessine la genèse de la critique d'art comme genre littéraire. À l'autre extrémité des influences, cette étude explore les Salons en les plaçant au cœur de l'ensemble de l'œuvre de Diderot. Diderot y approfondit ses intuitions théâtrales et esthétiques, développe ses thèses sensualistes et matérialistes, sa philosophie morale, ses idées politiques et physiologiques, affine sa conception de la langue. Les Salons l'accompagnent dans son cheminement intellectuel et dépassent le commentaire des œuvres exposées. La critique d'art est laboratoire d'écriture et de pensée. Plus encore, sa critique d'art pose avec une acuité toute particulière l'un des grands problèmes du tournant des Lumières : le conflit naissant entre nature et culture, dont le langage devient l'un des lieux d'interrogation privilégié. C'est à la question du langage que nous avons choisi de nous intéresser, parce que ses fonctions sont emblématiques des tensions du texte. Le langage peut servir à communiquer avec les autres, à échanger. Mais il a également la capacité de figurer, de créer une image dans l'esprit. Il permet enfin de s'interroger sur lui-même. Une involution semble poindre dans les Salons : c'est à partir des discours sur l'art comme lieux de sociabilité que Diderot réfléchit à la langue originelle.

My thesis is entitled "La mise en question du langage dans les Salons de Diderot". It aims at showing that Diderot's art critic does not focus so much on image than on language, or more precisely on the fact that, when looking at a painting, Diderot is compelled to question language. In the Salons, he tries to make pictures arise from words and to give speech and voice to images. Three aspects of the relationships between image and language arise, and make up the three parts of my thesis. First of all, Diderot talks about the paintings of the Louvre's exhibitions. The Salons are part of Grimm's Correspondance littéraire, whose subscribers are all members of European monarchies. While he depicts paintings, Diderot always keeps in mind that these very urbane readers expect to be entertained. Speech about art need to remain close to playful conversation in order to entertain the elite. I studied Diderot's borrowings from other art critics, thanks to the "Collection Deloynes" in which are gathered all texts from the eighteenth century about the Louvre's exhibitions. Working on this collection enable me to prove Diderot's influence on evolution of art criticism considered as a literary genre. The second part of my thesis focuses on the language of image. Diderot also tries to invent a language that imitates image, whose structure and phrasal progression match the dynamic of the painting. He adapts his writing to pictures until he reaches sometimes the limits of syntactic structure. Finally, Diderot questions the ability of words to convey images, which lead him to a metalinguistic reflection. Paintings are perceived as a gestural form of language which gives clues to understand the origins of language. My research consists in proving that there is a kind of "involution" of language in Diderot's art critic. Whereas evolution led language from nature to urbanity, in the Salons, being confronted to images, Diderot seems to go the way back, from urbanity to nature.

MOTS CLÉS

Diderot ; Salons ; Grimm ; Correspondance littéraire ; XVIIIème siècle ; esthéticiens ; critique d'art ; esthétique ; linguistique ; philosophie du langage ; relations texte-image ; Greuze ; Chardin ; Hubert Robert ; Vernet

ABDEL-WAHED Aliaa

TITRE

Poétique de l'encadrement dans "La mer traversée",
"Des Arbres dans la Tête" et "L'italienne au Rucher" d'Hubert Nyssen

DISCIPLINE

Langue
et littérature française

DIRECTEUR(S) DE THESE

Guy LAVOREL

JURY

Pascal DURAND

Professeur

Université de Liège - Belgique

Sylviane COYAULT

Professeur

Université de Clermont-Ferrand

Laurent MATIUSSI

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Guy LAVOREL

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DE JURY

Laurent MATIUSSI

RAPPORTEURS

Pascal DURAND

Sylviane COYAULT

MENTION

Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

CEDFL

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

La recherche étudie la poétique de l'encadrement dans trois œuvres du grand écrivain belge Hubert Nyssen, qui sont : La Mer traversée, L'Italienne au rucher et Des arbres dans la tête. Le mot « encadrement » désigne deux sens : le premier se situe du point de vue de la structure, de la bordure, du cadre ou de la frontière d'un texte ou d'un objet au sens concret.

Sur le plan littéraire, on peut ajouter cette bordure à la structure externe du roman par des préfaces, des épilogues, des prologues qui constituent les seuils des récits.

Le deuxième se situe du point de vue actionnel : il s'agit de maîtriser ou de posséder un sujet concret ou abstrait, ou encore la totalité de l'œuvre en procédant à des techniques qui contraignent le texte et empêchent sa fluidité telles que le dialogue, l'intertextualité, les différentes représentations limitées qui soumettent le récit à des contraintes discursives variées.

Ce thème sera étudié à travers « sa poétique ». Ce terme est entendu au sens jakobsonien : la poétique désigne alors le sens esthétique du style ou du thème. L'encadrement sur les structures romanesques, les textes narratifs ou les éléments constitutifs du roman, le grand écrivain confère à son écriture francophone un nouvel élan et une nouvelle identité littéraire, distinguée par son originalité et sa spécificité.

The research studies the poetics of the frame in three novels of the big Belgian writer Hubert Nyssen, which are: THE CROSSED SEA, THE ITALIAN IN THE APIARY and THE TREES IN THE HEAD.

The word "frame indicates two senses: the first one is situated from the point of view of the structure, of the border, of the frame or of the border of a text or an object in the concrete sense.

On the literary plan, we can add this border to the structure extern of the novel by forewords, the epilogues, the prologues which establish the thresholds of narratives.

The second is situated from the actionnel point of view: it is a question of mastering or of possessing a concrete or abstract subject, or still the totality of the work by proceeding to techniques which force the text and prevent its fluidity Such as the dialogue, the intertextualité, the various limited representations which subject the narrative to varied discursive constraints.

This theme will be studied through "its poetics ". This term is understood through jakobson's sense: the poetics indicates then the aesthetic sense of the style or the theme.

The frame on the romantic structures, the narrative texts or the constituent elements of the novel, the big writer confers on its French-speaking writing a new moose(run-up) and a new literary identity, distinguished by its originality and its specificity.

MOTS CLÉS

encadrement- cadre- frontière- poétique- bordure- moule

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES DE L'EDUCATION, PSYCHOLOGIE, INFORMATION ET COMMUNICATION

PAR DATE DE SOUTENANCE

21.06.2011 DOURY Laurence p.118

DOURY Laurence

TITRE

L'interprétation des séries télévisées policières américaines diffusées sur les six grandes chaînes nationales françaises.
Enquête auprès de collégiens, d'étudiants et d'actifs.

DISCIPLINE

sciences de l'Information
et de la Communication

DIRECTEUR(S) DE THESE

Jean-Pierre ESQUENAZI

JURY

Bruno PEQUIGNOT

Professeur

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Pierre BEYLOT

Professeur

Université Michel de Montaigne
Bordeaux 3

Jean-Pierre ESQUENAZI

Professeur

Université Jean Moulin Lyon 3

Barbara VILLEZ

Professeur

Univ. Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Philippe LE GUERN

Professeur

Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

PRESIDENT DE JURY

Philippe LEGUERN

RAPPORTEURS

Bruno PEQUIGNOT

Pierre BEYLOT

MENTION

Très Honorable

EQUIPE DE RECHERCHE

ELICO

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Les séries télévisées policières américaines ont envahi les grilles de programmation des chaînes françaises et leur assurent les meilleures audiences. Les Experts, Les Experts : Miami, Les Experts : Manhattan, NCIS, NCIS : Los Angeles, Cold Case, Mentalist, FBI Portés Disparus, Bones, Dexter, Esprits Criminels, The Closer, la liste des séries policières américaines diffusées en prime time sur les six grandes chaînes nationales françaises est longue. Ce travail de thèse avait pour objectif de mieux comprendre la manière dont les téléspectateurs donnent sens à ces séries policières et les intègrent dans leur vie quotidienne en utilisant la notion d'interprétation comme fil conducteur du raisonnement. L'enquête repose sur trente-cinq entretiens individuels, sept entretiens de groupe et la distribution de deux questionnaires auprès d'une centaine de téléspectateurs qui affirmaient apprécier ou non les séries policières américaines. Ont ainsi été mis en lumière les éléments constitutifs des univers fictionnels de ces séries policières américaines qui permettent de créer une complicité durable avec les téléspectateurs interrogés.

French TV channels place a lot American cop shows on their schedule especially on prime time because these shows always bring them the best audience ratings. CSI, CSI : Miami, CSI : NY, NCIS, NCIS : Los Angeles, Cold Case, The Mentalist, Without a trace, Bones, Dexter, Criminal Minds, The Closer, the list of shows on the air is long. We would like to understand how viewers interpret all these TV shows and how they use them in their daily life. The notion of interpretation was the central point of our survey based on thirty five interviews, seven focus groups and two questionnaires delivered to hundreds of viewers who sometimes didn't like watching American cop shows. We have discovered which elements of these shows are able to create a strong complicity with viewers.

MOTS CLÉS

séries télévisées américaines ; genre policier ; publics ; enquête ; interprétation ; fiction ; médias ; téléspectateurs ; entretiens

HABILITATIONS A DIRIGER DES RECHERCHES

PAR DATE DE SOUTENANCE

26.01.2011	LEBAUT-FERRARESE Bernadette	<i>Droit</i> p.120
26.01.2011	MOLINER-DUBOST Marianne	<i>Droit</i> p.121
16.03.2011	PREVOT Frédéric	<i>Sciences de Gestion</i> ... p.122
25.03.2011	TAMBRUN Brigitte	<i>Philosophie</i> p.123
19.05.2011	ETAYO-PINOL Marie-Ange	<i>Langues</i> p.124
14.06.2011	COLOVIC Ana	<i>Sciences de Gestion</i> ... p.125
27.06.2011	GIRER Marion	<i>Droit</i> p.126
16.09.2011	NOHRA Fouad	<i>Droit</i> p.127
19.10.2011	MARTIN Virginie	<i>Sciences de Gestion</i> ... p.128
18.11.2011	CHAVENT-LECLERE Anne-Sophie	<i>Droit</i> p.129

LEBAUT-FERRARESE Bernadette

DATE 26 janvier 2011

DISCIPLINE DROIT

DIRECTEUR DE TRAVAUX Michaël KARPENSCHIF

JURY

Sophie MICINSKI
Professeur
Université Paris 1

Valérie MICHEL
Professeur
Université Aix-Marseille

Philippe BILLET
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Michaël KARPENSCHIF
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Marie-Françoise LABOUZ
Professeur
Université de Saint-Quentin en Yvelines

PRESIDENT DU JURY Michaël KARPENSCHIF

RAPPORTEURS

Philippe BILLET
Valérie MICHEL
Sophie MICINSKI

MOLINER-DUBOST Marianne

DATE 26 janvier 2011

DISCIPLINE DROIT

DIRECTEUR DE TRAVAUX Sylvie CAUDAL

JURY

Agathe VAN LANG
Professeur
Université de Nantes

Michel PRIEUR
Professeur émérite
Université de Limoges

Philippe BILLET
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Sylvie CAUDAL
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jacques PETIT
Professeur
Université Paris II - Panthéon-Assas

Jean UNTERMAIER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DU JURY Agathe VAN LANG

RAPPORTEURS

Philippe BILLET
Michel PRIEUR
Agathe VAN LANG

PREVOT Frédéric

DATE 16 mars 2011

DISCIPLINE SCIENCES DE GESTION

DIRECTEUR DE TRAVAUX Ulrike MAYRHOFER

JURY

Pierre Xavier MESCHI
Professeur
Université Aix-Marseille III

Pierre DUSSAUGE
Professeur
HEC Paris

Gilles GUIEU
Professeur
université Aix Marseille II

Isabelle ROYER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Jean-François HENART
Professeur
Université de Tilburg

Ulrike MAYRHOFER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DU JURY Pierre Xavier MESCHI

RAPPORTEURS Pierre DUSSAUGE
Gilles GUIEU
Isabelle ROYER

TAMBRUN ép. KRASKER Brigitte

DATE 25 mars 2011

DISCIPLINE PHILOSOPHIE

DIRECTEUR DE TRAVAUX Bruno PINCHARD

JURY

Michel TARDIEU
Professeur honoraire
Collège de France

Bruno PINCHARD
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Pierre MAGNARD
Professeur émérite
Université Paris IV Sorbonne

Thierry GONTIER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Iégor REZNIKOFF
Professeur émérite
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Helmut SENG
Professeur
Université de Francfort

PRESIDENT DU JURY Thierry GONTIER

RAPPORTEURS Helmut SENG
Thierry GONTIER
Iégor REZNIKOFF

ETAYO-PINOL ép. TESTON Marie-Ange

DATE

19 mai 2011

DISCIPLINELANGUES**DIRECTEUR DE TRAVAUX**

Mariette MEUNIER-CRESPO

JURY

Juan Manuel SANTANA PEREZ
Professeur
Université de Las Palmas de Gran Canaria, Espagne

Agustin GOMEZ YEBRA
Professeur
Université de Malaga, Espagne

Claude CHAUCHADIS
Professeur émérite
Université Toulouse le Mirail

Paloma OTAOLA
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Mariette MEUNIER-CRESPO
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DU JURY

Paloma OTAOLA

RAPPORTEURS

Juan Manuel SANTANA PEREZ
Agustin GOMEZ YEBRA
Paloma OTAOLA

COLOVIC Ana

DATE 14 juin 2011

DISCIPLINE SCIENCES DE GESTION

DIRECTEUR DE TRAVAUX Ulrike MAYRHOFER

JURY

Jean-Jack CEGARRA
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Gilles GUIEU
Professeur
université Aix Marseille II

Ulrike MAYRHOFER
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Bill MCKELVEY
Professeur
Université de Californie, Los Angeles

Caroline MOTHE
Professeur
Université de Savoie

Olivier TORRES
Professeur
Université Montpellier 1

PRESIDENT DU JURY Jean-Jack CEGARRA

RAPPORTEURS Caroline MOTHE
Gilles GUIEU
Olivier TORRES

GIRER Marion

DATE 27 juin 2011

DISCIPLINE DROIT

DIRECTEUR DE TRAVAUX Jean-Pierre CLAVERANNE

JURY

Gérard MEMETEAU
Professeur
Université de Poitiers

Bruno PY
Professeur
Université Nancy 2

Alfonso LOPEZ DE LA OSA ESCRIBANO
Professeur
Université de Madrid

Marie-France CALLU
Maître de conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

François VIALLA
Professeur
Université de Montpellier 1

Jean-Pierre CLAVERANNE
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DU JURY Marie-France CALLU

RAPPORTEURS Gérard MEMETEAU
Alfonso LOPEZ DE LA OSA ESCRIBANO
Bruno PY

NOHRA Fouad

DATE 16 septembre 2011

DISCIPLINE DROIT

DIRECTEUR DE TRAVAUX Jean-Paul JOUBERT

JURY

Edmond JOUVE
Professeur
Université Paris Descartes

Pascal CHAIGNEAU
Professeur
Université Paris Descartes

David CUMIN
Maître de Conférences HDR
Université Jean Moulin Lyon 3

Rereydoun KHAVAND
Professeur
HEC Paris

Jean-Paul JOUBERT
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DU JURY Edmond JOUVE

RAPPORTEURS

Pascal CHAIGNEAU
Feyredoun GHALIOUN, Professeur, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Frédéric RAMEL, Professeur, Université Paris X
Michel-Louis MARTIN, Professeur, IEP Toulouse

MARTIN Virginie

DATE 19 octobre 2011

DISCIPLINE SCIENCES DE GESTION

DIRECTEUR DE TRAVAUX Christophe BARET

JURY Jean-Claude THOENING
Directeur de recherche émérite
CNRS

David COURPASSON
Professeur
EM Lyon

Isabelle BARTH
Professeur
EM Strasbourg

Isabelle HUAULT
Professeur
Université Paris Dauphine

Christophe BARET
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DU JURY Jean-Claude THOENING

RAPPORTEURS David COURPASSON
Isabelle BARTH
Isabelle HUAULT

CHAVENT-LECLERE Anne-Sophie

DATE

18 novembre 2011

DISCIPLINEDROIT**DIRECTEUR DE TRAVAUX**

Jacques BUISSON

JURY

Didier REBUT
Professeur
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Agathe LEPAGE
Professeur
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Xavier PIN
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

Yves MAYAUD
Professeur
Université Paris 2 Panthéon-Assas

Jacques BUISSON
Professeur
Université Jean Moulin Lyon 3

PRESIDENT DU JURY

Jacques BUISSON

RAPPORTEURS

Didier REBUT
Agathe LEPAGE
Xavier PIN

INDEX ALPHABETIQUE GENERAL

A

ABDEL WAHED Aliaa.....	LLA	Doctorat	13/12/2011	p. 116
ABDOURAOUI Ibrahim.....	DROIT	Doctorat	27/05/2011	p. 12
ABIDA Maher	SEG	Doctorat	07/04/2011	p. 64
ACHOUR ép MICOUD Dehlila	DROIT	Doctorat	16/11/2011	p. 38
AGBOBLY Amevi	DROIT	Doctorat	30/09/2011	p. 33
AIVO Gérard	DROIT	Doctorat	14/10/2011	p. 36
AKL Khalil	SEG	Doctorat	04/07/2011	p. 72
AL ARJA Rabih	DROIT	Doctorat	05/09/2011	p. 26
AMBEU Akoua Viviane Patricia	DROIT	Doctorat	12/09/2011	p. 28

B

BADREDDINE Ayman	SEG	Doctorat	12/05/2011	p. 67
BAGHDASSARIAN Fabienne	PHILO	Doctorat	20/10/2011	p. 92
BARTHA ép. BALAS Ilinca	LLA	Doctorat	21/04/2011	p. 107
BASCOULERGUE Adrien	DROIT	Doctorat	01/12/2011	p. 44
BAYET-ROBERT Philomène	SEG	Doctorat	16/12/2011	p. 81
BEJI Noël	DROIT	Doctorat	09/05/2011	p. 10
BELLAOUAIED Myriam	SEG	Doctorat	16/09/2011	p. 73
BENDEGUE Jean-Marie Vianney	DROIT	Doctorat	07/10/2011	p. 34
BERNADSKAYA Elena	DROIT	Doctorat	25/11/2011	p. 41
BILLOUARD Delphine	SEG	Doctorat	27/06/2011	p. 70
BOEX Valentin	DROIT	Doctorat	04/07/2011	p. 22
BONNAMOUR Blandine	DROIT	Doctorat	30/06/2011	p. 17
BOUKRAMI Othmane Samir	SEG	Doctorat	09/06/2011	p. 69
BOUTELOUP Eric	LLA	Doctorat	07/04/2011	p. 105

C

CAILLAT ép. HORVATH Isabelle	SEG	Doctorat	26/09/2011	p. 75
CHAPON Pierre-Marie	Sc SOC	Doctorat	06/12/2011	p. 101
CHARVIER Fanny	DROIT	Doctorat	30/11/2011	p. 43
CHASTENET DE CASTAING Edouard	SEG	Doctorat	31/03/2011	p. 63
CHAVENT-LECLERE Anne-Sophie	DROIT	HDR	18/11/2011	p. 129
CHERCHEM Naïma	SEG	Doctorat	13/12/2011	p. 79
COLOVIC Ana	SEG	HDR	14/06/2011	p. 125
COPAIN Carine	DROIT	Doctorat	02/12/2011	p. 45
COUTURIER Gaël	DROIT	Doctorat	19/12/2011	p. 59
CREMER Eric	SEG	Doctorat	23/09/2011	p. 74

D

DANET Laurent	DROIT	Doctorat	14/12/2011	p. 53
DELEURENCE Béatrice	DROIT	Doctorat	27/06/2011	p. 16
DEPREZ Emmanuel	DROIT	Doctorat	03/12/2011	p. 47
DESOUTTER Vanessa	DROIT	Doctorat	16/12/2011	p. 56
DIMITRIADIS Alexandros	SEG	Doctorat	24/11/2011	p. 77
DJETSA FOUEMATIO Lionel	DROIT	Doctorat	08/02/2011	p. 6
DOURY Laurence	EPIC	Doctorat	21/06/2011	p. 118
DRAME Alioune	DROIT	Doctorat	29/09/2011	p. 31
DREXLER Alexandre	DROIT	Doctorat	16/12/2011	p. 57
DUREZ Clément	DROIT	Doctorat	30/06/2011	p. 18
DURIN Guillaume	DROIT	Doctorat	19/12/2011	p. 60
DUYMAZ Erkan	DROIT	Doctorat	17/06/2011	p. 13

E - F

ECKES Christophe	PHILO	Doctorat	05/12/2011	p. 93
ELONG FILS François Xavier	DROIT	Doctorat	29/09/2011	p. 32
ETAYO-PINOL ép. TESTON Marie-Ange	LLLA	HDR	19/05/2011	p. 124
FARRE-MALAVAL Margerie	DROIT	Doctorat	12/10/2011	p. 35
FERLUT Audrey	Sc SOC	Doctorat	30/11/2011	p. 99
FERRARI Emiliano	PHILO	Doctorat	28/06/2011	p. 88
FOURNIER Aurélie.....	DROIT	Doctorat	15/04/2011	p. 9
FRASSON-QUENOZ Florent	DROIT	Doctorat	12/05/2011	p. 11

G

GAUTIER Maud	DROIT	Doctorat	19/10/2011	p. 37
GBECHOEVI Alohoutadé Alexandre	DROIT	Doctorat	05/12/2011	p. 48
GIRER Marion	DROIT	HDR	27/06/2011	p. 126
GREGOIRE Carole	SEG	Doctorat	19/12/2011	p. 83
GROS Gilles	PHILO	Doctorat	04/04/2011	p. 86

H - I - J - K

HOSOI Ayame	LLA	Doctorat	09/12/2011	p. 114
HUANG Yu	LLA	Doctorat	28/05/2011	p. 108
HUR Nelly	DROIT	Doctorat	01/07/2011	p. 19
IENTILE ép. YALENIOS Jocelyne	SEG	Doctorat	13/12/2011	p. 80
JACQUET Caroline	PHILO	Doctorat	06/06/2011	p. 87
KABE-KAGNE Sylvain	PHILO	Doctorat	08/07/2011	p. 90
KAINIYA Mohammad	DROIT	Doctorat	02/07/2011	p. 21
KOHLER Robert	DROIT	Doctorat	12/07/2011	p. 24

L

LATIL Arnaud	DROIT	Doctorat	18/11/2011	p. 39
LATTOUF Ziad	DROIT	Doctorat	07/01/2011	p. 5
LEBAUT-FERRARESE Bernadette	DROIT	HDR	26/01/2011	p. 120
LECLERC Christian	PHILO	Doctorat	24/09/2011	p. 91
LE GAL Sébastien	DROIT	Doctorat	12/12/2011	p. 51
LELORIEUX Olivier	SEG	Doctorat	16/12/2011	p. 82
LEONARD Julien	Sc SOC	Doctorat	19/11/2011	p. 98
LIU Huiming	LLA	Doctorat	06/12/2011	p. 113
LOUIZI Amir	SEG	Doctorat	13/04/2011	p. 65
LYAKHOVA-MOULIN Mariya	LLA	Doctorat	06/04/2011	p. 104

M

MA Jin	LLA	Doctorat	24/09/2011	p. 111
MAIGA Abdoulaye	DROIT	Doctorat	27/09/2011	p. 30
MARINESCU Paul	PHILO	Doctorat	01/07/2011	p. 89
MARTIN Virginie	SEG	HDR	19/10/2011	p. 128
MEDDOUR Sabrina	DROIT	Doctorat	15/12/2011	p. 54
MERIEAU David	SEG	Doctorat	29/06/2011	p. 71
MOLINER-DUBOST Marianne	DROIT	HDR	26/01/2011	p. 121
MOUSSA Sondes	SEG	Doctorat	02/12/2011	p. 78

N - O - P

NERI Kiara	DROIT	Doctorat	02/12/2011	p. 46
NGA ESSOMBA Séraphine Tergalise	DROIT	Doctorat	21/03/2011	p. 8
NIMMEGEERS Nathanaël	Sc SOC	Doctorat	02/12/2011	p. 100
NOHRA Fouad	DROIT	HDR	16/09/2011	p. 127
OTHMANE Jamel	SEG	Doctorat	06/06/2011	p. 68
OTT Cécile Chantal	DROIT	Doctorat	09/09/2011	p. 27
OUALI Tabeth	LLLA	Doctorat	09/09/2011	p. 109
PALSEUR Alban	DROIT	Doctorat	22/12/2011	p. 61
PAVY Elise	LLLA	Doctorat	12/12/2011	p. 115
PERRIER Maëlle	DROIT	Doctorat	12/12/2011	p. 52
PREVOT Frédéric	SEG	HDR	16/03/2011	p. 122

R - S

RAYMOND Emmanuelle	LLLA	Doctorat	16/09/2011	p. 110
RAZANANIRINA Bruno Richard	SEG	Doctorat	21/12/2011	p. 84
REYNAUD Valentine	PHILO	Doctorat	08/12/2011	p. 94
ROY Philippe	Sc SOC	Doctorat	03/11/2011	p. 97
SABIL Mariem	DROIT	Doctorat	17/12/2011	p. 58
SAYEGH Pascal	LLLA	Doctorat	08/04/2011	p. 106
SEVGILI Fatma Didem	DROIT	Doctorat	15/03/2011	p. 7
SEYE Aliou	DROIT	Doctorat	15/12/2011	p. 55
SOUQUET Pascal	SEG	Doctorat	13/10/2011	p. 76
STAMM Eric	DROIT	Doctorat	12/07/2011	p. 25
SUDRE Aurore	DROIT	Doctorat	05/12/2011	p. 49

T - U - V - Y - Z

TAMBRUN ép. KRASKER Brigitte	PHILO	HDR	25/03/2011	p. 123
TCHAMENI Augustin	DROIT	Doctorat	20/09/2011	p. 29
TEIXEIRA Cédric	DROIT	Doctorat	21/11/2011	p. 40
TEMUR Zedet	DROIT	Doctorat	24/06/2011	p. 15
TONFACK KENFACK Thérèse	DROIT	Doctorat	09/07/2011	p. 23
UNDERBRINK Mary	Sc SOC	Doctorat	12/09/2011	p. 96
VIRICEL Severin	DROIT	Doctorat	23/06/2011	p. 14
WALTZ Belinda	DROIT	Doctorat	08/12/2011	p. 50
WRAZEN Céline	DROIT	Doctorat	25/11/2011	p. 42
XU Kefei	LLLA	Doctorat	14/02/2011	p. 103
YAICHE Salah	LLLA	Doctorat	26/11/2011	p. 112
YANG Ning	DROIT	Doctorat	01/07/2011	p. 20
ZHOU Jiaqi	SEG	Doctorat	10/05/2011	p. 66